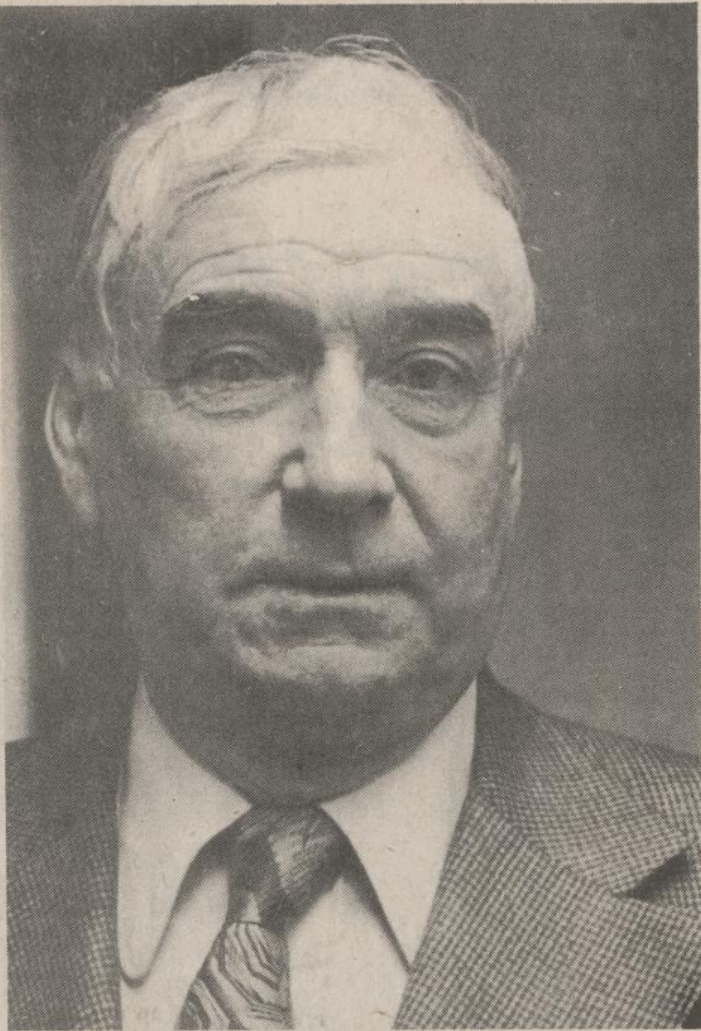




M. Isidore MARTIN

La 13e année: la dernière!

GRANBY (FB) — Treize années consécutives à la présidence de la Coopérative agricole de Granby, ce n'est pas peu dire pour M. Isidore Martin, de Granby, qui vient de se retirer de l'administration active de l'organisme.

"Depuis trois ans déjà, je songeais à laisser la place à d'autres personnes, capables de faire leurs preuves à leur tour", nous a confié M. Martin, à la suite de l'annonce de sa démission en tant qu'administrateur et président de la Coop de Granby.

"A 71 ans, il est temps que je me retire", a expliqué M. Martin, non mécontent de voir les membres de la Coop, réunis à Granby, hier, le solliciter pour un autre mandat.

Avant participé à la fondation de la Coop de Granby, en 1939, et ayant siégé à la direction de l'entreprise pendant 35 ans, M. Martin, qui demeure fournisseur de lait pour l'organisme coopératif, se dit satisfait du travail accompli, "surtout si l'on pense à l'ampleur que prend la Coop de Granby aujourd'hui", a-t-il appuyé.

C'est justement la gigantesque évolution de la Coop qui a le plus marqué l'ex-président.

"D'autres personnes vont me remplacer et je vais vaquer aux travaux de ma ferme, située sur la rue Cowie", a terminé M. Martin, précisant qu'il n'a pas encore songé à laisser la mairie du Canton de Granby.

Le nouveau venu

C'est un cultivateur de Saint-Séraphin, dans le comté de Yamaska, M. Michel Lemire, qui remplace M. Martin à la présidence de la Coopérative agricole de Granby.

M. Lemire, qui occupait en 1973-74 le poste de vice-président de la Coop de Granby, est également directeur à la Coopérative Fédérée du Québec, depuis 1973.

M. Lemire est aussi vice-président de la Coopérative agricole du Lac Saint-Pierre. Il en a été président de 1971 jusqu'à sa nomination à ce même poste à la Coop de Granby, en 1975.



M. Michel LEMIRE

Le lait: 51 sous!

MONTREAL (PC) — La Régie des marchés agricoles a consenti, jeudi, à une hausse du prix du lait au Québec.

A partir du 1er mars, la pinte se vendra 51 cents, au lieu de 48, soit une augmentation de trois cents.

Le président de la Régie, M. Benoît Lavigne, a expliqué qu'il fallait hausser les revenus des producteurs, qui font face à des coûts de production toujours plus élevés.

Les producteurs, qui ont déjà bénéficié d'une hausse de deux cents la pinte cette année, avaient réclamé une augmentation deux fois plus considérable de la Régie.

Faits à signaler...

GRANBY (FB) — La Coopérative agricole de Granby s'intéresse sérieusement à de nouveaux procédés, entre autres, l'ultrafiltration pour une meilleure utilisation des sous-produits laitiers. Des négociations débutent avec des corporations européennes à ce sujet.

La division laitière de la Coop a étendu ses activités dans le comté de Frontenac, en 1974, par l'achat des droits et permis de fabrication de la Société agricole de Lac Mégantic, qui connaît des difficultés depuis un certain temps.

La division d'approvisionnement à la ferme, afin de mieux desservir les membres de la région d'Henryville, s'est portée acquéreur d'un dépôt et d'un atelier de réparation d'instruments aratoires.

La filiale que la Coop de Granby a créée en 1971, Québec-Lait Inc., a été choisie par le COJO comme fournisseur exclusif de ses produits laitiers sur le site des Jeux Olympiques de 1976, à Montréal.

En 1974, la Coop de Granby a participé, en compagnie de la Coop agricole du sud de Québec, à l'achat de la compagnie Vermette & Fils, dans la Beauce. Dès cette année, le territoire de cette entreprise laitière sera divisé entre Granby et la Coop du sud de Québec. Cette co-acquisition doit augmenter de 60 millions de livres de lait les réceptions de la Coop de Granby en 1975.

Prévoyant une expansion de plus en plus poussée dans le secteur de la manufacture fromagère, la Coop de Granby envisage de construire, d'ici 3 ou 4 ans, une nouvelle fromagerie, qui appuiera la production de celle de Notre-Dame de Bon Conseil.

L'usine de la compagnie Grenache, à Saint-Damien, spécialisée dans la production de caramel, a été vendue à la firme Vachon, sauf la ligne de production "Aqua sticks", qui a été retenue et réinstallée à Granby même.

L'usine Lowney's, achetée de Standard Brands, a été réaménagée en vue d'en doubler la production. Cette usine devient le principal fabricant de crème glacée pour la Coop de Granby, avec une capacité annuelle de 5 millions de gallons.

Justifiant la hausse du prix du lait, le directeur général, M. Philippe Pariseault, a révélé que la consommation de lait fléchira considérablement en 1975. Ainsi, se fiant aux statistiques de 1974, M. Pariseault a indiqué que la consommation de beurre a baissé de 8% et celle du lait en poudre de 3%. Par ailleurs, la consommation de fromage a augmenté de 11%, tandis que celle de margarine a grimpé de 15%.

La plus importante Coop du pays

Des ventes de \$206 millions en 1974

par François Berger

GRANBY — Assumant l'évolution de la grande entreprise qu'elle est devenue au bout de 36 ans d'existence, la Coopérative agricole de Granby a porté son chiffre de ventes à \$206 millions en 1974.

Sa filiale, Québec-Lait Inc., a contribué pour près de 20% aux ventes totales de la Coopérative, soit \$42 millions.

Ce chiffre des ventes consolidées, au 31 octobre 1974, représente une augmentation de 32% sur l'année précédente, alors que les ventes atteignaient \$156 millions.

Un facteur important de cette augmentation des ventes, en dollars, est l'inflation, a déclaré M. Philippe Pariseault, directeur général de la plus importante entreprise de transformation laitière au Canada.

Mais, à part la montée des prix, l'augmentation du volume de lait a contribué

aussi à l'expansion des marchés de la Coopérative (Colombie Britannique surtout), a ajouté M. Pariseault, à l'issue de l'assemblée des délégués, qui réunissait plus de 500 personnes de six régions laitières du Québec, à Granby, hier.

Ainsi, la Coop de Granby a reçu 100 millions de livres de lait de plus que l'année dernière. Globalement, en 1973-74, la Coop a transformé dans ses 17 usines québécoises près de 2 milliards de livres de lait.

Ces 2 milliards de livres de lait représentent 43% de tout le lait industriel et 20% du lait nature produits au Québec, soit 1,7 milliards de livres de lait industriel et 200 millions de livres de lait nature.

Ces 2 milliards de livres de lait ont été transformés, outre en des produits de quantité mineure, en cinq principaux produits: le beurre a représenté 47,5 millions de livres; le fromage, 65 millions; le lait écré-

mé en poudre, 78 millions; le lait nature, les jus, etc., 85 millions de pintes; et la crème glacée a représenté 5 millions de gallons.

Il est à noter que le lait industriel a représenté 73% DES VENTES TOTALES DE \$206 millions, tandis que le lait nature a représenté 20% et l'approvisionnement à la ferme, 7% des ventes, en dollars.

Mettant l'accent sur la production du fromage, la Coop a augmenté de 12 millions de livres sa production de fromage en 1973-74. Et le fromage constitue un élément important dans l'avenir de l'entreprise, puisque la Coop de Granby négocie actuellement un contrat de \$100 millions par année, sur une durée de 10 ans, avec la compagnie Kraft.

"Nous estimons que le marché canadien du fromage atteindra quelque 500 millions de livres dans 10 ans", a révélé M. Pariseault, pour justifier les

vues de la Coop dans ce secteur particulier.

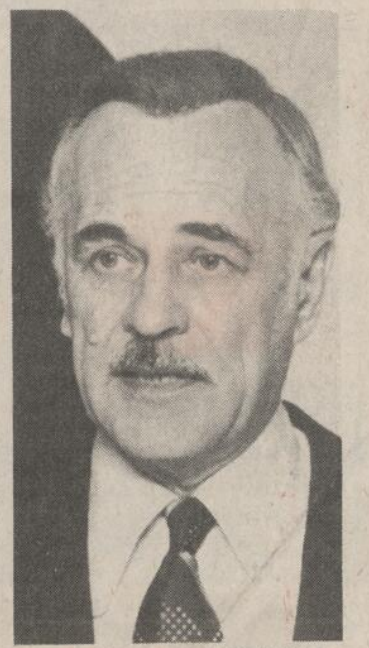
Par ailleurs, M. Pariseault a signalé que de nouveaux produits seront introduits sur le marché en 1975, dont une gamme de fromages fins, un breuvage chocolaté nouveau, un produit à tartiner nouveau genre, des types différents de yogourts, etc.

Toutefois, M. Pariseault n'a pas dévoilé l'impact financier que ces nouveaux produits auront sur la Coop lors de leur introduction sur le marché.

Etablissant, grosso modo, des prévisions pour 1975, le directeur général de la Coop a indiqué que le volume de lait transformé par l'entreprise qu'il dirige augmentera de 150 millions de livres cette année et que les ventes atteindront \$250 millions.

D'autre part, sur un autre son de cloche, M. Pariseault a déclaré que 1975 s'annonce difficile, en raison des problèmes inhérents à l'in-

flation et en raison de la situation économique générale trouble.



M. Philippe PARISEAULT

La Voix de l'Est

VOL. 39 — NO 207

GRANBY, VENDREDI 14 FÉVRIER 1975

20 CENTS

Les secours se font attendre... pertes de \$50,000

Une centaine d'animaux brûlés vifs

SAINT-SABINE (AD) — Un violent incendie a ravagé une ferme de Sainte-Sabine au cours de la nuit d'hier et a provoqué la mort d'une centaine d'animaux d'élevage, causant ainsi des pertes matérielles de quelque \$50,000.

Le feu, qui a pris naissance vers 2 heures 30, a rasé au sol la grange-étable de M. Ricardo Gonzales, érigée en bordure de la route reliant Sainte-Sabine à Bedford.

Pas moins de 90 boeufs d'élevage ont péri dans le sinistre, de même que 12 porcs et cinq moutons. A eux seuls, ces têtes de bétail avaient une valeur de quelque \$17,000.

Outre le bâtiment, M. Gonzales a perdu dans l'incendie tout son outillage et le foin engrangé, ainsi que deux laiteries et 120 tonnes d'ensilage. Le bâtiment incendié mesurait 106 par 36 pieds, en plus d'une aile de 70 pieds de long.

Cause inconnue

La cause du sinistre était encore inconnue hier, de même que l'origine des flammes dans le bâtiment. La maison familiale, érigée

à peu de distance de la grange-étable, a été épargnée de la destruction.

C'est un conducteur de camion qui, de la route, a aperçu les flammes à l'intérieur du bâtiment. C'est lui également qui a réveillé les membres de la famille Gonzales; ces derniers dormaient à poings fermés, ignorant que le bâtiment de ferme était la proie des flammes.

Tout ce qui a pu être sauvé fut un tracteur de ferme et un réservoir contenant quelque 250 gallons d'essence. Celui-ci était à proximité de la bâtisse en feu et constituait un fort danger d'explosion. Avec l'aide du tracteur, des secouristes ont réussi à le tirer hors de la portée de l'élément destructeur.

Aucun espoir

Les pompiers de Sainte-Sabine n'ont pu répondre à l'alerte puisque leur autopompe est hors de service. On a alors fait appel aux sapeurs de Notre-Dame de Stanbridge, mais ces derniers n'ont pu se rendre à la demande des sinistrés.

Si bien que ce sont finalement les pompiers de

Farnham qui ont répondu à l'alerte et se sont rendus sur les lieux. A leur arrivée, la grange-étable flam-bait comme une torche; si bien qu'il n'y avait aucun espoir d'arrêter la marche de l'élément destructeur et de sauver quoi que ce soit à l'intérieur du bâtiment, qui fut le tombeau des nombreux animaux attachés pour y passer l'hiver.

Les pompiers de Farnham n'ont aucunement intervenu

avec des boyaux, le tout s'avérant inutile dans les circonstances. Toutefois, ils sont demeurés sur place par mesure de précaution, afin de s'assurer que le feu ne se propagerait pas à la maison familiale.

Globalement, les pertes seraient de l'ordre d'environ \$50,000. Pour la famille Gonzales, établie au pays depuis cinq ans et demi et comptant trois enfants, ce ne fut guère une année

chanceuse. A l'été 74, elle avait encaissé une perte de \$4,000 à la suite de la destruction d'une partie de la récolte.

On ignore si une enquête sera entreprise pour déterminer la cause du sinistre: cette hypothèse est plausible puisqu'il y avait un certain montant d'assurance souscrit pour le bâtiment incendié, de même que pour l'équipement et les animaux.



Le maire Harbec à la commission:

"A partir de demain, c'est moi qui "va" émettre les permis de construction..."

GRANBY (par Gérard VACHON) — A partir de demain matin, c'est moi qui va émettre les permis de construction dans la ville de Farnham: ça va marcher!" a déclaré tout bonnement, hier, M. Gérard Harbec, maire de la ville de Farnham, lors de la reprise des audiences de la commission d'enquête sur l'administration municipale de Farnham.

Lorsqu'il a fait cette déclaration, la commission, par la voie de Me Jacques Richard, venait de remettre "sur le tapis" la question touchant plus particulièrement les agrandissements de la Coronet Carpet, compagnie qui n'avait pas reçu, au préalable, de permis de construction et qui, de plus, devait contrevenir à un règlement de zonage de la ville.

A cela, M. Harbec répondit: "C'était hors de mon contrôle, si on a des chefs de département, c'est pour qu'ils s'occupent de leur ouvrage", en faisant allusion à M. Guy Guertin, le responsable de l'émission des permis de construction dans la ville de Farnham, qui est également chef des pompiers.

Pour sa part, Me Richard a répliqué en faisant remarquer au témoin que "le joint qui devrait se faire entre la population de Farnham et les chefs de département de la ville ne vous regarde-t-il pas un peu?" Puis devant l'attitude du

maire il a poursuivi: "trouvez-vous qu'il manque un peu de contrôle et que c'est facile de mettre en cause les chefs de département?"

C'est à ce moment là que le maire Harbec lança sa déclaration, laquelle, bien sûr, dérida la commission qui venait tout juste d'ouvrir les audiences.

Sur une question de Me Richard, le témoin a continué que le conseil devait prendre ses responsabilités ceci afin que les permis soient émis en temps et lieu.

Semblant avoir été amusé par cette réponse, le premier interrogateur a fond le témoin sur la qualité du travail de M. Guertin.

"M. Guertin est chef des pompiers, inspecteur en bâtiments, mais il possède également une épicerie qui, je crois, passe devant tout son ouvrage".

Me Richard a poursuivi en demandant si M. Guertin était ou n'était pas un bon employé. J'ai déjà fait des rapports verbaux sur lui comme quoi il n'a pas toujours fait son ouvrage comme il devait "la faire", a répondu le témoin.

Un peu agacé par le fait que M. Harbec jetait le blâme sur un de ses chefs de département, Me Richard a lancé que M. Guertin avait averti le conseil sur le cas de la Coronet Carpet et aussi sur celui de la maison pour personnes âgées (qui avait été rénovée après que son propriétaire

se soit vu refuser un permis par M. Guertin) et "le conseil a laissé passer tout ça" a-t-il continué.

Faisant remarquer que M. Guertin avait tout de même fait son travail, puisqu'il avait souligné au conseil ces irrégularités, le commissaire Pierre Bolduc s'est adressé au témoin en lui disant, visiblement choqué: "vous appelez ça un fonctionnaire qui ne fait pas son travail? M. Guertin n'aurait pas émis de permis parce qu'il ne faisait pas son ouvrage?"

Quant à M. Harbec, il a tenu à signaler à Me Bolduc que la compagnie Coronet Carpet représentait des investissements de l'ordre de \$2,400,000, mais cet argument n'a pas semblé impressionner outre mesure

son interlocuteur qui a répliqué: "ça lui donne le droit de contrevenir aux règlements municipaux, et ce, parce que cette compagnie rapporte des revenus et des emplois?"

A mesure que le débat se poursuivait, M. Harbec tentait d'apporter des explications, mais toutes ne furent pas de nature à satisfaire la commission qui reprocha, entre autres, au conseil de ne pas avoir demandé une injonction contre la compagnie lorsqu'il s'était rendu compte de ces irrégularités.

"Au nom du développement industriel, vous êtes prêt à tout faire?", a questionné le commissaire Bolduc. "Vous savez ce que c'est une industrie, a dit M. Harbec, si ça ne s'installe pas à une place, ça va aller ailleurs."

Une industrie, on ne prend pas ça sur une tablette!"

Me Richard lui demanda s'il maintenait que M. Guertin n'avait pas fait son ouvrage. Le témoin a laissé entendre que M. Guertin avait déjà été malade, mais "depuis qu'il est revenu de sa maladie, il fait un très bon ouvrage". "Puisque vous allez vous occuper des permis de construction, demain matin, que va faire M. Guertin?", a poursuivi Me Richard. "Il sera chef des pompiers", a-t-il obtenu comme réponse.

Enfin, le procureur Richard devait, en conclusion, faire admettre au témoin que ce qui était arrivé dans le cas de Coronet Carpet n'était pas la faute de M. Guy Guertin.

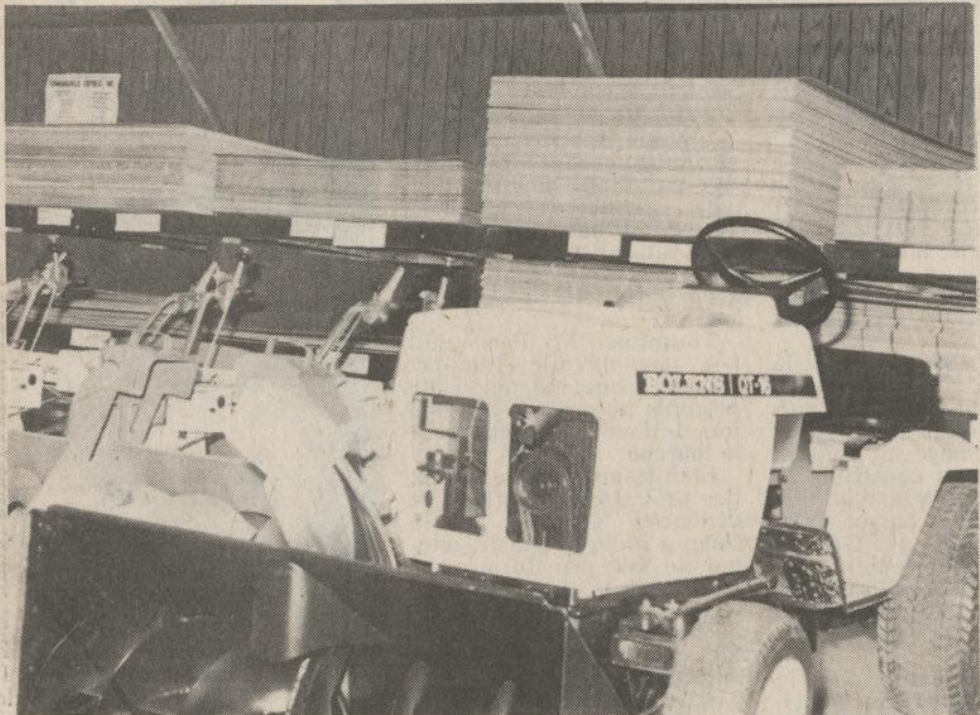
le sourire matinal

Si vous êtes mal en point
vous vous plaignez, si vous
souffrez d'embonpoint on
vous plaint.



La météo

Cantons de l'Est: généralement nuageux avec quelques averses de neige. Venteux et plus froid. Maximum près de 20 descendant à 5 en soirée (-7 et -15). Aperçu pour samedi: passages nuageux et froid.



Warmal Sheet Metals Inc. vend des matériaux de construction directement aux clients ou par l'entremise de maisons de gros. Sur place, la compagnie dispose d'un magasin.



Un spacieux hangar vient compléter les bâtisses de la compagnie qui ajoute à son équipement une flotte de huit camions.

Succès du barilthon des Optimistes de Bromont

BROMONT (JdB) — Le club Optimiste de Bromont vient de connaître un nouveau succès avec la tenue de son barilthon. En effet, cette activité lui a permis de recueillir la somme de \$300, destinée à défrayer les projets futurs de l'organisme.

Le barilthon s'est déroulé en fin de semaine

dernière sur la voie d'accès à l'autoroute des Cantons de l'Est, c'est à dire en un endroit où la circulation est particulièrement bien achalandée.

Les Optimistes s'étaient fixés un objectif de \$300, qui a été atteint, et selon le président du club, M. Claude Grenier, on peut parler du succès intéressant puisqu'on obtient une moyenne de \$40 l'heure.

De 15 à 18 membres ont participé à l'opération lavage de vitres et il convient de souligner que les garages des deux secteurs concernés, Bromont et Adamsville ont offert un précieux appui au club Optimiste en fournissant l'antigel nécessaire. C'est donc que

grâce à la collaboration active de tous les Optimistes ont pu inscrire un nouveau succès à leur jeune palmarès.

Au chapitre des projets et des activités futures, les Optimistes ne sont pas en peine, c'est ainsi qu'en tant qu'organisme oeuvrant dans la région de Bromont, ils ont travaillé activement à la tenue du premier carnaval de l'Estrie.

Cette année, il ne sera pas question pour le club de Bromont de mettre sur pied un concours d'art oratoire. Les Optimistes n'ayant pas eu devant eux, assez de temps pour planifier une telle activité, cependant d'autres projets tout aussi intéressants pour la jeunesse bromontoise ne manqueront pas d'être organisés, dans les semaines qui s'en viennent. Si les Optimistes ont le vent dans les voiles, ils comptent bien en profiter... pour le plus grand bénéfice de tous.

D'ici un an

Warmal Sheet Metals entrevoit l'ouverture d'une quincaillerie

COWANSVILLE (JdB) — La compagnie Warmal Sheet Metals n'est pas une nouvelle venue à Cowansville. Son implantation ne date pas d'hier, et son incorporation remonte au début des années cinquante.

Depuis qu'elle est établie rue Sud, à Cowansville, cette compagnie a connu plusieurs projets d'agrandissement qui ont porté la superficie actuelle de plancher à quelque 100,000 pieds carrés. Ce qui comprend un entrepôt principal, une manufacture, un hangar et des espaces de bureaux.

Warmal Sheet Metals Inc. se spécialise dans la vente de matériaux de construction, qui sont acheminés directement aux clients ou par l'intermédiaire des maisons de gros. Ces produits sont destinés à couvrir tous les Cantons de l'Est ainsi

que la région métropolitaine, ce qui constitue un rayon d'action assez intéressant.

En 1962, la compagnie comptait une dizaine d'employés, aujourd'hui son personnel a augmenté et est de 33 personnes, soit 30 hommes et 3 femmes. Il se maintient stable tout au long de l'année, puisque une seule mise à pied a eu lieu au mois de novembre dernier, soit en pleine période de ralentissement des activités.

La compagnie dispose en plus du matériel spécifique à ses opérations de production, d'une flotte de huit camions qui permet d'acheminer les matériaux vers les différents endroits de la province.

La situation économique générale au des répercussions au niveau de cette compagnie, mais uni-

quement en ce qui concerne le prix des matériaux. La production, pour sa part, maintient son rythme et aucun problème majeur n'est envisagé par Warmal Sheet Metals Inc. pour l'avenir.

D'ici un an, la compagnie projette un nouveau développement d'importance avec l'ouverture d'un nouveau département, celui de la quincaillerie.

La vente de cette nouvelle ligne de produits, destinés au marché domestique, exigera de l'espace, du matériel, et un investissement intéressant pour l'économie cowansvilloise.

Warmal Sheet Metals Inc. a décidé d'occuper au sein de l'économie locale une place appréciable et pour ce faire, elle envisage de diversifier davantage encore ses activités.



La compagnie dispose d'une superficie de quelque 100,000 pieds carrés, soit un entrepôt, une manufacture et un hangar. On aperçoit ici une vue du vaste entrepôt.

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL PC — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 89; 93 points, 90; Commission canadienne de l'industrie laitière, 90.

Fromage: blanc, 95.0; coloré, 95.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lb, 56.5-61; procédé par rouleau, No 1, pas de cotation; pour nourrissement, en sacs, rouleau et vaporisation, 41 à 44.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau, 48.5;

pour nourrissement, 41 à 44. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, \$13.35.

Lactosérum en poudre, pour nourrissement: procédé par rouleau, 7 3-4 à 8.5; procédé par vaporisation, 18 1-2, procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25.5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 77.2; A-gros, 73.0; A-moyens, 69.1; A-petits, 63.8.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 74; A-gros, 70; A-moyens, 66; A-petits, 61; A-peewee, 39.

Cowansville connaîtra, cette année encore, ses fêtes de la St-Jean

COWANSVILLE (JdB) — M. Rosaire Raymond, maire de Cowansville, a accepté d'assumer la présidence d'honneur des fêtes de la St-Jean Baptiste pour 1975, à la demande de M. Richard Paquette, président des Chevaliers de Colomb.

C'est donc maintenant officiel, Cowansville aura pour la seconde fois, après un silence de quelque 25 ans, ses fêtes de la St-Jean Baptiste.

Conscients de l'intérêt que les différentes activités avaient suscité parmi toute la population cowansvilloise, les Chevaliers de Colomb ont décidé de relever le défi, cette année encore, et de voir, à l'organisation de toutes les festivités.

A date, il semble même que des contacts aient déjà été entrepris avec certains organismes et associations en place à Cowansville, pour s'assurer de leur participation à ces fêtes et tout particulièrement à la grande parade de la St-Jean.

La St-Jean Baptiste '75 sera encore mieux réussie que celle de l'an dernier qui, pourtant avait attiré un public de tous les âges, en assez grand nombre.

A ce moment, les Chevaliers de Colomb avaient mis sur pied une activité d'envergure ne sachant pas quelle pourrait être la réaction de la population. L'entreprise n'était donc pas sans risque. Aujourd'hui, l'association dispose du bilan de l'an dernier aussi bien au niveau des coûts et implications financières qu'à celui de la participation du public, de ses goûts, de ses besoins.

C'est là, un actif essentiel qui devrait permettre

la réussite complète de la St-Jean Baptiste '75.

Quatre mois avait le déroulement de ces fêtes, il apparaît que les Chevaliers de Colomb ont déjà la main à la pâte, et ils sont assurés d'avoir leur parrain d'honneur en la personne du maire de Cowansville.

Il ne leur reste qu'à mettre sur pied activités, spectacle, divertissements pour toute la population, mais c'est là un défi dont ils se sentent capables.

Réajustement de l'évaluation

Frelighsburg fixe le taux de sa taxe foncière à \$0.65

FRELIGHSBURG (JdB) — Le conseil municipal de la paroisse de Frelighsburg a adopté récemment les prévisions budgétaires pour l'année 1975. Il s'agit d'un budget légèrement déficitaire, puisque le total des revenus se monte à \$75,500 comparativement à \$78,700 de dépenses prévues.

Ce budget ne présente aucune modification d'importance par rapport à celui des années précédentes. Les sources de revenus pour la municipalité sont toujours les mêmes: la taxe foncière (\$35,100), la compensa-

tion pour la taxe de vente (\$13,000), les subventions reçues pour l'entretien des chemins l'hiver (\$18,000).

Parmi les autres revenus, figurent la taxe pour les chiens, les licences ainsi que la location des salles de l'hôtel de ville, etc.

Quant aux dépenses, le 1/3 de celles-ci sont englobées par l'entretien des chemins, soit quelque \$27,000. La municipalité a la responsabilité de déneiger et de voir au sablage de quelque 50 milles de routes et chemins.

Le deuxième item est l'administration de la municipalité (\$14,000), suivi par une dépense de \$11,000, enregistrée pour la confection d'un nouveau rôle d'évaluation. On retrouve ensuite des montants moins élevés, répartis aux loisirs de la paroisse, au département de prévention des incendies, et notamment une somme de \$1,000 pour l'élaboration d'un nouveau règlement de zonage.

L'évaluation, par contre, a subi un changement radical puisqu'elle a été portée à 10% de la valeur réelle, alors que

précédemment elle ne représentait que 20%. C'est ainsi que la paroisse de Frelighsburg est passée d'une évaluation de \$1,500,000 à \$5,400,000.

Cet important réajustement a permis à la paroisse de fixer le taux de la taxe foncière à \$0.65 du cent dollars d'évaluation alors qu'auparavant, elle était de \$1.75, et ce, depuis plusieurs années déjà. Ce qui concrètement signifie pour la plupart des résidents de la paroisse de Frelighsburg une hausse sensible, qui apparaîtra sur leur prochain compte de taxes.

Projet d'animation-midi trois jours par semaine à St-Léon

COWANSVILLE (JdB) — Un projet d'animation-midi est en cours, actuellement, à l'école St-Léon, et ce depuis le 13 janvier dernier, grâce à une étroite et efficace collaboration, existant entre le comité d'école, les professeurs et la direction.

L'école St-Léon compte, chaque midi, un nombre important de dîneurs, qui peut varier de 250 à 300. En outre, la période consacrée au repas est assez longue, puisqu'elle s'étend de 11 h 45 a.m. à 1 h 15 p.m.

Considérant ces deux facteurs, la nécessité de mettre sur pied un projet d'animation-midi s'est très vite imposée à la direction de l'école St-Léon, qui, ainsi rejoignant une préoccupation essentielle du comité d'école.

Conjointement, un projet a été élaboré et présenté aux parents à l'occasion de rencontre d'information, avant d'être mis en application. Aujourd'hui, si on examine les résultats obtenus, le succès semble une évidence certaine.

La période du dîner a été divisée en deux parties (11.50 à 12.25 heures et 12.25 à 13 heures), afin de permettre à un groupe de participer aux activités pendant que l'autre mange et vice versa.

Quatre activités sont ainsi offertes aux étudiants, à l'heure actuelle: patinage à l'extérieur,

deck-tennis à l'intérieur, la bibliothèque et les travaux manuels, ouverts aux filles seulement.

Des professeurs, en plus de leur tâche régulière, ont accepté de consacrer de leur temps et de leurs énergies, pour animer ces activités. Des parents sont venus grossir le nombre des animateurs, acceptant, eux aussi, de travailler bénévolement pour les jeunes.

Le projet fonctionne maintenant trois jours par semaine, et tous espèrent qu'à plus ou moins brève échéance, il pourra s'étendre aux cinq jours de classe. Pour atteindre cet objectif, il faudrait une participation accrue des parents.

La solution apportée par l'école St-Léon au problème de l'animation-midi est des plus valables, mais surtout, elle est des plus encourageants car elle prouve que quand on veut bien s'en donner la peine, parents, professeurs et personnel de direction peuvent travailler de concert au mieux-être des jeunes.

Coup d'oeil sur la région

Option théâtre de St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE — Une pièce d'Eugène Ionesco, "Jeux de massacre", dans une mise en scène d'Yvan Ponton, sera présentée par les étudiants de troisième année de l'option théâtre, du campus de Saint-Hyacinthe. Les représentations sont fixées aux 22, 23, 26, 27 et 28 février, au Studio-Théâtre de l'option, situé au Centre de formation professionnelle, 300, boulevard Casavant, à Saint-Hyacinthe. La pièce débute à 20 heures.

A Ste-Thérèse

COWANSVILLE — C'est lundi prochain que la cafétéria de l'école Ste-Thérèse, cette fois, ouvrira ses portes. Elle dispensera les mêmes repas et sera régie par le même concessionnaire qu'à l'école St-Léon.

OUVERTURE 2 MARS
CABANE A SUCRE
chez GERMAINE
Rang de la Montagne
Prix spéciaux pour groupe.
Ouvert 7 jours par semaine
avec orchestre
Tél.: 469-2888
469-2214

DEPUIS 20 ANS NOUS PROGRESSONS
LA MAIN DANS LA MAIN
AVEC LA POPULATION DE LA REGION DE
GRANBY

OUI! CHEZ

GABRIEL
LUSSIER
LTÉE

VOUS SEREZ FIERS
DE DIRE A VOS AMIS
QUE VOUS ACHETEZ
UNE 1975



GABRIEL LUSSIER

À UN PRIX INCROYABLE

GABRIEL
LUSSIER
LTÉE

Optez vous aussi pour un concessionnaire
dont la réputation est établie.



BUICK REGAL L.T. Sedan



LE PLUS IMPORTANT DE LA REGION

VENTE-LOCATION A LONG ET COURT TERME

Nous vous invitons à vous inscrire dès aujourd'hui à notre ÉCOLE DE CONDUITE. Nous pourrions accepter quelques inscriptions immédiatement. Pour de plus amples détails, signalez:

372-8080

Mlle DIANE BERNARD se fera un plaisir de vous renseigner.

OUVERT TOUTES LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES

GABRIEL
LUSSIER
LTÉE

BUICK
PONTIAC
CADDILLAC
715, boul. Leclerc
372-8080 — GRANBY

ARAMIS
Soirée des fondateurs
Samedi, le 22 février
au DOMAINE ARAMIS
Hommage aux pionniers



THÉÂTRE VENISE St-Césaire

La force du KUNG FU contre la
VIOLENCE de l'ouest,
un KARATE-WESTERN!



VENDREDI,
SAMEDI,
DIMANCHE,
LUNDI
14 - 15 - 16 - 17
FÉVRIER

VENDREDI,
SAMEDI,
LUNDI
7 h 30
DIMANCHE
CONTINUËL
à partir de 2 h

STATIONNEMENT FACILE
TÉL.: 469-3838

L'électronique au service des cardiaques de Granby

GRANBY—(APG)— L'Hôpital général de Shefford ainsi que le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke ont officiellement inauguré, hier à Sherbrooke, le service de télétransmission en cardiologie qui relie les deux hôpitaux.

Ce service qui entrera en opération le 24 février à Granby se divise en trois composantes. La première, la transmission des électrocardiogrammes, permet à un cardiologue du CHU d'interpréter l'électrocardiogramme du

patient, traité à Granby, et de retourner par la voie d'un télécopieur Xerox son rapport à Granby. L'électrocardiogramme représente sur papier tous les mouvements du cœur. Il faut le distinguer du "monitoring".

Le deuxième, le "monitoring", consiste en la surveillance continue à Granby et à Sherbrooke du rythme cardiaque du patient traité à l'Hôpital général de Shefford. L'unité coronarienne de Granby compte deux monitorings. À cause de la ligne téléphonique, il n'y a transmission que d'un seul rythme cardiaque à la fois, celui du patient jugé dans l'état le plus préoccupant. Dès qu'une complication du rythme survient, Sherbrooke s'en aperçoit et prescrit le traitement approprié. Le cardiologue de garde peut en tout temps être rejoint. Même s'il est chez lui, on peut lui transmettre les données du monitoring qu'il interprétera selon sa science.

Enfin, la troisième composante consiste en une ligne téléphonique directe entre les deux hôpitaux qui permet au personnel des deux endroits d'échanger des informations. Par ailleurs, un cardiologue du CHU, le Dr Serge Malo, se rendra à Granby au moins une fois la semaine pour discuter avec les médecins traitants des problèmes particuliers qui se posent avec les patients ou de questions relatives à la cardiologie.

Le gros avantage de l'ensemble du système, comme l'expliquait le Dr Bertrand Dumas, grand responsable de la cardiologie au CHU et en conséquence aussi pour Granby, c'est qu'il permet une action immédiate dans le traitement en

évitant des délais coûteux.

Ainsi, de dire le responsable local du système, le Dr Marcel Rodrigue, 40% des décès en ce qui concerne les maladies cardiaques ont trait à une arythmie du cœur. Or, le traitement doit être donné à l'instant même car les premières heures sont cruciales. Le monitoring réduit pour ne pas dire annule les délais causés par le transport du patient de Granby au CHU. Le pourcentage de décès est en conséquence très fortement diminué en fonction de l'intervention immédiate.

L'introduction du système à l'hôpital de Granby ne signifie pas pour autant la fin des transports de patient au CHU. Le malade passera les premières heures de son "attaque" à Granby et quand les médecins traitants de Granby et consultants de Sherbrooke jugeront son état satisfaisant, il peut à ce moment être déménagé à Sherbrooke. Il ne s'agit pas d'une règle générale, dépendant de l'évolution de la maladie.

D'autre part, le Dr Rodrigue estime qu'une période de six mois sera suffisante pour le personnel de Granby pour se familiariser avec le système et pour être en mesure de requérir l'aide de Sherbrooke que dans les cas difficiles.

À Granby, sept médecins ont accepté jusqu'à présent de collaborer avec l'unité coronarienne. Du côté du personnel infirmier, on a réglé la délicate question des actes médicaux posés par les infirmières en transmettant par télécopieur Xerox les ordonnances des cardiologues.

Le système de monitoring cardiaque de Granby-Sherbrooke est le second à être installé au Québec. Le premier est celui qui relie l'hôpital de St-Eustache à celui de Cartierville. Par ailleurs, le CHU entend relier de la même façon que pour Granby d'autres hôpitaux régionaux à son centre de soins intensifs pour cardiaques. On pense notamment au Lac Mégantic. Enfin, du côté de l'hôpital général de Shefford, on tente tous les jours d'intéresser des spécialistes, notamment deux cardiologues, à venir oeuvrer à Granby.

Mais on est conscient que ce problème de spécialistes est relié au manque d'équipement. Le monitoring cardiaque est un premier pas en ce sens pour la cardiologie qui sera suivi par le

Un système d'alarme à installer

MONTREAL (PC) — Le chimiste Jean-Jacques Rousseau a soutenu devant le coroner, jeudi, qu'il aurait été relativement facile d'installer dans l'usine de la Canadian Copper Refiners des appareils d'alarme pour détecter la présence d'hydrogène arsénié dans l'atmosphère de travail.

Dans le cadre de cette enquête, qui est destinée à déterminer les circonstances exactes de la mort de deux employés de la Canadian Copper Refiners (CCR) au début de janvier, M. Rousseau a aussi tenté de définir les valeurs - limites de l'arsenic qu'il juge acceptables dans le sang.

À ses yeux, un individu est anormalement exposé si son sang contient plus de 10 microgrammes par 100 millilitres de sang. Cependant, il n'a pu préciser à partir de quel niveau la situation devient vraiment alarmante.

"Entre 10 et 20 microgrammes, je recommanderais à l'usine de vérifier soigneusement son système a-t-il dit. Si le taux était plutôt entre 30 et 50 microgrammes, je recommanderais que ces ouvriers soient retirés de ce milieu de travail".

nouveau bloc de services pour les autres départements et spécialités.

Viendront aussi dans l'avenir d'autres ententes très particulières entre le CHU et l'hôpital de Granby. On se souviendra qu'un protocole d'échange général de services a déjà été signé entre les deux institutions hospitalières. La formation continue des médecins locaux et le système de monitoring constituent deux facettes spécifiques de cette entente qui est appelée à être encore plus développée pour une meilleure utilisation des ressources régionales en matière de santé.



L'électronique peut sauver des vies humaines. Un système de surveillance continue du rythme cardiaque d'un patient traité à l'Hôpital général de Shefford, relié avec le CHU de Sherbrooke, aura cette conséquence. De gauche à droite, lors de l'inauguration du système entre les deux établissements: le Dr Marcel Rodrigue, responsable du monitoring à Granby, le Dr Bertrand Dumas, grand responsable du service de cardiologie au CHU, M. Raymond Lacroix, directeur général de l'Hôpital général de Shefford et M. Simoneau, directeur général du CHU de Sherbrooke.

(Photo C-Line Jobin)

Des cours sur cassettes

La "pyramide créditiste" atteint le comté de Shefford

GRANBY (par Gérard Vachon) — Dans le cadre d'une tournée provinciale, M. Camil Samson, député de Rouyn à l'Assemblée nationale, était de passage, hier, à Granby, afin de rencontrer les dirigeants locaux du Ralliement créditiste du Québec qui ont manifesté beaucoup d'intérêt pour les cours sur la doctrine du Parti distribué, depuis le 22 janvier dernier, sous formes de "cassettes", dans toutes les régions du Québec.

Effectivement, ces cours qui sont, en fait, des enregistrements sur bande magnétique d'une durée de 20 minutes pourront être diffusés pour le bénéfice des membres du Ralliement créditiste du comté de Shefford.

Selon M. Samson, le parti a décidé de se servir de la logique pour faire rayonner à nouveau, sur le Québec, cette doctrine qui est également une philosophie.

Cette série de dix cours permettra aux créditistes d'approfondir davantage leur connaissance de la doctrine. Ainsi, une dizaine de personnes pourront se réunir et les écouter. Un animateur ou modérateur sera sur place pour répondre aux questions qui seront posées par les auditeurs après qu'ils auront écouté la bande sonore. Mais, on devra s'en tenir aux sujets contenus sur la "cassette".

Ces sujets auront trait à tout ce qui touche l'homme en général. On pourra également y trouver des explications sur le créditisme, le libéralisme économique et le socialisme.

"On ne demande pas aux gens qui vont les écouter de tout accepter. Au contraire, nous serons ouverts aux discussions", de faire remarquer M. Samson.

Ces cours semblent connaître beaucoup de succès depuis le 22 janvier. En effet, selon M. Samson et M. Gérard Perron, organisateur du parti, plusieurs comités ont déjà été visités et plusieurs cours y sont actuellement entendus. Déjà, semble-t-il, ils portent fruit.

But

Le but de ces cours

consiste surtout à réunir l'élément créditiste du Québec pour lui faire connaître la doctrine du Ralliement créditiste.

Par rapport à la deuxième série de cours qui seront distribués l'automne prochain, cette première série s'applique à traiter surtout de sujets généraux.

Il semble que le parti vise surtout à recruter des éléments qui pourront former, peu à peu, l'élite créditiste. Ces cours permettront au parti de les reconnaître.

Cette méthode pyramidale de diffusion constitue, selon les dirigeants du parti, la meilleure façon de toucher tout le monde, car ceux qui seront intéressés pourront agir, à leur tour, en tant

qu'animateurs, avec d'autres enregistrements et avec un autre petit groupe.

La deuxième série de cours qui sera distribuée au cours de l'automne sera plus approfondie et la troisième et dernière série portera directement sur la doctrine créditiste comme tel.

Succès

M. Samson se dit assuré du succès d'une telle méthode de diffusion, d'autant plus qu'elle fera penser les gens, et ce, sur une base de logique.

Le parti s'est fixé un objectif en ce qui concerne ces enregistrements. En effet, on prévoit en distribuer 450. Par ailleurs, on n'inclut pas

dans ce nombre les enregistrements qui seront faits à partir d'enregistrements. Déjà, certains comités en ont six ou sept...

Goddard & Daigneault inc.
MEUBLES FURNITURE
1204, PRINCIPALE GRANBY (chemin St-Paul)
378-3949
Aujourd'hui jour de la St-Valentin
à tous les amoureux nos meilleurs vœux

Il restera incarcéré entretemps Rudd cité à son procès aux prochaines Assises

GRANBY — (AD) — Laurent Rudd, un automobiliste de Granby, que le coroner Jacques Guertin avait tenu responsable par négligence criminelle de la mort de M. Albert Denis, un Granbyen dans la cinquantaine tué le 11 juin 1974 dans un accident de la route sur le Chemin St-Paul, a été cité à son procès au prochain terme des Assises, qui se déroulera à l'automne dans le district de Bedford.

Le juge Gérard Normandin de la cour des Sessions a cité le prévenu à son procès sous une accusation de négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule moteur. Le président du tribunal en est venu à cette conclusion après avoir présidé l'enquête préliminaire de Rudd, hier au palais de Justice de Cowansville, enquête au cours de laquelle la couronne, représentée par Me Henri Gamache, a fait entendre cinq témoins, dont l'agent Maurice Sénécal de la Sûreté du Québec qui avait mené l'enquête policière dans cette affaire, et qui a déposé en preuve hier un croquis du lieu de l'accident, ainsi que de nombreuses photographies de la scène de l'accident et des véhicules

impliqués. Cité à son examen volontaire, Rudd n'a présenté aucune défense et son avocat, Me Gilles Mercure, de la clinique d'aide juridique de Granby, n'a fait entendre aucun témoin.

Laurent Rudd, qui s'était vu refuser sa libération lors de l'enquête sur le cautionnement présidée par le juge Gérard Normandin, le 5 février, a donc repris le chemin des cellules de la prison commune où il devra séjourner dans l'attente de son procès. On sait qu'il est détenu en vertu d'une ordonnance de détention sous garde émise par le juge Normandin, qui l'avait alors qualifié de "danger public" au volant d'une voiture.

POUR LA VIE

Profitez pleinement de vos années de retraite grâce à une rente viagère garantie par La Métropolitaine

Ce nouveau contrat est d'une souplesse vraiment remarquable.

En plus il est admissible aux déductions d'impôt sur le revenu.



RÉJEAN POTHIER
représentant
15, Centre, Granby
372-3375

La Métropolitaine
au service de votre vie.

DOMAINE ARAMIS
(autrefois Domaine Léonard)
SALLE À LOUER
Pour noces, showers, réceptions de tout genre, associations, etc.

CONSEIL 14
450, CHEMIN GRANDE-LIGNE 378-8844

CUPIDON SUGGÈRE
pour la Saint-Valentin

DES ROSES...
DES ROSES...
DES ROSES...
DES ROSES...

372-3925
Maison Montcalm
FLEURISTE

210, YORK GRANBY

THEATRE **PALACE** GRANBY, QUE.
TEL. 372-4466

CLAUDE HEROUX présente: **Gilles LATULIPPE**
dans **POUSSE MAIS POUSSE ÉGAL**
avec Céline LOMEZ et Denis DROUIN Suzanne LANGLOIS Yves LETOURNEAU Huguette OLIGNY
Aussi **LES JARDINS DU DIABLE (tech)**
HORAIRE: POUSSE ÉGAL: LUNDI À VEND. à 9 h 05
SAMEDI À 9 h 20 p.m., DIM.: 2:50, 6:25 et 9:50

Editorial

Conseils de quartier et administration centrale

Les Granbyens peuvent se considérer chanceux et même privilégiés. Rarement voit-on une administration municipale aussi "ouverte" que celle de la ville de Granby. Alors que l'on se plaint malheureusement, dans de nombreuses villes de la province, que les affaires de la municipalité se règlent trop souvent à huis clos, tout, à Granby, se débat au grand jour et chaque citoyen peut prendre part aux discussions, à l'hôtel de ville.

Il y a plusieurs années que les choses sont ainsi dans notre ville. Mais depuis un peu plus d'un an, on peut dire que la situation s'est encore grandement améliorée. Un homme est venu et, avec les idées qu'on lui connaît, a redonné aux affaires municipales un nouveau souffle de vie, de démocratie, de participation.

Le maire Trépanier n'est certes pas le seul responsable de cette façon d'administration. S'il en est le grand instigateur, les membres actuels du conseil municipal ont évidemment leur mot à dire. Toujours est-il que les débats publics sont nombreux et que les citoyens prennent davantage conscience de leurs responsabilités publiques.

Ce n'est pas d'hier que le maire Trépanier prêche la participation de la population aux affaires municipales. Aujourd'hui, M. Trépanier met en pratique ce qu'il affirmait à l'automne 1973, pendant sa campagne électorale à la mairie de Granby qu'il voulait reconquérir.

Depuis cette élection, les murs de l'hôtel de ville ont quelquefois tremblé. Car avec le maire Trépanier, les choses ne se déroulent pas toujours calmement. Il a le don de choquer, parfois, de susciter les discussions les plus enflammées, souvent, de capter l'attention, toujours. Si ses gestes sont la plupart du temps spectaculaires, ses opinions le sont tout autant et entraînent alors des prises de positions qui ne laissent personne indifférent.

Que l'on soit du côté Trépanier, ou contre, il faut convenir que l'administration municipale est entre bonnes mains, même si nous ne sommes pas toujours d'accord avec lui. L'équipe qui le seconde (pas toujours mais...) est elle aussi responsable, en grande partie, de la saine administration de la ville.

Tout récemment encore, comme pour illustrer ce que nous venons d'avancer en rapport avec la démocratisation des affaires municipales et leur accès facile, le maire Trépanier lançait l'idée des "conseils de quartier" devant les membres du club Richelieu de Granby. Encore une fois, le maire n'y va pas de banalités. Est-ce par déformation professionnelle que le maire Trépanier innove, sort des sentiers battus et transpire l'originalité? Le fait qu'il soit architecte, et avant-gardiste par surcroît, nous le fait connaître probablement sous ce jour.

En voulant créer de nouvelles formes d'implications du citoyen, le maire Trépanier ne pouvait trouver mieux que de songer aux conseils de quartier. Bien sûr, l'idée n'est peut-être pas encore acceptée de tous, mais ça viendra. Il le faut.

Comment les citoyens pourraient-ils refuser de participer étroitement à l'administration de leur ville et à son développement. L'idée de M. Trépanier n'est peut-être pas tout à fait nouvelle, mais sa réalisation pourrait bien créer un précédent dans la province de Québec. Qu'on se souvienne de la dernière campagne électorale de la ville de Montréal alors que M. Jacques Couture, candidat à la mairie contre le maire Jean Drapeau, et le Rassemblement des citoyens de Montréal, préconisaient une telle structure.

Nous sommes convaincus que la population de Granby répondra à l'appel du maire Trépanier et que si les conseils de quartier voient le jour, à l'automne, comme le prévoit le premier magistrat, la politique municipale ne sera plus la même.

Les citoyens seraient alors impliqués dans les prises de décision, à toutes les étapes, concept, analyse, décision, réalisation. De plus en plus, l'homme veut s'impliquer dans les affaires publiques. Quoi de plus naturel puisque les affaires publiques sont celles qui le touchent le plus directement.

La formation de conseils de quartier vient donc ouvrir toute grande les portes de la participation réelle du citoyen. Et comme le maire Trépanier, nous sommes d'avis que c'est "avant tout dans le cadre municipal que devrait se développer la conscience politique des citoyens et leur intérêt à la chose publique".

On a souvent l'impression, dans notre monde moderne, que le pouvoir nous échappe, nous les simples citoyens. On a l'impression que le pouvoir décisionnel nous glisse entre les doigts et qu'il ne nous reste qu'à subir les décisions des autres.

Les conseils de quartier redonnent donc ce pouvoir à la collectivité dont les membres sont capables d'assumer les tâches concrètes d'administration courante: aménagement du territoire, construction d'habitations, services de loisirs et d'entretien, etc.

Le maire Trépanier souligne également que l'esprit paroissial et les activités de secteurs sont de plus en plus délaissés. Les conseils de quartier viendront donc en même temps redonner vie aux activités, aux structures des quartiers, et aux aspirations de la communauté.

Reste à espérer que toute la population de Granby accueillera avec satisfaction cette autre initiative du maire Trépanier qui doit se concrétiser dès l'automne de cette année. Si d'autres villes décidaient de suivre l'exemple de la "Capitale de la Haute-Yamaska", nous assisterions sans l'ombre d'un doute à une autre "révolution tranquille"...

Jean Naud

Les enfants savent ce qui est bon

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal est en train de faire mentir la théorie qui veut que les enfants préfèrent les aliments-camelote à la bonne alimentation.

Sept commissions scolaires de l'île ont éliminé les aliments-camelotes des cafétérias scolaires, et ont réduit les prix des mets nourrissants, grâce à un programme subventionné d'alimentation. On a remplacé, dans les machines automatiques, les bonbons et les boissons gazeuses par du lait et des fruits.

Le résultat, c'est que plus de 30 pour cent des élèves achètent maintenant pour moins de 50 cents un plat chaud nourrissant, et que 90 pour cent des élèves, aux niveaux élémentaire et secondaire, achètent des aliments dont les prix vont de cinq cents à 15 cents, et qui comprennent des fruits frais ou une salade, du yogourt

ou du fromage. Le lait est le breuvage le plus populaire.

Mme Nicole Saint-Jean-Demers, diététicienne en chef de la Commission des écoles catholiques de Montréal, déclare que les prix ont été réduits uniquement sur les aliments qui n'étaient pas automatiquement populaires. Mme Demers a également mis au point un programme visant à faire aussi l'éducation des parents en matière d'alimentation.

Approuvé le printemps dernier

Ce programme est en partie le résultat d'un système de subsides à alimentaires instauré par la commission en 1973. Il y a un an, le Conseil de l'île de Montréal a demandé à la CECM, la plus importante de l'île, de soumettre un programme qui pourrait être appliqué aux huit commissions

scolaires. Des représentants ont étudié cette proposition et les fonds ont été votés en avril dernier.

Six commissions scolaires ont adopté le programme à l'ouverture des classes en septembre. Une autre commission s'y est jointe en novembre, et on prévoit que la huitième suivra l'exemple des autres à l'automne 1975. Les aliments-camelote qu'on a fait disparaître comprenaient tous les aliments faits surtout de sucre, comme les bonbons, les pâtisseries riches en sucre et en graisse, les biscuits ou les petits gâteaux avec plus de sucre que de pâte, les "pop-sicles", les boissons gazeuses, les cacahuètes, la gomme à mâcher, les pommes "chips" et les aliments frits, comme le poissons avec frites, et enfin les beignes.

Les aliments populaires, comme les "hamburgers", les "hot dogs", les pizzas, les sandwichs "sous-marins" et les "smoked meats" sont permis mais seulement comme substitut, et seulement deux ou trois fois sur une période de six semaines.

Chocolat permis

Les glaces, le lait au chocolat et le "jello" sont permis et de nombreux parents ont téléphoné à Mme Demers pour lui en demander la raison. La diététicienne a cité l'étude faite par l'Ordre des dentistes, prouvant que ce sont les aliments qui laissent des particules dans les dents qui contribuent le plus à la carie dentaire. Par conséquent la crème glacée et le chocolat, qui fondent rapidement dans la bouche, sont permis, tandis que les cacahuètes sont interdites.

Au début, les enfants regrettaient de ne plus avoir d'aliments très sucrés, mais après cinq mois, il semble que la plupart aient accepté la situation. "Il n'y a que les professeurs qui demandent des boissons gazeuses, maintenant", dit Mme Demers.

Le principal d'une école à la Commission des Écoles protestantes a fait observer qu'il y a maintenant plus d'enfants à qui les parents ont donné la permission d'aller au "magasin du coin" pour acheter des aliments-camelote, depuis l'instauration du nouveau programme.

"Maintenant, ce qu'il faut, c'est un bon programme éducatif pour les parents", a dit le principal.



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

Droits réservés

L'opinion de nos lecteurs

Pour ou contre la peine de mort

"Oeil pour oeil dent pour dent". Ce vieux adage issu du fond des temps guide encore notre instinct et beaucoup sont ceux qui peuvent estimer qu'il vaut mieux exécuter quelques assassins chaque année en sauvant ainsi les vies humaines de futurs assassins en puissance.

Pourtant, nous voulons tous dépasser le stade de la vengeance. Il n'y a pas de vie en société possible si un homme se venge du tort qui lui est causé par un autre. Il doit se contenter d'en demander réparation à une autorité impartiale, c'est-à-dire à la justice.

À ce stade d'évolution, et comme les individus sont livrés sans défense individuelle les uns contre les autres, la collectivité doit les protéger tous et punir ceux qui leur causent des dommages. Si la loi du talion a disparu, la société en a conservé des droits puis-quelle se reconnaît le droit de supprimer légalement après jugement celui qui a commis un crime de sang.

Depuis des siècles, nous avons d'abord utilisé le jugement de Dieu et les ordalies, puis la justice s'est servie de cordes, donc de règles, pour châtier, mais après avoir obtenu des aveux par la torture appelée "question".

La torture n'était pas alors un châtiment mais un moyen de faire avouer un coupable présumé. Pièce maîtresse de l'instruction des procès criminels, elle allait figurer au musée des horreurs lorsque certains régimes l'ont remise en vigueur sinon en honneur. Mais qui d'entre nous reconnaît la valeur de la torture, qui peut approuver même les coups donnés aux détenus et le "passage à tabac", forme pourtant relativement bénigne?

Nous rejetons donc toute vengeance individuelle. Nous refusons la torture, mais nous admettons toujours dans notre droit la vengeance collective, c'est-à-dire la peine de mort.

De même, aucun d'entre nous n'accepte que des aveux soient obtenus par les bradequins, le fouet, les poings, et pouvons-nous souhaiter que la punition soit elle-même cruelle. Traditionnellement, la société ne se contentait pas d'enfermer, de rééduquer, de guérir, mais voulait aussi châtier. Pour l'exemple, la peine était publique et de préférence infligée au public. Une autre commission s'y est jointe en novembre, et on prévoit que la huitième suivra l'exemple des autres à l'automne 1975. Les aliments-camelote qu'on a fait disparaître comprenaient tous les aliments faits surtout de sucre, comme les bonbons, les pâtisseries riches en sucre et en graisse, les biscuits ou les petits gâteaux avec plus de sucre que de pâte, les "pop-sicles", les boissons gazeuses, les cacahuètes, la gomme à mâcher, les pommes "chips" et les aliments frits, comme le poissons avec frites, et enfin les beignes.

Les aliments populaires, comme les "hamburgers", les "hot dogs", les pizzas, les sandwichs "sous-marins" et les "smoked meats" sont permis mais seulement comme substitut, et seulement deux ou trois fois sur une période de six semaines.

Peut-on souhaiter revenir à cette méthode? Il y a à peine plus de dix ans des vedettes et des sadiques de

toutes les classes de la société allaient au petit matin se repaître de la mort du dernier monstre à la mode. La justice a dû cacher à toutes ses exécutions et bien peu sont ceux qui souhaitent être les témoins d'une exécution capitale.

Si nous ne voulons plus de tortures, si nous ne voulons plus de morts dans les supplices, si nous ne croyons plus à la valeur exemplaire du châtiment, il reste la suppression scientifique: "Cel homme est un monstre, tuons-le pour être tranquille."

Les partisans de la peine de mort ont raison d'insister sur l'horreur des crimes et sur les dangers de remise en liberté des criminels, mais rien n'oblige, dans l'état actuel du droit, à ce que cette remise en liberté se produise, et la peine de la perpétuité peut parfaitement être appliquée.

Pour beaucoup, également, la peine de mort ne devrait plus exister, malgré

la révolte légitime des familles des victimes et en particulier des parents des malheureux enfants lâchement assassinés. Mais comment ne pas croire que le vieux adage chrétien "celui qui frappe par l'épée périra par l'épée" ne s'adresse pas aux assassins mais au contraire aux civilisations qui se reconstruisent le droit de prononcer la mort. L'heure est celle de la violence, celle de la contestation, celle où l'on peut craindre une escalade de la brutalité. Beaucoup réagiront en lisant qu'il est moins que jamais opportun de supprimer la peine de mort, mais d'autres, dont l'auteur de cet article, souhaitent que pour répondre à l'escalade par un geste de paix, la peine de mort figure désormais comme les ordalies ou la torture dans l'histoire des peines criminelles.

Gilles Goyette,
134, rue Montcalm
Granby

TUYAUX SUR L'IMPÔT

Q. Une divorcée peut-elle demander l'équivalent de l'exemption de mariée de \$1,492 pour un enfant de 13 ans?

R. Oui, pourvu que l'enfant vive avec elle dans un établissement domestique autonome.

Q. Ma femme et moi avons le même âge et, cette année, nous avons droit à l'exemption en raison d'âge. Dois-je dans ma déclaration, réclamer l'exemption en raison d'âge de \$1,066 pour ma femme, ainsi que celle de \$1,066 pour moi-même?

R. Non. Le fait que votre femme ait le droit de réclamer l'exemption en raison d'âge si elle produit sa propre déclaration d'impôt n'a aucun effet sur le montant que vous pouvez réclamer comme exemption de marié.

Q. Ma femme et moi nous sommes mariés en septembre. Elle travaillait avant le mariage mais elle n'a pas travaillé depuis. Puis-je réclamer la totalité de l'exemption de marié de \$1,492 à son égard? Que doit-elle faire en ce qui concerne la production d'une déclaration?

R. Si elle n'a pas touché de revenus après votre mariage, vous pouvez réclamer la totalité de l'exemption de marié de \$1,492; autrement, calculez votre exemption en ne tenant compte que du revenu qu'elle a touché après votre mariage. Si votre femme est imposable ou que l'impôt a été retenu sur son salaire, elle doit produire sa propre déclaration.

Q. Mon neveu âgé de 15 ans est venu habiter chez moi l'an dernier lorsque ses parents ont été tués dans un accident d'automobile. Bien que je n'aie pas été nommé tuteur légal et qu'aucun document n'ait été signé, il est complètement à ma charge. Puis-je le considérer comme personne à charge dans ma déclaration d'impôt sur le revenu?

R. Oui. Le fait que vous n'avez pas été nommé tuteur légal ne doit pas vous empêcher de déclarer votre neveu comme personne à charge si les autres conditions sont remplies.

Q. Ma femme travaille et a gagné plus de \$1,806 en 1974. Je sais que dans ma déclaration d'impôt sur le revenu, je ne puis réclamer l'exemption de marié de \$1,492 à son égard. Puis-je cependant réclamer cette exemption pour notre enfant?

R. Non. L'exemption de \$1,492 pour le soutien d'un enfant ne peut être réclamée que par un contribuable qui n'est pas marié ou qui est séparé de sa femme et ne subvient pas aux besoins de celle-ci.

Q. Nous avons eu notre premier enfant la semaine dernière. Comment dois-je procéder pour faire modifier mes déductions d'impôt; dois-je faire quelque chose?

R. La venue d'un enfant modifie le montant de vos exemptions. Vous devriez avertir votre bureau du personnel qui vous fera remplir une nouvelle formule TD1. Vous devez le faire dès que possible.

Q. Par suite de l'indexation des prix à la consommation, de combien les exemptions personnelles dépassent-elles les montants déductibles en 1973?

R. L'exemption personnelle de base, ainsi que toutes les autres exemptions personnelles, y compris la limite du revenu des personnes à charge, ont été augmentées de 6.6 pour cent. Les montants majorés sont indiqués à l'Annexe 6 et à la page 4 de votre déclaration d'impôt sur le revenu pour 1974.

Q. Je suis marié et j'ai mes parents totalement à ma charge qui vivent à l'étranger. Quelle exemption puis-je réclamer pour eux-ci?

R. Vous pouvez réclamer les montants réels dépensés pour subvenir aux besoins de vos parents jusqu'à concurrence de \$550, par personne. Vous devez remplir et joindre à votre déclaration d'impôt la formule T1E-NR que vous pouvez obtenir de votre bureau de district d'impôt.

Je suis divorcé et je subviens aux besoins d'une fille de 18 ans qui va à l'université. Elle réside dans mon établissement domestique seulement pendant les vacances. Elle n'a pas eu de revenus au cours de l'année. Puis-je réclamer l'équivalent de l'exemption de marié même si elle ne réside pas avec moi pendant toute l'année?

R. Oui. On considère que, dans votre établissement domestique autonome, vous avez subvenu aux besoins d'un enfant à charge qui va à l'école ou à l'université.

Q. J'ai été le soutien de ma fille de 20 ans jusqu'à ce qu'elle se marie, en juin 1973. Elle n'a touché aucun revenu avant ou après son mariage. Qui peut demander une exemption d'impôt sur le revenu pour elle?

R. Dans ce cas, vous pouvez demander une exemption de \$550, pour votre fille et son mari peut demander une exemption de \$1,400.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par

La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est.

Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour					
Samedi	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Semaine					
Année	Etats-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 6679

Un des trois soumissionnaires en a su plus que les autres...

GRANBY (par Gérard Vachon) — Beaucoup de paroles, il va sans dire, ont été prononcées depuis le début des audiences de la commission d'enquête sur l'administration municipale de Farnham, et plusieurs faits ont été portés à l'attention de la commission.

Comme on peut le concevoir, le témoignage de M. Gérard Harbec, le premier magistrat de la ville de Farnham, concerne tous ces faits qui, un à un, refont immanquablement surface.

Ainsi, au cours de la journée d'hier, on a interrogé M. Harbec sur des travaux de pavage exécutés dans la ville de Farnham au cours des années 1971, 1972 et 1973, travaux qui, selon Me Louis Jolin, procureur de la commission, auraient occasionné des déficits pour la ville de Farnham.

Me Jolin, de même que les commissaires Bolduc et Boucher, a alors fait ressortir les chiffres reliés à ces travaux et a questionné M. Gérard Harbec relativement à certains faits que la commission voulait éclaircir une fois pour toutes.

Dans ce contexte, c'est l'année 1973 qui a retenu le plus l'attention. Au cours de cette année-là, la ville budgétisait un montant de \$10,000 pour couvrir des dépenses de pavage de rues ou autres travaux dans le secteur des travaux publics. De plus, selon M. Harbec, la ville s'assurait, par la suite, des octrois gouvernementaux de l'ordre de \$35,000 pour défrayer de tels travaux.

Cependant, au total, le coût de ces travaux a atteint environ \$80,000, ce qui, selon Me Jolin, a mis la ville "dans le trou" pour un montant

de quelque \$33,000, et ce, uniquement dans ce secteur.

On comprend facilement qu'il n'en fallait pas plus à la commission pour interroger le témoin, se basant sur les rapports des enquêteurs du gouvernement qui ont passé au peigne fin, depuis le début de l'année 1974, les dossiers de l'hôtel de ville de Farnham, sur les documents qui ont été remis à la commission et sur les affirmations de certains témoins qui ont été appelés lors des audiences publiques, depuis septembre 1974.

La commission a d'abord fait état des travaux de pavage que la ville de Farnham comptait entreprendre au cours de l'année 1973 au coût de \$35,000. Durant l'année, le conseil adoptait une résolution demandant des appels d'offres, par la voie des journaux, aux compagnies intéressées à faire du pavage de rues à Farnham. On y indiquait le devis des rues ainsi que le coût des travaux, soit \$44,000. Le tout aurait finalement atteint la somme de \$80,000.

Soumissions

La commission a fait remarquer en premier lieu au témoin qu'un montant de \$9,000 séparait les prévisions et la demande d'appel d'offres (\$35,000 et \$44,000).

Par la suite, on a demandé des explications à M. Harbec sur le fait que parmi les soumissions remises à la ville à cet effet, deux avaient inclus des chèques respectifs de \$4,400 (10% du coût des travaux) tandis que l'autre soumissionnaire, soit Comet construction, déposait un chèque de \$8,500.

Pourquoi \$8,500? Il

apparaissait, à la lumière de certains témoignages, que le soumissionnaire en question avait dû se rendre compte que les travaux indiqués dans le devis étaient beaucoup plus importants que la somme de \$44,000 prévue à cet effet et que, après vérification, il en était venu à fixer un montant approximatif de \$81,000, d'où le dépôt du chèque de \$8,500.

Le témoignage de M. Harbec a appris à la commission que, entre la demande d'appel d'offres et l'arrivée des soumissions à la ville de Farnham, Comet construction avait appelé le maire pour lui faire remarquer cette importante différence au niveau du coût.

M. Harbec aurait alors mentionné à Comet construction la possibilité de travaux au coût d'environ \$80,000, mais que cela dépendait des subventions que pouvait accorder le ministère des Transports à la ville, au cours de l'année.

Le commissaire Bolduc s'est élevé farouchement contre une telle façon de procéder, et après avoir appris de la bouche de M. Harbec que les deux autres soumissionnaires n'avaient pas été mis au courant de cette information (M. Harbec a laissé

entendre, à ce sujet, qu'il n'appelait jamais les soumissionnaires et que, dans ce cas, c'est Comet qui l'avait appelé au téléphone), il a indiqué que les autres avaient également le droit de le savoir et qu'il était probable que Comet construction, ayant eu l'information, avait pu soumettre à un prix plus bas.

Déficit

Quand il a été question du déficit comme tel enregistré par la ville, le témoin a répondu que si, après avoir rencontré le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, à Québec, (il a fait remarquer qu'il était alors accompagné par M. Jacques Tremblay, député d'Iberville, et M. Jean-Bernard Luneau, secrétaire-trésorier de la ville de Farnham) ce dernier n'avait pas laissé miroiter la possibilité d'une subvention pour couvrir de tels travaux, ces travaux n'auraient jamais été exécutés et la ville n'aurait pas eu à essuyer un déficit.

Pour sa part, la commission s'est dite étonnée que M. Harbec ait pris pour acquis que la ville allait recevoir du gouvernement une subvention de \$30,000 ou \$35,000. Ce

à quoi l'autre a répondu: "Si on ne peut plus se fier à la réponse d'un ministre, à qui va-t-on se fier?"

Entretiens, M. Harbec avait indiqué à la commission qu'il avait effectué plusieurs démarches dans le but d'obtenir à la ville une telle subvention et que ces démarches s'étaient même poursuivies jusqu'en 1974, soit l'an dernier, mais qu'en septembre, pendant le déroulement de l'enquête, M. Raymond Mailloux lui avait écrit une lettre dans laquelle il mentionnait qu'il ne pouvait verser une telle subvention, tout en faisant état de l'enquête en cours, et qu'il était désolé de ne pouvoir le faire.

La commission n'en a pas moins adressé des reproches à l'endroit du maire Harbec qui, en tentant d'expliquer que certains travaux avaient été nécessaires, s'est vu répondre par le commissaire Bolduc: "On n'est pas ici pour reprocher à la ville de faire des travaux de pavage, mais pour étudier sa façon de procéder".

Pour sa part, Me Louis Jolin a parlé de "montant fabuleux" de quelque \$164,000 que la ville n'avait pas prévu dans son budget, au cours des quatre dernières années.

"Vous faisiez des budgets en envisageant de recevoir des subventions, sur tout en ce qui concerne le pavage".

A ce chapitre, M. Harbec a fait remarquer, à son tour, à la commission qu'au cours des trois dernières années, "le budget global de la ville est arrivé presque sans déficit", tout en soulignant qu'il en apporterait les preuves devant la commission.

Escomptes

Sur une question de Me Jolin, M. Harbec a confirmé le fait que, avant l'enquête, la compagnie Saint-Paul construction donnait des escomptes sur certains matériaux, mais il a fait remarquer que ces escomptes n'étaient plus appliqués, principalement en raison du fait que la ville procède maintenant par voie de soumission lorsqu'il est question d'effectuer des achats (asphalte, ciment, etc.).

"Est-ce que vous avez déjà eu des escomptes indirects", a ensuite questionné le procureur Jolin, précisant sa pensée en ajoutant "par en-dessous de la table". La réponse du maire ne se fit pas attendre. "Non, monsieur".

Coup d'oeil sur la région

Décès à Maricourt

MARICOURT — M. Armand Pépin, célibataire de Maricourt, est décédé à l'âge de 69 ans. Les funérailles ont eu lieu à l'église Sainte-Marie de Maricourt.

Partie de cartes

COWANSVILLE — Les filles d'Isabelle du cercle Saint-Léon organisent une grande partie de cartes, à la salle des Chevaliers de Colomb, le 18 février, à 20:00 heures. Un goûter sera servi à la fin de la soirée. Des prix de présence seront tirés.

CUPIDON SUGGÈRE
pour la Saint-Valentin

DES ROSES...
DES ROSES...
DES ROSES...
DES ROSES...

Maison Montcalm
FLEURISTE

210, YORK GRANBY

Cinéma
LES GALERIES DE GRANBY

VOISIN DU K-MART tel. 378-4623

2e sem.
TRIOMPHALE

un film violent

14 ANS

de DENYS ARCAND

gina

CELINE LOMEZ CLAUDE BLANCHARD
FREDERIQUE COLLIN PAULE BAILLARGEON
GABRIEL ARCAND ROGER LEBEL

ET LA PARTICIPATION DE DONALD LAUTREC

HORAIRE
Fin de semaine: "GINA" 2:30 - 6:05 - 9:40
"NUITS D'AMOUR..." 12:30 - 4:00 - 7:35.
Sur semaine: "GINA" 6:15 - 9:40,
"NUITS D'AMOUR..." 7:45.

CINÉMA 1

18 ANS Adultes

De l'auteur d'"El Topo", un film éblouissant et déconcertant, ésotérique et curieusement ironique. Une intrigue impossible à résumer, où l'on voit des personnages, en quête d'immortalité, atteindre une montagne où vivent des sages depuis 30,000 ans.

THE HOLY MOUNTAIN
V.O.
(Sous-titres français)

LA MONTAGNE SACRÉE
de a.jodorowsky

aussi
"LE TUEUR"
avec Jean Gabin

... Servi à la moderne!

KAMA SUTRA
D'AUJOURD'HUI
(Les Carrières de l'Amour)

CINÉMA 3

Horaires: Fin de semaine: "Kamasutra" 1:00, 4:00, 7:00, 10:00. "Les Minettes" 2:20, 5:20, 8:20. Sur semaine: "Kamasutra" 7:00, 9:55. "Les Minettes" 8:20.

NUITS D'AMOUR et d'EPOUVANTE
FRANK WOLF
SUSAN SCOTT
couleur

les Minettes en Folie
V.F. de "Bed Bunnies"
Maurena Landen-R.Bergen COULEUR

Les-à-côtés

Me Louis Jolin a semblé heureux d'apprendre que l'enseigne publicitaire que le Café canadien avait installée, dans le temps, à un endroit de la ville où ce n'était pas permis, avait été enlevée. Mercredi, il s'était dit "très intéressé" par cette affaire.

Au moins une personne à Farnham sait comment ce panneau a été enlevé, avons-nous appris dans les couloirs de la Cour provinciale...

D'après le témoignage de M. Gérard Harbec, la firme d'urbanistes Sotar aurait été engagée par la ville pour réviser son règlement de zonage. Il en coûtera environ \$7,000 pour ce faire. A ce sujet, Me Jacques Richard a fait remarquer qu'il pouvait s'agir là d'un des bons effets de l'enquête...

Les \$611.57 que les travaux exécutés par la ville, sur le chemin du dépot, dont l'entretien avait pourtant été confié par contrat à l'entrepreneur George McGowan et que la ville avait du absorber, seront récupérés. En effet, le conseil en est venu à une entente avec M. McGowan. La ville augmente la rémunération de l'entrepreneur pour l'année 1975, à condition qu'il rembourse les \$611.57 sur une base de douze mois. C'est ce qu'a rapporté hier M. Harbec, devant la commission.

Me Jacques Richard a demandé à M. Harbec s'il était déjà arrivé que des assemblées plénières du conseil de ville se terminent "en caucus". "Il y a peut-être eu des discussions après les assemblées, mais aucune résolution n'a alors été adoptée". Me Richard a insisté et présentant des documents à M. Harbec, il lui a fait remarquer que des soumissions concernant une auto-niveleuse et un tracteur sur chenilles avaient été annulées au cours d'une assemblée du genre. Pour sa part, M. Harbec s'est empressé de souligner qu'il n'avait pas présidé cette assemblée "en caucus" puisqu'il n'était pas là et que Mme Madeleine Auclair, alors pro-maire, en avait assumé la présidence.

M. Gérard Harbec a admis, hier, qu'il avait déjà payé des billets de contravention pour des automobilistes. Il a parlé d'une proportion de 10%, tout en faisant remarquer à la commission que c'était peu, considérant le peu de billets du genre émis à Farnham... Par ailleurs, il a expliqué qu'il n'avait jamais "défait" un billet du genre.

Les audiences publiques de la commission d'enquête reprendront mercredi, le 19 février, à 10 heures. Il est presque assuré que le maire Hsrbec sera de nouveau appelé à la barre des témoins, du moins, la commission en a exprimé le désir.

Souper-causerie

ST-JEAN — Le ministre d'Etat au conseil exécutif, M. Fernand Lalonde, prendra la parole lors du dîner mensuel de l'Association des manufacturiers canadiens, au club de golf de Saint-Jean d'Iberville, à 18:00 heures. Le sujet traité sera la loi sur les langues officielles.

Journée colombienne

ACTON VALE — Cette année, la journée colombienne sera marquée à Acton Vale par un concert, présenté par les Petits Chanteurs de Granby, dimanche le 9 mars en l'église Saint-André. Les billets sont déjà en vente pour cette soirée. On vous attend nombreux...

Une initiation

ACTON VALE — Le Grand-Chevalier, M. Alain Delorme, annonce qu'une initiation aurait lieu à Roxton Falls en avril prochain, et il demande aux membres de soumettre les noms de leurs candidats le plus tôt possible pour approbation.

Candidate des CC

ACTON VALE — Mlle Huguette Gazeille, parrainée par les Chevaliers de Colomb dans les concours pour le choix de la reine du hockey mineur 1975, a rendu visite aux membres lors d'un déjeuner, où elle fut présentée par le Grand-Chevalier.

Malgré les feux de signalisation

Un grave accident fait deux blessés sur la voie de ceinture, à Farnham

FARNHAM —(AD)— Un sexagénaire et son épouse ont écopé de diverses blessures dans la violente collision de leur voiture avec une camionnette, à l'occasion du premier accident grave survenu à l'intersection de la voie de ceinture et de la rue Jacques-Cartier, à Farnham, depuis l'installation des feux de

signalisation à ce dangereux carrefour.

La police a identifié les blessés comme étant M. Edward Stemmann, 62 ans, et son épouse Lisa, tous deux domiciliés au 46-A, rue Durand, à Châteauguay. Ils ont été transportés à l'Hôpital BMP, à Cowansville, à bord d'une ambulance de la maison Desourdy.

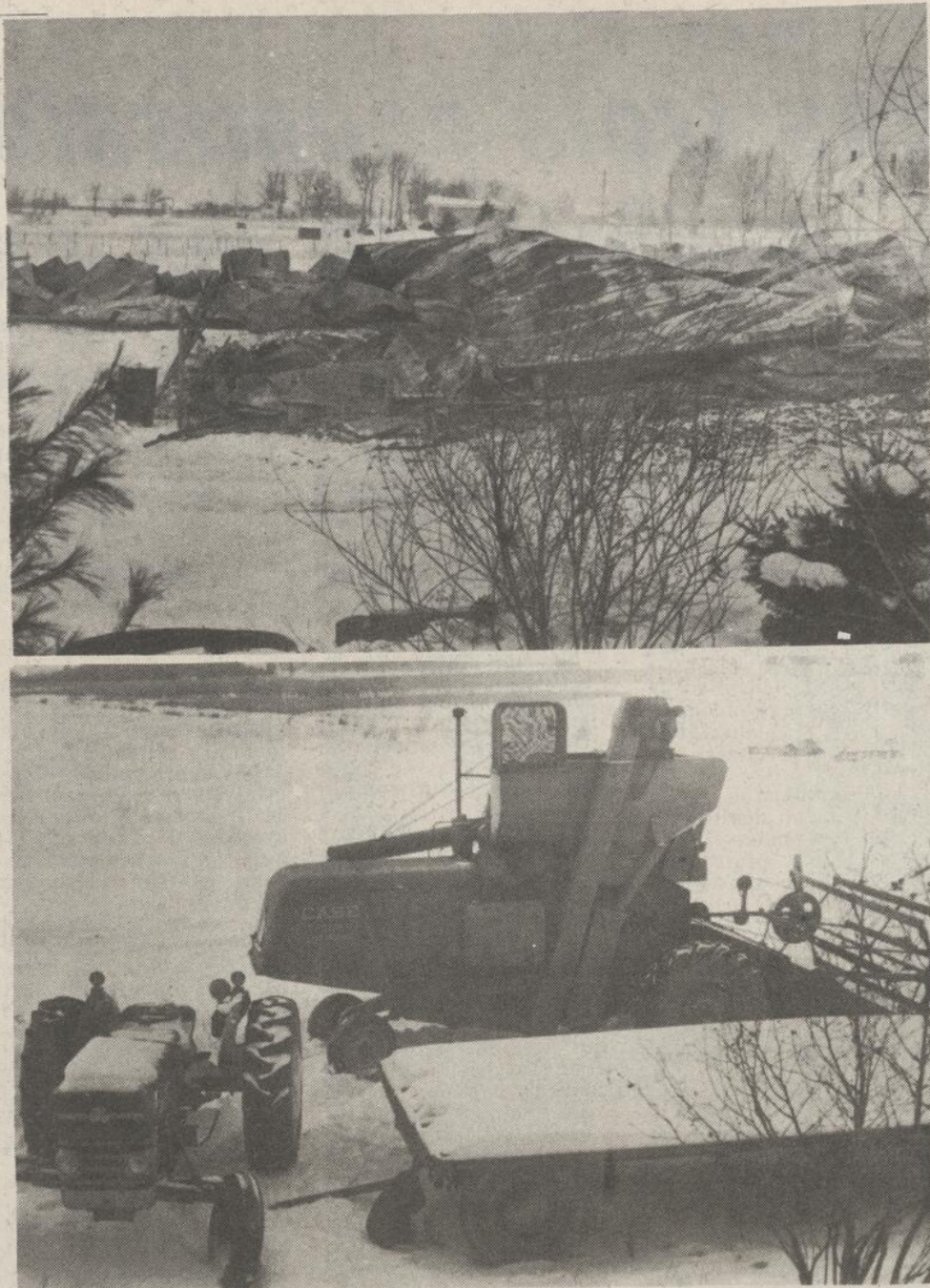
M. Stemmann a par la suite été transféré à l'Hôpital St-Joseph de Lachine, où il a été admis au département de la neurologie. Il a été blessé à la tête mais on ignore la gravité de ces blessures. Quant à son épouse, elle a été hospitalisée à Cowansville; nous n'avons pu obtenir de plus amples informations, quant

à la nature et la gravité de ses blessures.

Dommages élevés

L'accident s'est produit au début de l'après-midi, plus précisément vers 13 heures, et a donné lieu à un choc pour le moins brutal puisque les dommages matériels relevés sur les deux véhicules atteindraient quelque \$5,000.

La camionnette impliquée dans la collision était pilotée par M. Jacques Fontaine, 21 ans, du 241, Des Carrières, à St-Jean, qui est sorti sain et sauf de cette aventure. Le véhicule est la propriété de la compagnie Bell Canada.



La mort passe mais les ruines subsistent...

Sous le déchaînement des flammes, le bâtiment s'est effondré comme un château de cartes sur les carcasses calcinées des animaux qui ont péri dans le sinistre; la grange-étable, rasée au sol comme en témoignent le document du haut, a servi de tombeau à plus d'une centaine d'animaux qui y séjournent pour l'hiver. Tout a été détruit de fond en comble par l'élément destructeur, à l'exception d'un tracteur, d'une moissonneuse-batteuse et d'une voiture qui se trouvait dans le champ; il en fut de même d'un petit chien de ferme, dont on aperçoit la silhouette sous le bord de la voiture, près de la roue avant (photo du bas). Même si la maison familiale a été épargnée, les pertes n'en sont pas moins de quelque \$50,000.

(Photos Marc Robitaille)

carrières ET PROFESSIONS

CONSTRUCTION SURINTENDANT DE CHANTIER

- Nos ingénieurs de projets de construction, comptent sur les compétences de leur surintendant pour contrôler les activités, diriger les hommes et prendre les décisions dans l'exécution des travaux sur le chantier.
- Le poste que nous vous offrons est pour la construction d'une usine de filtration à la ville de Bromont. Les travaux commencent au début du mois de mars.
- Faites-nous part de votre expérience pertinente avant vendredi le 21 février 1975, en téléphonant à Robert Scott au numéro:

288-4148 (514) poste 383

Consultez
"CARRIÈRES
&
PROFESSIONS"
régulièrement
dans

La Voix
de l'Est

Une page d'histoire

Le 14 février 1975

La tuerie la plus spectaculaire des annales du désordre à Chicago à travers les années est survenue il y a 46 ans — en 1929 — quand la bande d'Al Capone a exécuté son célèbre massacre de la Saint-Valentin. Sept membres de la bande rivale, celle d'O'Banion, furent forcés de se mettre en ligne dans un garage et furent fauchés à la mitrailleuse.

Qui a les moyens de payer \$100, \$200, \$500 ou plus D'IMPÔT EN TROP?

«Tu me parles d'épargner quand j'arrive à peine à joindre les deux bouts.»
«Alors, tu n'as pas les moyens de payer trop d'impôt.»



«Et si je te disais que tu paies trop d'impôt et que tu peux corriger cette situation.»



«Comment ça?»

«Grâce au compte de dépôt d'épargne-retraite offert par la Banque Provinciale...»

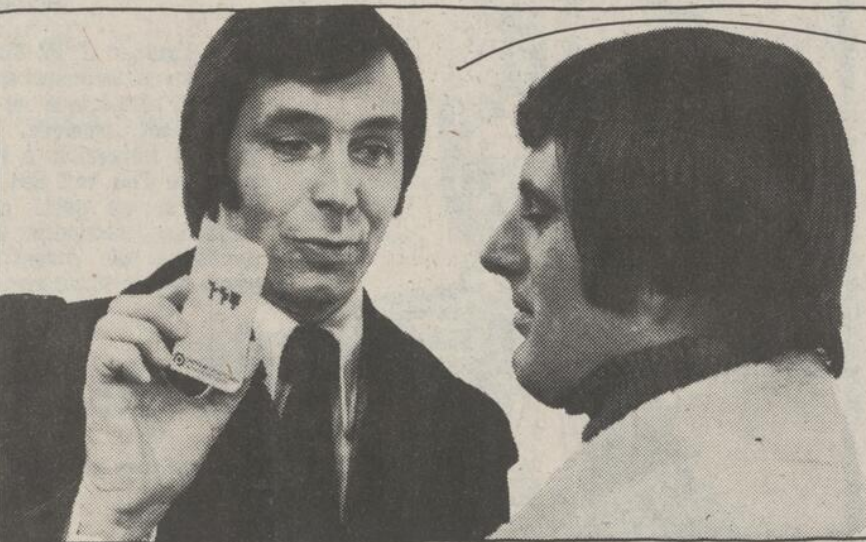


«C'est simple. Les gouvernements te permettent de soustraire de ton revenu imposable les montants versés à un régime enregistré d'épargne-retraite, jusqu'aux limites établies. Donc, plus tu déposes dans le compte de dépôt d'épargne-retraite de la Banque Provinciale, plus tu épargnes de l'impôt.»



«Pas bête...»

«Comprends pas?»



«Et ce n'est pas tout. L'argent placé te rapporte de gros intérêts sur lesquels tu ne paies aucun impôt, tant que ton régime est en vigueur. Il suffit d'un minimum de \$200 pour commencer et de \$50 par dépôt subséquent. De plus, il n'y a aucun frais d'administration. Bref, c'est un programme simple. Tu reçois même un carnet où tu peux suivre l'évolution de ton bien. Comme dans un compte d'épargne spéciale...»

Il y a tant de choses à dire au sujet du compte de dépôt d'épargne-retraite de la Banque Provinciale. Allez vite les entendre à la succursale le plus près de chez vous. Hâtez-vous! Après le 28 février, il sera trop tard pour appliquer vos versements à votre rapport d'impôt de 1974.



banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE

carrières ET PROFESSIONS

Chaque jour le quotidien La Voix de l'Est groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les hommes de carrières ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre, ou demande, au besoin. Demandez le service des Carrières et professions. Composez

372-5433

demandez
Diane



Sport

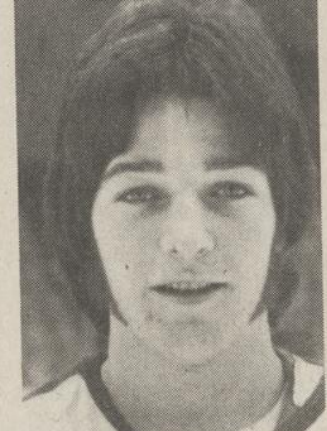
La 3e place en jeu ce soir à Granby-St-Jérôme nous visite

GRANBY — Les Vics de Granby auront du pain sur la planche ce soir, au Palais des Sports à 9 h, alors qu'ils auront la visite des Alouettes de St-Jérôme, cette équipe de deuxième place qui refuse carrément de concéder le championnat au Royal de Lac Mégantic.

Chez les Vics de Granby, l'esprit d'équipe est excellent, malgré les incidents des derniers jours. Les joueurs ont tenu une bonne pratique, hier soir, et tous sont impatientes de prouver à leurs partisans qu'ils peuvent continuer leur poussée, en dépit de tout, et terminer la saison au troisième rang.

Les Vics verront de nouveau leur position menacée, ce soir. En effet, pendant qu'ils affrontent les Alouettes de St-Jérôme, les Rebelles de Longueuil, eux, seront à Waterloo pour affronter les Maroons de l'Est. Les Vics se doivent donc de l'emporter, ce soir pour, au moins, conserver leur avance d'un point, et même l'augmenter, si possible.

L'instructeur Raymond Larose a refusé de commenter l'absence de Couture et de Monty. "Je suis peiné pour ces joueurs, mais je compte sur d'autres joueurs capables de nous les faire oublier", a-t-il dit.



Louis Ledoux

Raymond déplore toutefois la blessure à Normand Lefèvre. Ce dernier, déjà blessé à un genou, s'est infligé une autre blessure, cette fois à une cheville, dimanche soir dernier, contre Mé-

gantic, et on a dû lui mettre un plâtre afin d'hâter la guérison. Tout indique que Normand ne pourra revenir au jeu avant la semaine prochaine.

Le reste de l'équipe se porte bien, bien qu'un couple de joueurs soi-



Bruno Bertrand

gnt des blessures mineures, susceptibles de nuire à leur rendement. Larose n'a pas l'intention de rappeler le renfort des Vics midjets. "Nous avons battu Mégantic, dimanche dernier, et mes gars sont en mesure de répéter cet exploit contre St-Jérôme, vendredi soir", a-t-il dit.

Raymond souhaite toutefois que ses hommes utilisent leur pesanteur dès le départ ce soir, afin d'anéantir les visiteurs. "Nous devons les frapper sans cesse pour espérer les battre", a-t-il dit. De plus, Raymond Larose a fait remarquer que même si ses hommes avaient perdu leurs deux dernières parties à St-Jérôme, ce n'était là que le fruit de la chance. "Nous avons disputé un bon match à chaque occasion, mais la chance nous a tourné le dos. L'espère que vendredi soir, ce sera différent", a-t-il dit.

Raymond a aussi parlé de ses nouveaux venus, Bertrand et Ledoux, qui retrouvent rapidement leur bonne condition. "Je crois que ces gars-là vont éclater bientôt. Ils auront l'occasion de se faire valoir, car ils auront beaucoup de glace", a-t-il dit.

Après le match de ce soir, les Vics feront un voyage de trois parties à l'étranger, au cours desquelles ils visiteront St-Jérôme mardi, Waterloo mercredi prochain, et Thetford dimanche soir. Voici maintenant le rendement des joueurs des Vics de Granby:

Rendement des Vics

NOMS	PJ	B	A	Tot.	Pun.
Bob Moison	48	29	62	91	44
Bernard Harbec	31	37	33	70	38
Gaëtan Rheault	37	24	37	61	44
Denis Cecire	48	24	31	55	56
Mario Claude	48	14	38	52	75
Normand Lefèvre	42	18	33	51	51
Roger Gauthier	48	21	23	44	45
Marcel Côté	43	19	20	39	73
Réjean Monty	42	6	29	35	35
Gaëtan Gagnon	44	18	13	31	20
Denis Tessier	35	9	10	19	259
Daniel Roy	45	1	16	17	69
Alain Pard	21	10	5	15	30
Denis Dion	48	2	11	13	178
Benoît Couture	26	2	6	8	99
Bruno Bertrand	13	1	3	4	60
Gilles Ledoux	13	1	1	2	0

Philadelphie dispose des Hawks

PHILADELPHIE (AP) — Rick MacLeish a marqué le but victorieux en plus de fournir deux passes pour conduire les Flyers de Philadelphie à un gain de 4-1 contre les Black Hawks de Chicago hier soir dans un match de la Ligue nationale de hockey.

Première période
Aucun pointage.
Pénalités — Dupont 3:32, 8:31, Esposito C mineure, majeure, Kin-

drachuk Phi majeure 6:32, MacLeish Phi 10:55, Jarrett C 16:04, Van Impe Phi majeure 18:13.

Deuxième période
1. Philadelphie, Dornhoefer 12 Clement, Joe Watson 3:11
2. Chicago, Martin 10 Tallon 5:33
3. Philadelphie, MacLeish 20 Dornhoefer, Barber 8:57
4. Philadelphie, Clarke 15 MacLeish, Leach 12:42
Pénalités — Martin C

3:50, Dornhoefer Phi 11:08, Russell C 14:45, Joe Watson Phi 18:20.

Troisième période
5. Philadelphie, Leach 27 MacLeish 2:50
Pénalités — Marks C 3:52, Clement Phi 10:26, Russell C 15:37.

Lancers
Chicago 9 10 8—27
Philadelphie 10 15 12—37
Gardiens — Esposito, Veisor, Chicago; Parent, Philadelphie.
A—17,007.

Les équipes québécoises d'escrime et de badminton invaincues à Lethbridge

LETHBRIDGE, Alta (PC) — Caractérisée par la détermination, l'équipe de badminton du Québec s'est illustrée hier aux troisièmes Jeux d'hiver du Canada.

Vainqueur mercredi soir de Terre-Neuve par le score de 8-1, le Québec a défait la Saskatchewan 9-0 et l'Alberta, sa principale rivale, 5-4.

Une rencontre de badminton comprend deux simples masculins, deux doubles masculins, deux doubles féminins et un double mixte, tous disputés au meilleur des

trois manches. "Notre équipe est beaucoup mieux équilibrée que la plupart des équipes adverses", a indiqué Roger Cauchon, de Québec, qui a battu en simple Wayne McDonald, de la Saskatchewan, 15-2 et 15-4 et George Brown, de l'Alberta, 15-9 et 15-10.

"Et cet équilibre, c'est à notre instructeur — Serge Parent, de Ste-Foy — que nous le devons. Grâce à sa méthode d'entraînement, nous formons aujourd'hui une équipe polyvalente, capable de modifier ses paires selon l'adversaire.

"Et nous n'avons rien à envier à personne en ce qui a trait à la condition physique. Parent a insisté par exemple pour que certains membres de l'équipe perdent du poids."

Complétée par Jean-Claude Cloutier, Bernard Laflamme, Gaëtan Jean, Johanne Falardeau, Linda Lajeunesse, Claire Piché et Hélène Bilodeau, tous de Québec, l'équipe québécoise affronte aujourd'hui l'Ontario et les Territoires du Nord-Ouest.

"Une des raisons de nos succès est la puissance de nos files", a souligné Laflamme. "Elles maîtrisent très bien la technique du smash."

INVAINCUE A L'ESCRIME

Le tournoi d'escrime s'est poursuivi hier par le fleuret, dames et messieurs. Au seuil d'une rencontre importante

avec l'Ontario, l'équipe masculine du Québec était toujours invaincue, ayant battu mercredi soir le Manitoba 9-0 et l'Alberta 8-1.

Les escrimeuses du Québec, de leur côté, ont eu raison tour à tour du Manitoba 7-2, de l'Alberta 8-1 et de Terre-Neuve 8-1.

Rien ne va plus au Mont Westcastle. Après l'annulation mercredi des slaloms géants dames et messieurs, à cause d'une tempête de neige, une avalanche a forcé hier les organisateurs des épreuves de ski alpin à reporter à une date ultérieure les slaloms spéciaux. Un préposé à l'entretien de la piste a même été enseveli sous la neige mais a été secouru aussitôt.

La course de fond de 10 kilomètres pour dames a cependant eu lieu et la médaille d'or a été enlevée par Anita Pettersen, de la Colombie — Britannique, avec un temps de 40:43,32 minutes. Elle a devancé Connie Servold, de l'Alberta, par 5,2 secondes.

Lynn Omholt-Jensen, de Chelsea, s'est classée septième, en 41:41,87, et Lise Demers, de Jonquière, neuvième, en 43:42,77. Défaits 15-6 mercredi soir, au curling, par l'Alberta, les représentants du Québec ont surclassé hier l'Île-du-Prince-Edouard 8-4, et le Yukon 6-5. En soirée ils affrontaient la Nouvelle-Ecosse. L'équipe féminine, de son côté, s'est inclinée 8-



Aux Jeux du Québec

Les filles seront aussi des Jeux du Québec, à Rimouski, pour représenter la région Richelieu-Yamaska. Cette photo nous fait voir les gagnantes des finales, de badminton, disputées à Cowansville; de gauche à droite, Yolande Vanier et Sylvie Poulin, médaille d'argent, Ghislaine Mongeau et Martine Laforest, médaille d'or, Michelle Beaudoin et Guylaine Lafrance, médaille de bronze.

Buffalo bat Boston 3-1 et porte son avance à 9 points

BUFFALO AP — Les Sabres de Buffalo, aidés d'une autre excellente performance du jeune gardien Gary Bromley, ont facilement disposé des Bruins de Boston 3-1 hier soir dans un match de la Ligue nationale de hockey.

Bromley a blanchi les puissants Bruins pendant près de 57 minutes, avant que Bobby Schmautz ne le prive de son cinquième blanchissage de la campagne. Deux joueurs des Sabres étaient alors au banc des pénalités.

Bobby Orr a fourni une passe sur le filet de Schmautz pour atteindre le cap des 100 points cette saison. Il s'agissait de la sixième saison consécutive où Orr atteignait ce plateau.

René Robert, Rick Dudley et Richard Martin ont compté pour les Sabres qui ont porté à neuf points leur avance sur les Bruins en tête de leur division.

Les Sabres ont maintenant disputé six matches d'affilée sans défaite.

Première période
1. Buffalo, Robert 30, 4:53
Pénalités — Smith B 3:29, 6:53, O'Reilly B 12:18, Buf 14:47, Boston 18:10, Robert Buf 19:07.

Deuxième période
2. Buffalo, Dudley 23
Hajt, Bromley 2:02
Pénalités — Schmautz B 2:59, O'Reilly, B arrière Buf majeures 7:43, Schoenfeld Buf 8:00, Orr B 8:58, Edstrand B 19:47.

Troisième période
3. Buffalo, Martin 33
Stanfield 1:02
4. Boston, Schmautz 17

Orr 16:48
Pénalités — Korab Buf 3:55, Luce 16:06.
Lancers.
Boston 4 10 5-19
Buffalo 11 14 8-33
Gardiens — Gilbert, Boston; Bromley, Buffalo.
A—15,863.

La deuxième à Marieville

SAINT-CESAIRE — Marieville a remporté la deuxième joute de la finale contre St-Pie au compte de 7-3, à l'arena de St-Césaire. La partie a été dénuée de rudesse sauf pour Ménard et Bernier qui en sont venus aux coups. Après une période, les deux équipes en étaient au même stade alors que le pointage indiquait 1-1. Mais Marieville a enfilé trois buts à chacune des deux autres périodes tandis que St-Pie se contentait de un point au deuxième et troisième, pour ainsi supplanter leurs adversaires.

Pour les vainqueurs, Duhamel et David ont marqué deux fois et obtenu une passe. Paquette et Beaudry obtenaient un but et une passe pour les perdants.

Laprairie dispose de Farnham

FARNHAM — Dans la ligue juvénile majeure Richelieu-Yamaska, Laprairie a défait Farnham 11 à 7. Pour Laprairie, Normand a connu une excellente soirée avec cinq buts. Riendeau en a enfilé trois, Messier, Héroux et A. Normand complétaient pour les vainqueurs. Michaud et Gagnon ont obtenu chacun deux buts pour les perdants tandis que Larose, Beauregard et Barrière complétaient.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE						
Lester Patrick						
	G	P	N	PP	PC	Pts
Phila	34	14	7	188	121	75
Rang.	28	18	10	228	188	66
Island	24	18	14	186	150	62
Atlanta	23	21	12	157	158	58
Conn Smythe						
Vancou	28	21	5	183	163	61
Chicago	26	25	6	180	164	58
St-Louis	21	23	10	175	188	52
Minne.	15	33	6	146	226	36
K. City	13	36	7	137	232	33
James Norris						
Montréal	32	11	5	261	157	79
L. Ange.	30	11	14	185	121	74
Pittsb.	23	20	12	218	200	58
Detroit	14	31	10	166	227	38
Washing.	5	41	5	121	291	15

Charles Adams						
Buffalo	35	11	10	243	168	80
Boston	30	16	11	255	173	71
Toronto	20	27	9	185	216	49
Cali.	14	35	9	152	223	37
HIER						

Chicago 1 Philadelphie 4
Washington 1 Kansas 5
Boston 1 Buffalo 3
CE SOIR
Detroit à Vancouver

CE SOIR	PJ	B	A	Tot.	Pun.
Québec à Phoenix (soir)					
San Diego à Baltimore 1					

CE SOIR	PJ	B	A	Tot.	Pun.
Québec à Minnesota					
Toronto à Edmonton					
San Diego à Cleveland					
Indianapolis à N. Angleterre					
Houston à Winnipeg					

Junior "A"	PJ	B	A	Tot.	Pun.
Mégantic	35	12	4	300	215
St-Jérôme	35	12	2	293	181
Granby	22	22	4	256	242
Longueuil	21	23	5	277	274
Thetford	19	23	7	253	244
Ste-Foy	19	24	5	223	234
Cap	18	24	6	194	249
Waterloo	19	27	3	214	283
Beauport	13	32	6	209	307

Cap 7 Mégantic 4	PJ	B	A	Tot.	Pun.
St-Foy 3 Thetford 7					

CE SOIR	PJ	B	A	Tot.	Pun.
St-Jérôme vs Granby, 9h					
Longueuil vs Waterloo, 9h					
Thetford vs Beauport					
Mégantic vs Cap					

dons, 1 bassin de lavage double;
réservoir à eau chaude Cascade;
chaudières de trayeuse Surge;
nettoyeur d'étable Iberville 23
pieds de chaîne, 1 an d'usage; 4

Nord	PJ	B	A	Tot.	Pun.
St-Lamb.	25	11	4	233	193
Châteaug.	23	15	1	197	179
Châteaug.	14	21	4	179	223
Bouchier	13	20	6	203	201
Laprairie	13	24	2	188	224
Valleyfield	13	24	2	188	224

St-Jean 5 Valleyfield 10	PJ	B	A	Tot.	Pun.
Laprairie 6 St-Hyacinthe 6					
Beloeil 2 Châteaugay 4					

CE SOIR	PJ	B	A	Tot.	Pun.
Chambly à Dr-Ville					
Châteaugay à Laprairie					

3 raies att. 3 pts; 1 vibro 12 pie
att. 3 pts neuf; 1 herse à roulett
Massey-Ferguson 16/32 att. 3 p
1 épandeur à fumier Massey-F
erguson modèle 105 minots sur pri

guson modèle 165 mm sur pied de force; 1 moulin à faucher Massey-Ferguson à courroie att. 3 p; 1 haybine Massey-Ferguson 1000 pieds de faux; 1 fileur Acrob Massey-Ferguson; 1 presse à fo

CE SOIR	PJ	B	A	Tot.	Pun.
Sorel 2 Cornwall 4					
Québec à Montréal					
T-Rivières à Sherbrooke					
Sorel à Shawinigan					

Deux blessés chez les Canucks

VANCOUVER (PC) — Deux des joueurs des Canucks de Vancouver ont reçu de mauvaises nouvelles hier. Les défenseurs Dennis Kearns et Harold Snepsts blessés lors de la victoire de 4-0 contre les Scouts de Kansas City mardi soir, seront absents pour quelque temps. Kearns a subi une séparation de l'épaule quand il est entré en collision avec Gary Croteau. Il a été opéré hier et pourrait être absent pour le reste de la saison. Quant à Snepsts, il a subi une intervention chirurgicale pour réparer des ligaments déchirés au genou. Il avait été durement mis en échec par Jean-Guy Lagacé.

Ste-Foy 3 Thetford 7

Première période
1. Thet: Daniel St-Jean (Parenteau) 8:53.
2. Thet: Yvon Blais (Couturier et Ménard) 19:35.
Punitions: Lagueux (maj, ext inc. de partie) 12:17.
Parenteau maj. 12:17, Lessard 13:27, Harvey et St-Jean maj. 17:32.
Deuxième période
3. Thet: Marc Boudreau (Couturier et Arsenault) 1:48.
4. Thet: Daniel St-Jean (Lessard et Parenteau) 19:24.
Punitions: Parenteau et Robitaille 6:42.
Troisième période
5. Thet: Gilles Parenteau 3:04.
6. Foy: Alain Samson (D. Marois Francoeur) 3:32.
7. Foy: Alain Samson (Francoeur Côté) 15:25.
8. Thet: Jacques Lessard (Parenteau St-Jean) 15:35.
9. Foy: Denis Marois (Francoeur Marois) 17:05.
10. Thet: Alain Arsenault (Blais) 19:33.
Punitions: Ménard (min et ext inc. de partie) Lessard (maj.) Couture (ext inc. de partie) Alarie (maj.) Penny et Harvey (ext inc. de partie) 5:09; Marois 10:14.
Lancers
Thet 15 21 20—56
Ste-Foy 7 10 15—32
Gardiens: Thetford, Benoît Fortier; Ste-Foy: Léandre Asselin.
Arbitre: Marcel Vailancourt.
Assistance: 579.

PALAIS DES SPORTS

VENDREDI 14 FÉVRIER

PETITE PATINOIRE

5 h 00 Patinage artistique
8 h 00 Sportifs Labatt Dufresne vs Électriciens
9 h 30 Sportifs Labatt Brasserie Barrière vs Bromont
11 h 30 Burlington
1 h 00 René Dancause

GRANDE PATINOIRE

1 h 00 Imprimerie Montréal-Granby
5 h 00 Vics Midjet
6 h 00 Burlington
7 h 00 Recreative O'Keefe
9 h 00 St-Jérôme vs Vics Junior A
11 h 30 Sheffield Chrysler
1 h 00 André Dupont

Nesbitt's

Assistance: 579.

Cap 7 Mégantic 4

Première période
1. Cap Mad: Luc Lacoursière (Tancrède) 16:32.
Punitions: Lortie 14:17, Boudreau 15:17.
Deuxième période
2. Cap Mad: Michel Morin (Seil) 3:31.
3. Cap Mad: Guy Régis (Morin-Tancrède) 7:00.
4. Cap Mad: Michel Morin (Tancrède-Lacoursière) 12:29.
5. Mégantic: Claude Dumas (Castilloux-Demers) 18:38.
Punitions: Dumas 8:10, Lemonde 11:12.
Troisième période
6. Mégantic: Guy Castilloux (Rock) 0:50.
7. Mégantic: Richard

Breton (Bonneville-Boudreau) 2:10.
8. Cap Mad: René Parent 9:07.
9. Cap Mad: Guy Régis (Landry-Bégin) 10:42.
10. Mégantic: Claude Dumas (Demers-Lapointe) 11:29.
11.

Longueuil à Waterloo ce soir

WATERLOO (GP) — Les Maroons de Waterloo se produiront à nouveau devant leurs partisans ce soir, alors qu'ils auront la visite des ébélles de Longueuil. Incidemment, la lutte se fait de plus en plus serrée à savoir les détenteurs de la troisième à la huitième position. Seulement 8 points divisent Granby du Cap de la Madeleine installé au huitième rang. Pour sa part, Waterloo occupe présentement le septième rang avec 41 points. Les visiteurs de ce soir, les Rebelles ont 47 points.

Il va sans dire que pour les hommes de Jacques Malouin, l'objectif premier est de terminer la saison avec au moins six victoires dans leurs sept dernières parties. A première vue, cet objectif nous apparaît préten- tieux, mais si l'on analyse cette dernière tranche et surtout la cédule, on peut facilement concevoir que Jacques Malouin peut facilement atteindre son but. Advenant une telle possibilité, il ne serait pas impossible de voir les Maroons au troisième rang. Outre la jou-

te de ce soir contre Longueuil, Waterloo recevra Beauport, dimanche, Granby les 21 et 27 février. Longueuil à nouveau le 28 février pour la dernière fois locale de la saison régulière. D'autre part, les Maroons ont encore deux parties à l'extérieur à disputer, soit une fois à Granby et une fois à St-Jérôme.

Par ailleurs, ce qui intéresse le plus les Maroons pour l'instant c'est la confrontation de ce soir, et de toute apparence, Malouin n'a pas l'intention d'abuser de confiance, chaque match sera pris individuellement et quoi qu'il sur- vienne, rien ne sera ménagé pour atteindre leurs fins de la part des jeunes Maroons.

Pour en revenir au match de ce soir, aucun changement majeur est à prévoir à l'alignement des locaux; Logas, Lyver et Phillion seront à nouveau réunis. Cependant, c'est Loga qui patrouillera au centre. On sait que cette combinaison a remporté beaucoup de succès. Ces trois joueurs sont sûre-

ment les plus costauds de la présente édition et ils savent se faire respecter. Il est bien évident que Malouin les utilisera contre la fameuse ligne de Meloché, Guité et Brisebois, sûrement les trois meilleurs pointeurs du circuit.

Concernant le reste de l'équipe, Jacques est prudent. Duhamel et Desormeaux ne sont pas de la partie, et on préfé-

re agir avec prudence. On se souviendra que dernièrement, Duhamel avait recommencé ses exercices et il a envenimé une blessure à l'épaule. Malouin est bien catégorique. Duhamel reviendra au jeu lorsqu'il sera complètement guéri. Du reste, c'est à nouveau Yvon Roy qui sera devant la cage des Maroons, Roy est le portier numéro 1 des Maroons depuis le début de nou- vel an et il s'est très bien

comporté. Quant à Veary, il souffrirait d'un malaise au genou. C'est David Sanschagrin du juvénile qui agissait comme auxiliaire lors du dernier match des Maroons mardi dernier à St-Jérôme.

Donc, l'action ne devrait pas manquer ce soir au Centre Sportif de Waterloo, alors que Maroons et Rebelles feront les frais de la partie à compter de 9 heures P.M.

Dimanche, le 16 Une journée Granby-Ski

GRANBY — Une journée Granby-Ski se déroulera dimanche, le 16 février, à Shefford Valley. Cet événement, dans l'atmosphère de la discothèque du CHEF, débutera à 9 heures avec l'inscription aux compétitions de ski alpin et de ski de fond. Son honneur le maire de Granby, M. Paul O. Trépanier sera présent.

Tous les gens, jeunes et moins jeunes, peuvent participer aux compétitions ou encore assister aux démonstrations de ski par les moniteurs de l'école de ski Shefford

Valley, de la patrouille de ski et enfin une spectaculaire démonstration de ski "Hot-Dog".

Pour en revenir aux compétitions, elles débuteront à 11 heures alors que M. Arthur Bourbeau effectuera l'ouverture du tracé de ski alpin tandis que M. Georges Sarrazin ouvrira le parcours de ski de fond.

Les épreuves se dérouleront toute la journée et les jeunes de 10 ans et moins ne seront pas oubliés puisqu'une course à obstacles leurs seront destinée.

A 16 heures, des prix seront remis à tous les concurrents. Pour ce faire, des trophées seront offerts aux gagnants des compétitions de ski alpin et de ski de fond, dans de la ville de Granby, de même que des médailles d'or, d'argent et de bronze, dans des Liqueurs Nationales ainsi que plusieurs radios transistors, gracieusement de "CHEF nouvelle". Les donateurs feront eux-mêmes la remise des prix à la fin des compétitions.

Le poste de radio CHEF sera sur place et transmettra en direct les résultats.

Finalement, après les remises des prix, un souper canadien suivra une journée bien remplie avec comme dessert une parade de mode par la boutique Bernard Trotter Ski Mode. Les skieurs de soirée pour- ront s'en donner à cœur joie. Cette activité est d'ailleurs gratuite pour tous. Une descente aux

flambeaux clôturera la journée.

Donc, une journée à ne pas manquer au centre de ski Shefford Valley, dimanche le 16 février. Pour informations, con- tacter M. ou Mme Lange- lier à 372-1550.

Tirage au profit des jeunes

GRANBY — Le hockey mineur des Loisirs de Granby invite la popula- tion à encourager les jeunes joueurs qui offri- ront des billets de tirage au profit du hockey mi- neur de Granby.

Une magnifique chaîne de stéréo de grande va- leur sera attribuée au gagnant du tirage le 23 février prochain. Ces jeunes parcourront les centres d'achats au cours de la fin de semaine. En les encourageant, la tâche des bénévoles corres- pondra à aider davantage les jeunes joueurs. Pour ceux qui désiraient de plus amples informations sur le tirage ou encore sur le hockey mineur, ils peuvent s'adresser à Lé- vrad Trudel, président de l'organisme.

ENCAN POUR RAYMOND CHOQUETTE

Haut-de-la-Rivière St-Damase (cité St-Hyacinthe) Vendredi le 21 février 1975 à 1 h précise

ATTENTION en cas de grosse tempête, remis au mardi 25 février. SERONT VENDUES: 51 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 24 bonnes vaches Holstein et 4 Jersey incluant une pur-sang enregistrée avec papiers dont quelques fraîches et d'autres devant mettre bas sous peu; 5 belles têtes saillies; 7 génisses d'élevage; 1 bon taureau de 20 mois; et 10 jeunes taureaux. EQUIPEMENT: un Bulk Tank DeLaval d'une capacité de 2830 lb — très propre; une trousse avec moteur, compresseur, tuyauterie et 4 chaudières Universel; nettoyeur d'étable Idéal avec environ 265 pi. de chaîne et montée extérieure pivotante de 50 pi. — seulement 2 ans d'usage; installation d'étable pour 35 vaches avec bois à eau; charrie Massey-Ferguson à 3 roues avec att. 3 pts; râtelier Acrobat avec att. 3 pts; tondeuse à ani- maux (électrique); trémie; 1.000 balles de foin; 150 balles de paille; 8 pi. d'ensilage de bled d'Inde; silo Dion 16 x 45 avec débouleur de silo Beatty ajustable de 16 pi. — à être démonté; et d'autres articles trop longs à énumérer. Cause de l'encan: transfert dans la grande culture. Conditions: comptant ou prêt de banque. Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES COTE, Encanteur bilingue licencié 1274, rue Sud, Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (45-46 — 15398)

HÔTEL ROYAL

CLAUDE SOULY CHANTEUSE

JEAN MARIN M.C.

TAVERNE Repas: \$1.45

Heures de spectacles du lundi au jeudi 11 h.p.m. et 1 h.a.m. Vendredi et samedi 9 h.15 p.m. — 11 h.p.m. 1 h.a.m. Dimanche 9 h.p.m. — 10 h.45 p.m. 12 h.30 a.m.

HÔTEL WINDSOR

DU LUNDI AU DIMANCHE 4 GOGO TOPLESS MAINTENANT DE MIDI À 3 H.A.M.

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

MICHÈLE ENGLISH

LA SUPERBE 4 FORMIDABLES DANSEUSES TOPLESS

LA PIEUVRE

MANOUCHE STRIPEASEUSE EN SPECTACLE à 10.00 - 12.00 - 1.45

DANSEUSES TOPLESS De 2 h jusqu'à la fermeture

Boileau démis de ses fonctions La ligue Richelieu-Yamaska titulaire de la Fédération

WATERLOO (GP) — La ligue Juvenile Richelieu-Yamaska aura connu une deuxième saison d'activité fort mouvementée. Effectivement, le circuit qui était jusqu'à mercredi soir, présidée par Boileau, vient de connaître une nouvelle page d'histoire.

On se souviendra que samedi soir dernier, les Maroons Juveniles de Waterloo étaient déclarés champions de la saison régulière à la suite de leur victoire facile sur les Chevaliers de Ibeville. La joie était à son comble à Waterloo tant chez les joueurs que chez les dirigeants. Le lendemain, on jouait à Ibeville, mais ce match n'avait aucune importance aux yeux des Maroons pour eux l'affaire était bclée et ils étaient les nouveaux champions du circuit. Cependant, dimanche à leur arrivée à Ibeville, ils ont reçu une véritable douche froide alors que le président Boileau leur annonçait une récente décision prise par lui et quel- ques membres de son état major et qui ren- versait une décision antérieure, donnant ainsi le championnat aux Chevaliers. Il va sans dire que les dirigeants des Maroons Juveniles n'ont pas tout à fait accepté la chose et ils ont dû avoir recours aux res-

ponsables de la Fédération de hockey sur glace du Québec afin que ce dernier organisme fasse la lumière sur les événements dévenus, on ne peut plus confus.

Tout l'imbroglie était à l'entour du règlement 7.08 de la Fédération du hockey, règlement traitant sur les suspensions occasionnées par les punitions d'extêmes inconduite.

Devant une situation aussi confuse, tous les rapports de partie de toute la saison régulière ont été scrutés à la loupe par les autorités compétentes de la Fédération de hockey sur glace après étude de documents, des décisions très sévères ont été prises et d'énormes changements ont été apportés au classement.

Les Maroons de Waterloo qui n'avaient rien sur la conscience terminent la saison avec 51 points, suivi de Ibeville 38 points, Bedford 24 points, Laprairie 19 points et Farnham 12 points.

De plus, la ligue Juvenile Richelieu-Yamaska est pour le reste de la saison sous la tutelle de la Fédération. C'est Robert Michette de Cowansville qui est président du comité provisoire, René Noël d'Asbestos et Rosaire Fontaine de Coaticook sont sur le comité. Armand Lé- mav de Waterloo a été

désigné comme administrateur du circuit pour terminer la saison. Pour sa part René Boileau a été démis de ses fonctions de prési- dent.

Il va sans dire qu'il était grand temps qu'on mette de l'ordre dans cette ligue qui a traversé à nouveau une dure secousse. Il faut ici mentionner l'excellent travail du président des Maroons Juveniles de Waterloo Claude Bernard qui a imposé cette enquête et qui a contribué à faire la lumière sur les événements.

On peut conclure qu'une mauvaise interprétation des règlements et un manque de communication entre les dirigeants du circuit et ceux de la Fédération sont à la source de l'imbroglie.

Série à la ronde A la suite de tous ces chambardements au classement, on a décidé d'un commun accord qu'une série à la ronde de deux parties entre chaque club sera disputée, totalisant huit matches. Par la suite, on disputera une série demi-finale 3 de 5 et les deux vainqueurs s'oppose- ront dans une classi- que 4 de 7.

Il est à espérer maintenant que la ligue Richelieu-Yamaska connaisse des jours plus heureux et surtout moins compli- qués.

ENCAN POUR ROSAIRE DELORME

R.R. 3, Granby (Rang Maxime) Roxton Pond (cité Shefford) Jeudi le 20 février 1975 à 1 h précise

SERA VENDU: 37 têtes d'animaux Holstein et Ayrshire toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 33 bonnes vaches soit fraîches ou dues pour vêler; 3 belles têtes et 1 taureau Holstein, très bon reproducteur. Machinerie: un tracteur International avec seulement 500 heures d'ouvrage, power steering, barrage de roues et chargeur sur le devant muni de fourche à fumer et de pelle à gravier — seulement 2 ans d'usage; paire de chaînes NEUVES pour tracteur; souffleur à neige avec att. 3 pts; presse à foin New Holland no 270; faneuse à foin Lily; râtelier de côté New Holland; moulin à faucher de 7 pi. avec att. 3 pts; monte-balle de 24 pi. avec moteur; épancheur à phosphate avec att. 3 pts; épancheur à fumier International; herse à rouleaux Massey-Ferguson avec att. 3 pts; semence; râtelier; charrie à 2 roues; tracteur à 3 roues; nettoyeur d'étable Safeway avec environ 210 pi. de chaînes; pompe à eau; tondeuse à animaux (électrique); 600 piquets de cède; scie mécanique Pioneer et 40 tonnes de foin.

Equipement de sucrerie et de laite- rie: un évaporateur Teknik 5 x 14; petit poêle à fumer; 2 réservoirs à ramasser; 3 bassins d'immagasinage; 3100 chaudières à séve de 2 gal. en aluminium; 3100 chalu- meaux en aluminium; 1700 couver- cles en tôle; 1200 couvercles en polyéthylène; laveuse à chaudières; 25 cordes de bois à évapora- teur; bulk tank John Wood d'une capacité de 300 gal; tuyauterie avec moteur, compresseur, tuyauterie et 3 chaudières Surge; 25 bidons et un éventail d'étable. Cause de l'encan: Expropriation. Conditions: Comptant ou prêt de banque. Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES COTE, Encanteur bilingue licencié 1274, rue Sud, Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (45-46 — 15399)

ENCAN POUR LAURENT CHAMPAGNE

La Visitation (cité Yamaska) Samedi le 15 février 1975 à 12.30 hres précises

ATTENTION: En cas de GROS- SE tempête, remis au mardi 18 février. SERA VENDU: 41 têtes d'animaux Holstein toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 34 bonnes vaches soit fraîches ou dues sous peu; 13 belles têtes dont 4 saillies et 9 "ouvertes". Ceci est un bon lot d'animaux laitiers. Machinerie: 2 tracteurs diesel dont un Massey-Ferguson No 135 en bonne condition et avec chaînes à lagues; un tracteur International No 250 avec chaînes à anneaux; presse à foin Massey-Ferguson No 10 avec lance-balle; 2 voitures tandem sur pneus avec montants à balles (20 et 26 pieds); monte-balle de 55 pieds au plafond avec monte-balle extérieur de 32 pieds et moteur; faneuse à foin Lily; moulin à faucher Massey-Ferguson de 7 pieds avec att. 3 points; voiture tandem sur pneus avec montant à foin; fourrageur New Holland avec nez à bled d'Inde sur prise de force; souffleur à silo Gehl avec table sur prise de force; semence McCormick; souffleur à neige avec att. 3 pts; herse à rouleaux 14 x 28 avec att. 3 pts; râtelier Acrobat; herse à ressorts avec att. 3 pts; moulin à faucher Oliver avec att. 3 pieds; épancheur à fumier International d'une capacité de 125 minots sur prise de force; épancheur à fumier Massey-Ferguson; charrie International à 3 roues avec att. 3 pts; charrie Massey-Ferguson à 2 roues avec att. 3 pts; et tout le stock de hangar. Equipement de laiterie et fourrage: un système de pipeline Universel neuf avec installation pour 40 vaches et 4 unités de traite; bulk tank Universel d'une capacité de 300 gallons; réservoir à eau chau- de; 40 tonnes de foin pressé; et un silo d'ensilage de bled d'Inde (12 x 28). Cause de l'encan: Terre vendue. Conditions: Comptant ou prêt de banque. Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encanteur.

JULES COTE, Encanteur bilingue licencié 1274, rue Sud, Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (45-46 — 15400)

JULES COTE, Encanteur bilingue licencié 1274, rue Sud, Cowansville, Qué. 263-0670 — 263-1434 (45-46 — 15397)

PAVILLON DU DÉTOUR INC.

372-4016

SOIRÉE DE DANSE

SAMEDI, LE 15 FÉVRIER ORCHESTRE LES CARAVELL'S

\$2.50 par pers. Buffet froid à la fin de la soirée

MUSIQUE CONTINUELLE

DE 8 H.P.M. à 1 H.A.M. BIENVENUE À TOUS

N'OUBLIEZ PAS LA SOIRÉE WESTERN

SAMEDI, LE 22 FÉVRIER ORCHESTRE GILLES CHICOINE

CHA-CHA — SAMBA — RUMBA TANGO — VALSE — TRIPLE SWING, ETC.

372-4016

VILLE DE MARIEVILLE COMPTABLE

La ville de Marieville recevra d'ici le 28 février 1975 des offres de services pour le poste de comptable. Le candidat devra posséder les qualifications pertinentes à la fonction. Une expérience de la comptabilité budgétaire municipale sera considérée un avantage important. Veuillez faire parvenir application et curriculum vitae par la poste au soussigné

VILLE DE MARIEVILLE

Yves G. VINCENT Secrétaire-trésorier C.P. 519 Marieville, Qué. JOL 1J0 (45-46 — 15401)

AUBAINES

SUR TOUTES MARCHANDISES EN MAGASIN

CHAPEAUX DE RENARD \$1900

MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ NATUREL \$39500

MANTEAUX DE MOUTON RASÉ \$29500

MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE NATUREL \$49500

MANTEAUX DE VISON CANADIEN \$79500

MANTEAUX DE CUIR DOUBLÉ (hommes-femmes) \$5900

GANTS DE CUIR véritable, doublés \$1000

FOURRURE - RÉPARATION - REMODELAGE VENTE

SUÈDE - CUIR POUR HOMMES ET FEMMES

Lucile Guertin

130, COURT - GRANBY - TÉL: 372-1474

MOTEL BERNARD ENR.

(ancien MOTEL BELVAL) 1420, rue PRINCIPALE (face AU CLUB DE GOLF Granby-St-Paul) EN VEDETTE CETTE SEMAINE



SUSY BABY STRIPEASEUSE

DANSEUSE TOPLESS

1 H.P.M. À LA FERMETURE

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

SPECTACLES 9 h 45 - 11 h 45 2 h A.M.

AU RENDEZ-VOUS BAR DE L'HÔTEL GRANBY

SPECTACLE TOUTES LES HEURES DU JEUDI AU DIMANCHE

GOGO DANSEUSES SERVEUSES TOPLESS DE MIDI À 3 H.A.M.

M. H.J. RODIER

Directeur du Personnel Ibeville Fitting Ltée., 100, Longtin, St-Jean, Qué. Tél.: 347-2304 (38-46 — 15086)

MUSIQUE TOUTES LES FINS DE SEMAINE VENDREDI ET SAMEDI à la BARRIQUE "SPILL" EN VEDETTE VENDREDI ET SAMEDI DE 9 H.P.M. À 2 H.A.M.

MUSIQUE BAVAROISE AVEC GERRY BLAIS, PIERRE et ROSAIRE

DIMANCHE GÉRARD CANTIN, ACCORDÉONISTE DE 6 H.P.M. À 11 H.P.M.

Venez faire cuire vous-même votre steak sur charbon TOUS LES JOURS, de 11.30 A.M. à 2 h. P.M. Pour réservations, NOCES, RÉCEPTIONS ASSEMBLÉES DE TOUS GENRES

SIGNEZ 378-5740 38, ST-CHARLES NORD GRANBY QUÉ

HÔTEL WINDSOR

DU LUNDI AU DIMANCHE 4 GOGO TOPLESS MAINTENANT DE MIDI À 3 H.A.M.

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

MICHÈLE ENGLISH

LA SUPERBE 4 FORMIDABLES DANSEUSES TOPLESS

Sur nos sentiers

Bonjour! Amis motoneigistes.

La température nous gâte enfin et les motoneigistes s'en donnent à cœur joie.

Malheureusement, nous devons encore une fois aviser tous les motoneigistes d'être très prudents "SUR NOS SENTIERS", car il semble que certaines personnes aiment vivre dangereusement. NOS SENTIERS ne sont pas des sentiers de "SKI DE FOND". NOS SENTIERS ne sont pas des sentiers de "MOTO-CROSS". Allons, un peu de coopération, S.V.P.

Samedi soir aura lieu le feu de camp de la Régionale à la Cabane Rustique à Roxton Pond. Il y aura également messe rythmée et durant la soirée, musique et chansons.

Alors, pour une belle soirée en compagnie de nos amis, tous on se donne rendez-vous pour samedi soir à la Cabane Rustique.

D'ici la semaine prochaine bonne chance et bonnes randonnées.

Hors sentiers

Guy Lavigne invite tous ceux qui aimeraient savoir ce que c'est que de gratter un sentier, de venir faire un tour de ville avec lui.

Denis Lapalme aurait, selon ce qu'on a entendu dire, une gêne énorme à parler au micro, mais celui-ci connaît quelqu'un de très près de lui qui serait capable. Est-ce vrai?

Denis Penelle, selon la rumeur, se serait fait passer par une John Deere.

Rosaire St-Onge n'a pas sa pareille pour descendre une motoneige d'un camion, mais ses aides... pas fort.

Paul Catudal vend son gaz à rabais. Avis aux

intéressés. Mais "y paraît" que le gars du gouvernement qui a arrangé sa pompe s'est fait parler.

Tous ceux qui auraient une recette de soupe aux pois, apportez-la à Lise...

Jean-Paul Favreau fait de la motoneige avec deux "Miltonnais" mais il paraît qu'ils sont tous deux bien gentils quand même.

Jean Lussier est en train de préparer une motoneige pour la course de "drag" du 23 février au relais Catudal. Avis aux autres vendeurs.

Raoul Racine fait de la motoneige à plein, comme au temps de ses bonnes années. En voilà un qui sait rester jeune.

André Leduc était en train de réparer une motoneige dans son atelier et un morceau de la "clutch" a brisé pour le frapper sur la cuisse. Madeleine a eu peur.

La Cozette, bar-salon du Pavillon du Dérou, relais officiel de la Régionale, voilà un endroit où des motoneigistes sont bien reçus par l'hôtesse et propriétaire, Mme Leclerc.

On se demande si Jean-Pierre Lamothe a fait de la motoneige cette semaine. On n'a pas entendu parler de lui.

Rock Giard a le cœur grand comme un autobus. Il voulait donner un peu de gaz à des copains en panne et qu'est-ce qui lui arrive? Il en manque à son tour.

A ne pas manquer

Samedi soir — Cabane Rustique — Feu de camp.

Pour ceux que cela intéresse, mardi soir, 9 heures 30, Format 60 au poste de Radio-Canada, il sera question d'une route transquébécoise pour la motoneige.

Regain de popularité dans la pétanque, prévu en 1975

ACTON VALE (DNC) — Croyez-le ou non, la saison 1975 de la pétanque nous permet déjà d'envisager un regain de popularité de cette discipline partout à travers le Québec. A Acton Vale, la ligue des Chevaliers de Colomb a déjà mis sur pied son comité d'organisation afin d'atteindre le chiffre impressionnant de 40 équipes, soit 120 joueurs, hommes et femmes et en plus, on comptera peut-être une dizaine d'équipes junior qui évolueront au cours de l'été.

La pétanque a pris naissance en 1910 et depuis, elle est devenue à 90% canadienne; on sait que c'est le sport préféré de tous les Français.

En 1966, lors d'un tournoi provincial, on enregistra seulement 96 inscriptions mais en 1973, dans un autre tournoi du genre, on recueillait 1005 inscriptions.

L'année dernière, lors du tournoi provincial tenu à Acton Vale, plus de 850 pétanqueurs, hommes et femmes, envahirent le terrain des loisirs pour y disputer cette compétition à laquelle figurent très bien nombre de porte-couleurs d'Acton Vale.

A quoi attribuer le succès du jeu de la pé-

tanque?... En premier lieu, certainement à son jeu qui est à la portée de tous et un équipement à peu de frais. Bon et beau parce qu'il se pratique en plein air et favorise des amitiés nouvelles.

Quel genre de terrain est-il requis?... On peut jouer sur les cours d'école, d'entrée de cour, terrain de balle, enfin partout où l'on trouve la moindre parcelle de sable ou de terre. A Acton Vale, près du stade municipal, les amateurs sont vraiment choyés par un emplacement idéal mis à leur disposition par les loisirs et le club "le Cochonnet".

EQUIPEMENT: les joueurs doivent posséder au moins une paire de boules (qu'on peut se procurer dans nos magasins d'articles de sport), plusieurs cochonnets et ce qui est important, un instrument de mesure.

Comme nous le disions au début, tout le monde peut jouer à la pétanque, hommes, femmes, jeunes et moins jeunes... quand à devenir champion, n'oubliez jamais ceci: "On devient pétanqueur en pétanquant...!!!"

Donc, n'hésitez pas, inscrivez-vous dès maintenant pour la ligue des Chevaliers de Colomb en signalant 546-2472, 546-2430 ou 546-2669 (le soir).

Mercredi

Atlanta 2 Detroit 2 L-Angeles 2 Seals 2

Première période
Aucun pointage.
Pénalités — Richard A. Murphy LA 7:26, Maloney LA 20:00.

Deuxième période
1. Atlanta, Richard 14, 3:16
2. Los Angeles, Berry 19
Widing, Kozak 16:55
Pénalités — Murphy LA 0:52, Romanchych A 1:10.

Troisième période
3. Los Angeles, Goring 18
Kannegiesser, Nevin 11:44
4. Atlanta, Keay 1 Comeau 12:59
Pénalités — Kozak LA 0:10, Quinn A 3:31, Ecclestone A 3:55, Corrigan LA 4:18.

Lancers
Atlanta 7 8 5-20
Los Angeles 16 12 17-45
Gardiens — Bouchard, Atlanta; Edwards, Los Angeles.
A — 12,346.

Première période
1. Detroit, Roberto 10
Grant, Dionne 16:15
Pénalités — Hamel D 4:27, Spring Cal 8:00.

Deuxième période
2. Californie, Weir 14, 3:47
3. Detroit, McCutcheon 3
Kryskow 11:42
Pénalités — Watson D 8:19, B. Stewart Cal 12:28, Hrechkosy Cal 17:32.

Troisième période
4. Californie, Williams 14, 3:47
Huston, Hrechkosy 6:31
5. Californie, Hrechkosy 21
Huston, Williams 17:28
6. Californie, J. Stewart 14
Weir, MacAdam 19:24
Aucune pénalité.

Lancers
Detroit 9 11 6-26
Californie 7 6 14-27
Gardiens — McKenzie, Detroit; Meloche, Californie.
A — 3,617.



A Rimouski

Les finales de la régionale Richelieu-Yamaska, pour le badminton, furent disputées à Cowansville. Cette photo nous fait voir les finalistes et gagnants; de gauche à droite, Etienne Denommé, responsable, Daniel Lefèvre et Daniel Jean, médaille d'or, Vincent Morier et Robert Yergeau, médaille d'argent et Jean Côté, coordonnateur des Jeux, pour la région.

Bélanger: une révélation à St-Louis

ST-LOUIS AP — La nouvelle sensation chez les gardiens de la LNH n'a pas Jacques Plante comme idole même s'il a adopté son style.

C'est du moins ce qu'affirme Yves Bélanger, nouvelle découverte des Blues de St-Louis qui était très jeune lorsque Plante était au sommet de sa carrière.

"Je n'ai jamais aimé Plante parce que je n'ai pas Montréal, a affirmé Bélanger. Je préfère Chicago et mon idole était Glenn Hall."

Hall et Plante, après des carrières illustres avec Montréal et Chicago, ont partagé par la suite le trophée Vézina avec St-Louis.

Bélanger a ébloui les amateurs de St-Louis en battant Philadelphie 3-1 mardi soir, à son premier match local sous la grande tente.

Bélanger, originaire de Baie Comeau, est passé du Cleveland de l'AMH, aux Blues en août dernier.

Il y a deux semaines, les Blues ont rappelé Bélanger de la LCH et il a fait ses débuts contre Toronto en annulant 3-3.

"Je viens de réaliser un rêve en évoluant dans la LNH, a dit Bélanger. et si je ne joue pas comme Plante, j'espère connaître au moins la moitié de ses succès."

Réunion des 2 ligues de fers à C'ville

COWANSVILLE — Les deux ligues de fers de Cowansville, la ligue Yamaska-O'Keefe et la ligue Vilas ont tenu une réunion récemment, afin de discuter des problèmes et des projets des deux circuits. Les discussions ont conduit à des idées très intéressantes qui seront de nouveau débattues prochainement. Aucune décision précise n'a été prise, suite à l'absence de plusieurs membres de l'exécutif de la ligue Vilas. Les négociations se poursuivront donc, et on prévoit d'intéressants développements.

les sports EN BREF... EN BREF

CALCUTTA — La Chine a remporté hier, les titres masculins et féminins par équipes des 33e championnats du monde de tennis de table.

Les représentants chinois ont gagné la finale masculine contre la Yougoslavie, par cinq victoires à trois, et la finale féminine, contre la Corée du Sud, tenante du titre, par trois victoires à deux.

Par ailleurs, l'équipe masculine de la Suède, gagnante des derniers championnats mondiaux, a dû se contenter de la troisième place.

LOS ANGELES AP — La fantastique saison de Jimmy Wynn avec les Dodgers de Los Angeles lui aura valu un contrat de 105.000. Wynn vient d'accepter les termes de l'équipe pour cette année. Il a frappé 32 circuits la saison dernière, soit un nouveau record d'équipe.

Nos représentants du badminton à Rimouski

COWANSVILLE (D.T.) — Samedi dernier avaient lieu à la polyvalente Massey-Vanier de Cowansville les finales régionales Richelieu-Yamaska pour les Jeux du Québec, en badminton et lutte, qui auront lieu à Rimouski.

Si la participation régionale a été bonne en badminton on ne peut en dire autant pour la lutte, où seule l'équipe de Massey-Vanier était représentée.

Parmi les principaux gagnants en badminton, citons Daniel Lefebvre et Daniel Jean au double junior ainsi que Ghislain Mongeau et Martine Laforest au double junior féminin.

Du côté de la lutte, étant donné que seule l'équipe de Massey-Vanier était représentée, le responsable Gary Allen a divisé son équipe pour déterminer les représentants aux Jeux du Québec.

Encore Robert Hamel Autres succès du club de natation de C'ville

COWANSVILLE (D.T.) — Le club de natation de Cowansville a remporté trente-six épreuves sur quarante-deux, pour disputer très facilement de l'équipe de Burlington au compte de 274 à 83.

La plus grande victoire des Cowansvillois est sans doute celle de Robert Hamel, champion canadien et provincial au 100 mètres papillon. En effet, il a égalé le record canadien au 50 mètres papillon avec une marque de 31,9 secondes, record détenu par Jim Stenhouse, de Colombie-Britannique, depuis 1967, avec le même temps il a enlevé le record provincial détenu par Tom Nesbitt depuis 1962. Au programme des compétitions, il y avait trente-deux épreuves individuelles et les Cowansvillois ont décroché vingt-

huit premières places. La journée s'est terminée avec dix relais et les Cowansvillois ont décroché huit fois.

Dans les épreuves individuelles, Richard Fournier, chez les seniors, Chantal Audet, chez les 8 ans, Paula Bouvier, 9-10 ans, et Robert Hamel, 11-12 ans, ont décroché chacun trois premières places tandis que Danielle Francis, 13-14 ans, Jean-François Breton, 8 ans, Benoît Hamel, 9-10 ans, et Cynthia Pincott 11-12 ans ont pour leur part remporté deux victoires chacun.

Le club de natation de Cowansville disputera prochainement d'autres compétitions d'envergure et souhaitons qu'il remporte autant de succès.

Dans les cadres du Carnaval de la St-Valentin Avec \$400 à \$500, de prix de participation

HÔTEL HORIZON, SUTTON, QUÉ 538-5067

BOUTIQUE AUTOSPORT

40, PRINCIPALE GRANBY, QUÉ

OUVERTURE OFFICIELLE TRÈS BIENTÔT

ENFIN UNE BOUTIQUE POUR AUTOMOBILE À GRANBY

SPEED SHOP

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

JEAN-PIERRE POISSON

TÉL.: 372-1787

Les parieurs abondent au tournoi Pee-Wee à Québec

QUÉBEC (PC) — Les paris impliquant des mises d'argent sont interdits au Québec en vertu de la loi.

Toutefois, au tournoi international de hockey Pee-Wee de Québec, les paris entre spectateurs font presque partie de la tradition de cet événement.

Les sommes pariées sont la plupart du temps très minimes, et les "gagées" se font même sous l'oeil débonnaire des placiers et des policiers chargés de maintenir l'ordre dans la foule.

Imbus de l'esprit du Carnaval, plusieurs amateurs qui, en temps normal, ne miseraient même pas un \$2 à l'Inter-Loto, s'empressent de participer à une chaîne de paris qui dure pendant tout le tournoi.

Le fonctionnement de ces chaînes est très simple.

Dans un jeu de cartes, les spectateurs intéressés choisissent chacun au hasard une carte entre l'as et le 10. La mise est de \$0,25, rarement plus élevée.

C'est le total des buts comptés au cours de la

partie concernée qui détermine le gagnant. Ainsi, dans une partie qui se termine 5 à 2, le détenteur de la carte 7 est celui qui empoche la cagnotte de \$2,50.

Si le nombre de buts est supérieur à 10, par exemple dans une partie de 8 à 5, la chaîne recommence et c'est le détenteur de la carte 3 qui l'emporte. A chaque nouvelle partie du tournoi, on brasse les cartes et on recommence.

Illégal, mais... "Cette forme de pari est illégale," a fait remarquer un placier qui oeuvre au Colisée depuis plus de 10 ans à chaque tournoi.

"Toutefois, les responsables du service d'ordre seraient bien mal vus d'intervenir pour empêcher les gagées.

Il nous faut tenir compte que ces paris se font dans l'esprit du Carnaval, qu'ils sont gagnés sont très petites, et que le tout contribue à maintenir l'atmosphère au tournoi", expliquait ce placier.

"D'ailleurs, je n'ai jamais eu connaissance que des troubles ou des

incidents aient éclaté à cause des paris" a-t-il conclu.

Parieurs

D'autres parieurs, très nombreux eux aussi, préfèrent gager sur le résultat brut des parties.

Ainsi, hier, a-t-on pu apercevoir des parents de joueurs du club Grand-Mère appuyer d'un petit \$2 leur foi en la victoire de leur équipe.

Comme la foule était majoritairement partisane de l'équipe rivale d'Orsainville en banlieue de Québec, les gens de Grand-Mère n'ont eu aucune difficulté à recruter des partisans d'Orsainville prêts à soutenir les "gagées".

La supériorité du club de la Mauricie a été telle cependant qu'à la fin de la partie, le tableau indiquait 8 à 2 pour Grand-Mère.

C'est la mort dans l'âme que des partisans d'Orsainville, qui n'avaient pourtant pas ménagé les encouragements à l'adresse de leurs favoris, ont dû fouiller dans leur portefeuille pour régler les paris amicaux.

Pour 3 jours

Carnaval de ski de fond à Sutton en Haut

Sutton — La réputation de "Sutton en Haut", pour le ski de fond, n'est plus à faire. Nombreux sont les adeptes de ce sport qui ont fait de Sutton en Haut, leur centre préféré. Les pistes sont uniques, sans compter le paysage splendide qu'offrent les montagnes de Sutton.

Un carnaval de la St-Valentin a été organisé pour la présente fin de semaine, par le sympathique J. Luc Ménard de Sutton en Haut. Il y aura de tout, pour plaire à tous les goûts.

Le Carnaval se met en branle aujourd'hui, par une spectaculaire randonnée en traîneaux.

Samedi, il y aura course à obstacles qui devrait plaire à tout le monde. Cette course sera couronnée par la remise de prix vers 4 h, à l'hôtel Edelweiss; des prix en quantité attendent les vainqueurs... et aussi les participants. Cette remise de prix sera suivie, en soirée, par une descente aux flambeaux, pour les adeptes de ski de fond. Cette descente ne manquera pas de spectaculaire. La dernière journée du Carnaval, soit dimanche, nous présentera du ski de fond et des épreuves, toute la journée. Les vainqueurs et participants se verront, encore une fois, remettre des prix vers 4 h, à l'hôtel Horizon en Haut.

Voilà donc une fin de semaine bien chargée à Sutton en Haut, où le plaisir en plein air, dans des conditions inégales, confirme la marque de commerce. Et comme dirait M. Ménard: "Venez faire skier vos poumons... ils auront un meilleur air"....

Pomarico signe pour Montréal

MONTREAL PC — Les Alouettes de Montréal de la Ligue canadienne de football ont annoncé hier qu'ils avaient mis sous contrat Frank Pomarico, un garde à l'attaque qui est originaire de Howard Beach dans l'Etat de New York.

Pomarico, un athlète de 6'1", 240 livres, était capitaine de l'équipe offensive des Fighting Irish de Notre-Dame quand ils

ont défait Alabama 24-23 dans le Sugar Bowl de 1974.

Pomarico avait été repêché par les Chiefs de Kansas City l'an dernier, mais il a été retransféré de l'alignement à la toute fin du camp d'entraînement.

MINIPRIX DANS TOUT LE PAYS

MAGASINS Firestone

535, rue Principale Granby 378-9041



ENTRETIEN DES FREINS À TAMBOUR

\$34.95 SEULEMENT

Pose de garnitures neuves; regarnissage des roulements externes de roues avant; inspection des cylindres de roues, du maître-cylindre, des joints d'étanchéité des roues avant, du mécanisme, des canalisations et des tambours de freins.

Disques à l'avant: \$15.00 de plus. Pour \$49.95: pose de garnitures neuves de freins avant à disque, de nouvelles garnitures de freins arrière à tambour et regarnissage des roulements externes de roues avant, plus l'inspection habituelle.

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$20
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
AGATE	23¢
1 POUCE x COL.	\$32
1 POUCE (1 mois)	\$600
(cartes d'affaires)	\$600
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$150
AVIS SOUMISSIONS, etc.	30¢
AVIS DE DÉCÈS	\$80
REMERCIEMENTS	\$80

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1—PROPRIÉTÉS A VENDRE



**LUXUEUSE MAISON
NEUVE**
Située 5 rue Quévillon, près du lac Boivin, 4 chambres à coucher, salle familiale, foyer, grand salon avec fenêtre panoramique, salle de lavage et garage double, terrain 21 000 pi. ca., endroit magnifique. Il faut voir. Prix: \$52,300. Prendrait peut-être échange maison à revenus ou commerciale.
Tel.: 372-1177 ou 372-6059
Roger Auger
(42-48-15268)

GRANBY: Salon de coiffure pour hommes, 3 chaises, toupie. Centre commercial. 10 années de bonnes affaires. Cause: santé.
IMMUEBLES TANGUAY, courtier.
tél.: 372-4666
(42-43-14958)

MAISON à revenus de 6 logis de 3 1/2 pièces, meublées, bien situées. Rapport \$9,500, annuel. Prix à discuter. Tél. 378-4580
(43-45-15297)

BUNGALOW à vendre de 7 pièces plus 2 salles de bains, dans site résidentiel, terrain ombragé. Situé 97 rue St-André, Granby. Tél. 372-3515
(39-55-15136)

PROPRIÉTÉ à vendre de 2 logis, située à 169, 2e avenue, Rougemont. 2 arpents de terrain avec pommiers. Toute offre raisonnable acceptée.
Aussi: beaucoup d'articles divers à vendre.
S'adresser: Mme Madeleine Roy-Langlois, 169, 2e avenue, Rougemont. Tél. 469-3325
(45-59-15331)

MAISON de 3 logements de 5 pièces chacun, construction 3 ans. Maison Novélec. Pour inf: 378-4486.
(45-80-15251)

CARTES PROFESSIONNELLES

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY AVOCATS

Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Aimé Beaudry
50, rue CENTRE, GRANBY
(Ouvrez le soir sur rendez-vous)
Tél.: 372-5461
BUREAU DE ST-CÉSaire
1124, rue UNION
(Marcredi soir seulement)
Tél.: 469-2801
(28-55-14889)

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES
GERARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
EDIFICE PALACE
135, PRINCIPALE
GRANBY
(suites 24 et 25)
372-6637
(28-55-14890)

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN,
DÉSOUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
Tél. (514) 372-3347
C.P. 356
74, rue Court, Granby, Qué.



NOUS AVONS
Un grand choix de fermes avec ou sans roulant, allant de 50 à 400 arpents et des terrains de 2 à 75 arpents, à des prix très variés, avons également des maisons de campagne à des prix très bas.
NOUS AVONS de nombreuses demandes de fermes dans différentes régions.
Si vous avez une partie de votre terrain ou ferme au complet à vendre, communiquez avec nous, nous avons un acheteur pour vous.
**IMMUEBLES
LALIBERTÉ ENR.**
ANDRÉ DEPOT
agent-vendeur
Tél.: INTER.
(1) 514 372-9830
(31-14984)



MAWCOOK
Bungalow et petit chalet, petite écurie, garage, chauffage air chaud. Terrain 70x940.
FARNHAM
Petite ferme avec maison en clapboard d'aluminium, chauffage air chaud, 30 acres.
MATERLOO
2 logis en stucco, 4 1/2 pièces, chauffage air chaud, sous-sol fini.
**DEMANDEZ
GERMAIN**
Tél. 372-2030
rés. 372-6743
RUE BERTRAND
Bungalow 5 pièces, en brique, chauffage électrique, terrain 95x200.
RUE MARCHAND
Bungalow brique, 5 1/2 pièces, système de chauffage air chaud, terrain 60x90.
RUE FRECHETTE
2 logis de 4 1/2 pièces en clapboard d'aluminium, chauffage air chaud, terrain 59x119.
RUE PAYNE
Bungalow en brique, 14 pièces, chauffage air chaud.
**S'ADRESSER REAL
POULIN**
Tél. 372-2030
(45-15429)

MAISON de 5 1/2 pièces, chauffage électrique avec financement provenant de la S.C.H.L. avec possibilité d'aide gouvernementale allant jusqu'à plus de \$95, par mois selon les revenus de l'acheteur. De plus éligible au remboursement de \$500, pour l'achat d'une première maison neuve. Pour informations: Gilles Massé Construction Ltée, 378-1263
(22-80-14784)

MAISON neuve depuis septembre, à vendre, 5 1/2 pièces. Dimension 43 x 33. Chauffage Novélec, terrain 72 façade 105 profondeur. Situé 138 Moreau près des Galeries. Tél. 378-2302.
(43-46-15332)

MAISON à revenus, bon chiffre d'affaires, très bien située, à vendre ou à échanger contre bungalow ou autres. Pour inf: 379-5230 soir
(38-51-15196)

BUNGALOW neuf à vendre, 5 1/2 pièces, situé rang Bergeron, chauffage électrique. Tél: 378-2508 après 5 h. p.m.
(35-48-15084)



**VALEURS
EXCEPTIONNELLES
GRANBY**
110 ALEXANDRA: 6 logis de 5 1/2 pièces chacun, modernes, construction solide, hypothèque maximum, comptant minimum, chauffage huile.
LUC GIRARD, 372-4366
GRANBY
85 ALEXANDRA: 4 logis de 5 1/2 pièces, très bien fini, bonne construction, garages à l'arrière, fenêtres aluminium, comptant \$8,000, balance mensuelle 25 ans. LUC GIRARD, 372-4366
GRANBY
67 CENTRE: 6 logis de différentes grandeurs, situés sur très grand terrain, bonne construction, bons revenus, facilité de paiement, chauffage eau chaude. LUC GIRARD, 372-4366

MAWCOOK
Bungalow et petit chalet, petite écurie, garage, chauffage air chaud. Terrain 70x940.
FARNHAM
Petite ferme avec maison en clapboard d'aluminium, chauffage air chaud, 30 acres.
MATERLOO
2 logis en stucco, 4 1/2 pièces, chauffage air chaud, sous-sol fini.
**DEMANDEZ
GERMAIN**
Tél. 372-2030
rés. 372-6743
RUE BERTRAND
Bungalow 5 pièces, en brique, chauffage électrique, terrain 95x200.
RUE MARCHAND
Bungalow brique, 5 1/2 pièces, système de chauffage air chaud, terrain 60x90.
RUE FRECHETTE
2 logis de 4 1/2 pièces en clapboard d'aluminium, chauffage air chaud, terrain 59x119.
RUE PAYNE
Bungalow en brique, 14 pièces, chauffage air chaud.
**S'ADRESSER REAL
POULIN**
Tél. 372-2030
(45-15429)

GRANBY
\$24,000, duplex de 6 pièces chacun situé dans centre-ville, grand terrain, garage, système de chauffage huile, facilité de financement comptant \$5,000. LUC GIRARD, 372-4366
GRANBY
\$1,500, comptant, bungalow en brique avec abri d'auto, 8 1/2 pièces, salle de jeux, 4 chambres à coucher. M. FOURNIER, 372-0403
GRANBY
\$1,600, comptant, cottage 5 1/2 pièces, tapis mur à mur, porte-patio. M. FOURNIER, 372-0403
RESTAURANT
\$10,000, comptant, cantine comprenant inventaire, bûche et équipement, hiversé, grand stationnement. Très bons revenus. M. FOURNIER, 372-0403
VALCOURT
\$33,000. Propriété située centre-ville, 2 logis, 1 local commercial. Grand terrain, remise. M. FOURNIER, 372-0403
GRANBY
\$8,500. Chalet d'été isolé, puits, abri d'auto, remise, ménage, terrain ombragé. M. FOURNIER, 372-0403
GRANBY
\$18,000, maison à revenus 2 logis, rénovés, près des écoles et centre d'achats. M. FOURNIER, 372-0403
GRANBY
Bungalow 9 pièces, très propre 2 foyers, endroit résidentiel et commercial. A. LOISELLE, 469-2711
(45-15438)

BUNGALOW neuf à vendre à 1/4 mile de la ville, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, sous-sol prêt à finir, terrain 10,000 pieds. Tél. 378-3474
(45-58-15395)

JOLI Bungalow de 6 1/2 pièces, situé rue Léger, foyer, garage fini, endroit tranquille. Construction: 2 ans. Directement du propriétaire. Pour informations: 372-7964
(44-50-15357)

AVONS besoin de bungalows de 5 et 6 pièces. S'adresser: TRUST UNI, courtier, A. Loisel, agent, tél. 469-2711
(42-48-15285)

CHALET MEUBLE demandé avec salle de toilette, bord de l'eau, proximité village. Pour 4 personnes, saison: 675. Tél. (514) 721-7348 ou (514) 727-3594
(44-46-15179)

ON DEMANDE
Couple sans enfant désire louer maison confortable dans ou près de Granby avec grand terrain. Pour le 1er mai. Tél. 372-2256 après 6 h. p.m.
(43-46-15316)

5—PROPRIÉTÉS DEMANDEES

AVONS besoin de bungalows de 5 et 6 pièces. S'adresser: TRUST UNI, courtier, A. Loisel, agent, tél. 469-2711
(42-48-15285)

CHALET MEUBLE demandé avec salle de toilette, bord de l'eau, proximité village. Pour 4 personnes, saison: 675. Tél. (514) 721-7348 ou (514) 727-3594
(44-46-15179)

ON DEMANDE
Couple sans enfant désire louer maison confortable dans ou près de Granby avec grand terrain. Pour le 1er mai. Tél. 372-2256 après 6 h. p.m.
(43-46-15316)

11—TERRES FERMES

A VENDRE: petite ferme d'élevage, 4 arpents, porcherie pour 650 porcs, poulailler 10,400 pi. ca., quota poussins mélé, garage double, maison de 10 pièces. S'adresser: M. Jean-Paul Gagné, 140 rang de la Barbe, St-Césaire, tél. 469-3269
(44-46-15277)

A VENDRE: salon de coiffure avec bonne clientèle, située centre-ville, vaste stationnement. Cause de vente: déménagement. Tél. 372-2326 soir ou 378-2721
(44-50-15357)

TERRASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roton, limites de Granby. Grands terrains de 80 x 125 et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ
Pas d'acompte
372-3296
J.P. RACINE INC.
(35-62-15069)

FERME à vendre de 250 acres, site intéressant pour développement nouveau. Située 949 rue Denison ouest.
Pour informations: 378-6708 après 6 h. p.m.
(39-66-15236)

1—PROPRIÉTÉS A VENDRE



GRANBY: (Montplaisant)
"C'EST POUR VOUS" ce magnifique bungalow de 5 pièces avec foyer, grand terrain de 150x225 boisé, coin recherché et résidentiel, faites vite demain il sera trop tard. Appelez Jacques Pelletier.
GRANBY: "Pour quelques dollars" vous serez propriétaire de ce bungalow de 7 pièces assis sur un grand terrain de 23,000 p.c. dans un coin résidentiel et tranquille. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "VOUS AVEZ BESOIN D'ESPACE" j'ai ce qu'il vous faut, un grand bungalow de 7 pièces avec salle de jeux situé sur un grand terrain (110x125), 3 garages, piscine de 14 pieds, tout pour le confort, faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "CHEZ-VOUS POUR PRESQUE RIEN" maison de 6 logis (4 1/2) avec garages, grand terrain, coin tranquille, bons revenus, chauffage électrique. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "ATTENTION REMBOURSEURS" j'ai un atelier de rembourrage avec inventaire et équipement, tout ce à prix modique, plus 2 autres planchers pour louer, revenus \$30,000. Soyez votre patron. Jacques Pelletier.
BROMONT: "VENEZ VOIR-VOUS EN VILLE" "VIENDREZ" magnifique bungalow, intérieur des plus plaisants, en entrant on se sent chez-soi, situé dans le site enchanteur de la ville des Olympiques. Prix \$24,750. Michel Duchesneau.
GRANBY: "PEU DE SOUS... UN CHEZ-VOUS" à seulement 3 1/2 milles de Granby, vous découvrirez ce solide bungalow, unique en son genre, avec garage, situé sur grand terrain, 19,000 p.c. tout en gazon, beaucoup d'arbres, cours d'eau en bordure du terrain. Prix \$16,000. Michel Duchesneau.
GRANBY: "EN PARLANT D'AVANTAGES" ce solide bungalow en plus d'être un honorable gîte présente en outre comme avantage des taxes minimales, le calme et la quiétude caractéristique de la campagne, une vue magnifique, le grand air, enfin ce que vous recherchez. Prix \$22,000. Michel Duchesneau.
DE GRANBY: "Bonjour Monsieur Bricoleur" voici l'occasion rêvée de prouver à vos voisins les talents qui dorment en vous, bungalow déclin aluminium, 5 pièces grand terrain fort bien paysagé. Seulement \$11,500. Venez vite. Jocelyne Jacques.
COWANSVILLE: "UN BON INVESTISSEMENT A COUT SUR" deux superbes triplex à mur mi-touen d'une propriété exceptionnelle des revenus fort alléchants situés à proximité de la polyvalente, une affaire comme celle-ci, ça ne se rate pas. Jocelyne Jacques.
CANTONS DE GRANBY: vous cherchez un grand terrain à la campagne pour en faire votre petit domaine, venez voir, puits artésien et fosse septique déjà installés, le tout accidenté, boisé d'érables et de pommiers, app. 2 acres, il faut voir. M. Paule Lizotte.
GRANBY: "faites-vous aider à payer votre loyer" achetez ce triplex en brique aux taxes minimales, 3 logements de 4 pièces, seulement \$35,000. Françoise Biron.
(45-15431)

GRANBY: (Montplaisant) "C'EST POUR VOUS" ce magnifique bungalow de 5 pièces avec foyer, grand terrain de 150x225 boisé, coin recherché et résidentiel, faites vite demain il sera trop tard. Appelez Jacques Pelletier.
GRANBY: "Pour quelques dollars" vous serez propriétaire de ce bungalow de 7 pièces assis sur un grand terrain de 23,000 p.c. dans un coin résidentiel et tranquille. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "VOUS AVEZ BESOIN D'ESPACE" j'ai ce qu'il vous faut, un grand bungalow de 7 pièces avec salle de jeux situé sur un grand terrain (110x125), 3 garages, piscine de 14 pieds, tout pour le confort, faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "CHEZ-VOUS POUR PRESQUE RIEN" maison de 6 logis (4 1/2) avec garages, grand terrain, coin tranquille, bons revenus, chauffage électrique. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "ATTENTION REMBOURSEURS" j'ai un atelier de rembourrage avec inventaire et équipement, tout ce à prix modique, plus 2 autres planchers pour louer, revenus \$30,000. Soyez votre patron. Jacques Pelletier.
BROMONT: "VENEZ VOIR-VOUS EN VILLE" "VIENDREZ" magnifique bungalow, intérieur des plus plaisants, en entrant on se sent chez-soi, situé dans le site enchanteur de la ville des Olympiques. Prix \$24,750. Michel Duchesneau.
GRANBY: "PEU DE SOUS... UN CHEZ-VOUS" à seulement 3 1/2 milles de Granby, vous découvrirez ce solide bungalow, unique en son genre, avec garage, situé sur grand terrain, 19,000 p.c. tout en gazon, beaucoup d'arbres, cours d'eau en bordure du terrain. Prix \$16,000. Michel Duchesneau.
GRANBY: "EN PARLANT D'AVANTAGES" ce solide bungalow en plus d'être un honorable gîte présente en outre comme avantage des taxes minimales, le calme et la quiétude caractéristique de la campagne, une vue magnifique, le grand air, enfin ce que vous recherchez. Prix \$22,000. Michel Duchesneau.
DE GRANBY: "Bonjour Monsieur Bricoleur" voici l'occasion rêvée de prouver à vos voisins les talents qui dorment en vous, bungalow déclin aluminium, 5 pièces grand terrain fort bien paysagé. Seulement \$11,500. Venez vite. Jocelyne Jacques.
COWANSVILLE: "UN BON INVESTISSEMENT A COUT SUR" deux superbes triplex à mur mi-touen d'une propriété exceptionnelle des revenus fort alléchants situés à proximité de la polyvalente, une affaire comme celle-ci, ça ne se rate pas. Jocelyne Jacques.
CANTONS DE GRANBY: vous cherchez un grand terrain à la campagne pour en faire votre petit domaine, venez voir, puits artésien et fosse septique déjà installés, le tout accidenté, boisé d'érables et de pommiers, app. 2 acres, il faut voir. M. Paule Lizotte.
GRANBY: "faites-vous aider à payer votre loyer" achetez ce triplex en brique aux taxes minimales, 3 logements de 4 pièces, seulement \$35,000. Françoise Biron.
(45-15431)

GRANBY: (Montplaisant) "C'EST POUR VOUS" ce magnifique bungalow de 5 pièces avec foyer, grand terrain de 150x225 boisé, coin recherché et résidentiel, faites vite demain il sera trop tard. Appelez Jacques Pelletier.
GRANBY: "Pour quelques dollars" vous serez propriétaire de ce bungalow de 7 pièces assis sur un grand terrain de 23,000 p.c. dans un coin résidentiel et tranquille. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "VOUS AVEZ BESOIN D'ESPACE" j'ai ce qu'il vous faut, un grand bungalow de 7 pièces avec salle de jeux situé sur un grand terrain (110x125), 3 garages, piscine de 14 pieds, tout pour le confort, faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "CHEZ-VOUS POUR PRESQUE RIEN" maison de 6 logis (4 1/2) avec garages, grand terrain, coin tranquille, bons revenus, chauffage électrique. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "ATTENTION REMBOURSEURS" j'ai un atelier de rembourrage avec inventaire et équipement, tout ce à prix modique, plus 2 autres planchers pour louer, revenus \$30,000. Soyez votre patron. Jacques Pelletier.
BROMONT: "VENEZ VOIR-VOUS EN VILLE" "VIENDREZ" magnifique bungalow, intérieur des plus plaisants, en entrant on se sent chez-soi, situé dans le site enchanteur de la ville des Olympiques. Prix \$24,750. Michel Duchesneau.
GRANBY: "PEU DE SOUS... UN CHEZ-VOUS" à seulement 3 1/2 milles de Granby, vous découvrirez ce solide bungalow, unique en son genre, avec garage, situé sur grand terrain, 19,000 p.c. tout en gazon, beaucoup d'arbres, cours d'eau en bordure du terrain. Prix \$16,000. Michel Duchesneau.
GRANBY: "EN PARLANT D'AVANTAGES" ce solide bungalow en plus d'être un honorable gîte présente en outre comme avantage des taxes minimales, le calme et la quiétude caractéristique de la campagne, une vue magnifique, le grand air, enfin ce que vous recherchez. Prix \$22,000. Michel Duchesneau.
DE GRANBY: "Bonjour Monsieur Bricoleur" voici l'occasion rêvée de prouver à vos voisins les talents qui dorment en vous, bungalow déclin aluminium, 5 pièces grand terrain fort bien paysagé. Seulement \$11,500. Venez vite. Jocelyne Jacques.
COWANSVILLE: "UN BON INVESTISSEMENT A COUT SUR" deux superbes triplex à mur mi-touen d'une propriété exceptionnelle des revenus fort alléchants situés à proximité de la polyvalente, une affaire comme celle-ci, ça ne se rate pas. Jocelyne Jacques.
CANTONS DE GRANBY: vous cherchez un grand terrain à la campagne pour en faire votre petit domaine, venez voir, puits artésien et fosse septique déjà installés, le tout accidenté, boisé d'érables et de pommiers, app. 2 acres, il faut voir. M. Paule Lizotte.
GRANBY: "faites-vous aider à payer votre loyer" achetez ce triplex en brique aux taxes minimales, 3 logements de 4 pièces, seulement \$35,000. Françoise Biron.
(45-15431)

GRANBY: (Montplaisant) "C'EST POUR VOUS" ce magnifique bungalow de 5 pièces avec foyer, grand terrain de 150x225 boisé, coin recherché et résidentiel, faites vite demain il sera trop tard. Appelez Jacques Pelletier.
GRANBY: "Pour quelques dollars" vous serez propriétaire de ce bungalow de 7 pièces assis sur un grand terrain de 23,000 p.c. dans un coin résidentiel et tranquille. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "VOUS AVEZ BESOIN D'ESPACE" j'ai ce qu'il vous faut, un grand bungalow de 7 pièces avec salle de jeux situé sur un grand terrain (110x125), 3 garages, piscine de 14 pieds, tout pour le confort, faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "CHEZ-VOUS POUR PRESQUE RIEN" maison de 6 logis (4 1/2) avec garages, grand terrain, coin tranquille, bons revenus, chauffage électrique. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "ATTENTION REMBOURSEURS" j'ai un atelier de rembourrage avec inventaire et équipement, tout ce à prix modique, plus 2 autres planchers pour louer, revenus \$30,000. Soyez votre patron. Jacques Pelletier.
BROMONT: "VENEZ VOIR-VOUS EN VILLE" "VIENDREZ" magnifique bungalow, intérieur des plus plaisants, en entrant on se sent chez-soi, situé dans le site enchanteur de la ville des Olympiques. Prix \$24,750. Michel Duchesneau.
GRANBY: "PEU DE SOUS... UN CHEZ-VOUS" à seulement 3 1/2 milles de Granby, vous découvrirez ce solide bungalow, unique en son genre, avec garage, situé sur grand terrain, 19,000 p.c. tout en gazon, beaucoup d'arbres, cours d'eau en bordure du terrain. Prix \$16,000. Michel Duchesneau.
GRANBY: "EN PARLANT D'AVANTAGES" ce solide bungalow en plus d'être un honorable gîte présente en outre comme avantage des taxes minimales, le calme et la quiétude caractéristique de la campagne, une vue magnifique, le grand air, enfin ce que vous recherchez. Prix \$22,000. Michel Duchesneau.
DE GRANBY: "Bonjour Monsieur Bricoleur" voici l'occasion rêvée de prouver à vos voisins les talents qui dorment en vous, bungalow déclin aluminium, 5 pièces grand terrain fort bien paysagé. Seulement \$11,500. Venez vite. Jocelyne Jacques.
COWANSVILLE: "UN BON INVESTISSEMENT A COUT SUR" deux superbes triplex à mur mi-touen d'une propriété exceptionnelle des revenus fort alléchants situés à proximité de la polyvalente, une affaire comme celle-ci, ça ne se rate pas. Jocelyne Jacques.
CANTONS DE GRANBY: vous cherchez un grand terrain à la campagne pour en faire votre petit domaine, venez voir, puits artésien et fosse septique déjà installés, le tout accidenté, boisé d'érables et de pommiers, app. 2 acres, il faut voir. M. Paule Lizotte.
GRANBY: "faites-vous aider à payer votre loyer" achetez ce triplex en brique aux taxes minimales, 3 logements de 4 pièces, seulement \$35,000. Françoise Biron.
(45-15431)

GRANBY: (Montplaisant) "C'EST POUR VOUS" ce magnifique bungalow de 5 pièces avec foyer, grand terrain de 150x225 boisé, coin recherché et résidentiel, faites vite demain il sera trop tard. Appelez Jacques Pelletier.
GRANBY: "Pour quelques dollars" vous serez propriétaire de ce bungalow de 7 pièces assis sur un grand terrain de 23,000 p.c. dans un coin résidentiel et tranquille. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "VOUS AVEZ BESOIN D'ESPACE" j'ai ce qu'il vous faut, un grand bungalow de 7 pièces avec salle de jeux situé sur un grand terrain (110x125), 3 garages, piscine de 14 pieds, tout pour le confort, faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "CHEZ-VOUS POUR PRESQUE RIEN" maison de 6 logis (4 1/2) avec garages, grand terrain, coin tranquille, bons revenus, chauffage électrique. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "ATTENTION REMBOURSEURS" j'ai un atelier de rembourrage avec inventaire et équipement, tout ce à prix modique, plus 2 autres planchers pour louer, revenus \$30,000. Soyez votre patron. Jacques Pelletier.
BROMONT: "VENEZ VOIR-VOUS EN VILLE" "VIENDREZ" magnifique bungalow, intérieur des plus plaisants, en entrant on se sent chez-soi, situé dans le site enchanteur de la ville des Olympiques. Prix \$24,750. Michel Duchesneau.
GRANBY: "PEU DE SOUS... UN CHEZ-VOUS" à seulement 3 1/2 milles de Granby, vous découvrirez ce solide bungalow, unique en son genre, avec garage, situé sur grand terrain, 19,000 p.c. tout en gazon, beaucoup d'arbres, cours d'eau en bordure du terrain. Prix \$16,000. Michel Duchesneau.
GRANBY: "EN PARLANT D'AVANTAGES" ce solide bungalow en plus d'être un honorable gîte présente en outre comme avantage des taxes minimales, le calme et la quiétude caractéristique de la campagne, une vue magnifique, le grand air, enfin ce que vous recherchez. Prix \$22,000. Michel Duchesneau.
DE GRANBY: "Bonjour Monsieur Bricoleur" voici l'occasion rêvée de prouver à vos voisins les talents qui dorment en vous, bungalow déclin aluminium, 5 pièces grand terrain fort bien paysagé. Seulement \$11,500. Venez vite. Jocelyne Jacques.
COWANSVILLE: "UN BON INVESTISSEMENT A COUT SUR" deux superbes triplex à mur mi-touen d'une propriété exceptionnelle des revenus fort alléchants situés à proximité de la polyvalente, une affaire comme celle-ci, ça ne se rate pas. Jocelyne Jacques.
CANTONS DE GRANBY: vous cherchez un grand terrain à la campagne pour en faire votre petit domaine, venez voir, puits artésien et fosse septique déjà installés, le tout accidenté, boisé d'érables et de pommiers, app. 2 acres, il faut voir. M. Paule Lizotte.
GRANBY: "faites-vous aider à payer votre loyer" achetez ce triplex en brique aux taxes minimales, 3 logements de 4 pièces, seulement \$35,000. Françoise Biron.
(45-15431)

GRANBY: (Montplaisant) "C'EST POUR VOUS" ce magnifique bungalow de 5 pièces avec foyer, grand terrain de 150x225 boisé, coin recherché et résidentiel, faites vite demain il sera trop tard. Appelez Jacques Pelletier.
GRANBY: "Pour quelques dollars" vous serez propriétaire de ce bungalow de 7 pièces assis sur un grand terrain de 23,000 p.c. dans un coin résidentiel et tranquille. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "VOUS AVEZ BESOIN D'ESPACE" j'ai ce qu'il vous faut, un grand bungalow de 7 pièces avec salle de jeux situé sur un grand terrain (110x125), 3 garages, piscine de 14 pieds, tout pour le confort, faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "CHEZ-VOUS POUR PRESQUE RIEN" maison de 6 logis (4 1/2) avec garages, grand terrain, coin tranquille, bons revenus, chauffage électrique. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "ATTENTION REMBOURSEURS" j'ai un atelier de rembourrage avec inventaire et équipement, tout ce à prix modique, plus 2 autres planchers pour louer, revenus \$30,000. Soyez votre patron. Jacques Pelletier.
BROMONT: "VENEZ VOIR-VOUS EN VILLE" "VIENDREZ" magnifique bungalow, intérieur des plus plaisants, en entrant on se sent chez-soi, situé dans le site enchanteur de la ville des Olympiques. Prix \$24,750. Michel Duchesneau.
GRANBY: "PEU DE SOUS... UN CHEZ-VOUS" à seulement 3 1/2 milles de Granby, vous découvrirez ce solide bungalow, unique en son genre, avec garage, situé sur grand terrain, 19,000 p.c. tout en gazon, beaucoup d'arbres, cours d'eau en bordure du terrain. Prix \$16,000. Michel Duchesneau.
GRANBY: "EN PARLANT D'AVANTAGES" ce solide bungalow en plus d'être un honorable gîte présente en outre comme avantage des taxes minimales, le calme et la quiétude caractéristique de la campagne, une vue magnifique, le grand air, enfin ce que vous recherchez. Prix \$22,000. Michel Duchesneau.
DE GRANBY: "Bonjour Monsieur Bricoleur" voici l'occasion rêvée de prouver à vos voisins les talents qui dorment en vous, bungalow déclin aluminium, 5 pièces grand terrain fort bien paysagé. Seulement \$11,500. Venez vite. Jocelyne Jacques.
COWANSVILLE: "UN BON INVESTISSEMENT A COUT SUR" deux superbes triplex à mur mi-touen d'une propriété exceptionnelle des revenus fort alléchants situés à proximité de la polyvalente, une affaire comme celle-ci, ça ne se rate pas. Jocelyne Jacques.
CANTONS DE GRANBY: vous cherchez un grand terrain à la campagne pour en faire votre petit domaine, venez voir, puits artésien et fosse septique déjà installés, le tout accidenté, boisé d'érables et de pommiers, app. 2 acres, il faut voir. M. Paule Lizotte.
GRANBY: "faites-vous aider à payer votre loyer" achetez ce triplex en brique aux taxes minimales, 3 logements de 4 pièces, seulement \$35,000. Françoise Biron.
(45-15431)

GRANBY: (Montplaisant) "C'EST POUR VOUS" ce magnifique bungalow de 5 pièces avec foyer, grand terrain de 150x225 boisé, coin recherché et résidentiel, faites vite demain il sera trop tard. Appelez Jacques Pelletier.
GRANBY: "Pour quelques dollars" vous serez propriétaire de ce bungalow de 7 pièces assis sur un grand terrain de 23,000 p.c. dans un coin résidentiel et tranquille. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "VOUS AVEZ BESOIN D'ESPACE" j'ai ce qu'il vous faut, un grand bungalow de 7 pièces avec salle de jeux situé sur un grand terrain (110x125), 3 garages, piscine de 14 pieds, tout pour le confort, faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "CHEZ-VOUS POUR PRESQUE RIEN" maison de 6 logis (4 1/2) avec garages, grand terrain, coin tranquille, bons revenus, chauffage électrique. Faites vite. Jacques Pelletier.
GRANBY: "ATTENTION REMBOURSEURS" j'ai un atelier de rembourrage avec inventaire et équipement, tout ce à prix modique, plus 2 autres planchers pour louer, revenus \$30,000. Soyez votre patron. Jacques Pelletier.
BROMONT: "VENEZ VOIR-VOUS EN VILLE" "VIENDREZ" magnifique bungalow, intérieur des plus plaisants, en entrant on se sent chez-soi, situé dans le site enchanteur de la ville des Olympiques. Prix \$24,750. Michel Duchesneau.
GRANBY: "PEU DE SOUS... UN CHEZ-VOUS" à seulement 3 1/2 milles de Granby, vous découvrirez ce solide bungalow, unique en son genre, avec garage, situé sur grand terrain, 19,000 p.c. tout en gazon, beaucoup d'arbres, cours d'eau en bordure du terrain. Prix \$16,000. Michel Duchesneau.
GRANBY: "EN PARLANT D'AVANTAGES" ce solide bungalow en plus d'être un honorable gîte présente en outre comme avantage des taxes minimales, le calme et la quiétude caractéristique de la campagne, une vue magnifique, le grand air, enfin ce que vous recherchez. Prix \$22,000. Michel Duchesneau.
DE GRANBY: "Bonjour Monsieur Bricoleur" voici l'occasion rêvée de prouver à vos voisins les talents qui dorment en vous, bungalow déclin aluminium, 5 pièces grand terrain fort bien paysagé. Seulement \$11,500. Venez vite. Jocelyne Jacques.
COWANSVILLE: "UN BON INVESTISSEMENT A COUT SUR" deux superbes triplex à mur mi-touen d'une propriété exceptionnelle

Annonces Classées

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE privée avec cuisine en commun. Près de l'hôpital. S'ad: 269 boul. Montcalm.

(42-46—15311)

CHAMBRE à louer meublée avec lavabo, poêle dans la chambre, couvertures de lit fournies, entrée privée, stationnement pour voiture. Tél. 372-8614

(44-45—15351)

CHAMBRES à louer, \$12. par semaine et plus, situées à 24 rue Centre, Granby. Tél. 378-9242 ou 372-4727.

(39-45—15245)

19—CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE et pension à louer, accès au téléphone et TV, lessive comprise, 7 jours par semaine, stationnement privé. Tél. 372-7257

(45-52—15421)

20—LOCAUX BUREAUX A LOUER

LOCAL à louer, espace 1,000 pi. ca. soit pour bureaux ou commerce. Situé centre-ville. Inf. tél. 378-1998.

(44-45—15369)

LOCAL à louer au sous-sol du 10 St-Antoine sud. Idéal pour: magasin, bureau. Rénovations faites à neuf. Situé près de la Caisse populaire St-Antoine. Inf. 378-5846 de 9 h. à 5 h. p.m. du lundi au vendredi.

(42-48—15273)

26—HOMMES DEMANDES

RECHERCHONS organiste ou guitariste possédant bon équipement et voiture, pour travail de fin semaine. Appeler (514) 535-6564 après 5 h. p.m.

(43-45—15339)

REPRESENTANT demandé, sérieux et ambitieux pour travail dans la vente de meubles, ligne connue, dans territoire des cantons de l'est. Ecrire à casier 2962, La Voix de l'Est, Granby, Qué.

(43-46—15315)

27—HOMMES FEMMES DEMANDES

PARENTS augmenter vos revenus en travaillant à temps partiel, commerce agréable et rentable, époux peuvent travailler ensemble. Entre 10 h. à 5 h. p.m. Tél. 378-3219.

(45-46—15433)

COUPLE demandé pour travailler dans un motel. Faire cuisine et chambres. Logis fournis. Appelez 263-4943.

(42-45—15284)

28—FEMMES FILLES DEMANDES

GARDIENNE demandée pour garder bébé de 6 mois. Tél. 372-8650 après 5 h. p.m.

(45-50—15386)

SECRETAIRE DEMANDEE

Dactylo-sténo demandée avec expérience si possible. S'ad: Jean-Paul Matton, notaire tél. 378-4112.

(45-50—15370)

AVON PEUT BEAUCOUP POUR VOUS... il peut rendre votre vie encore plus enrichissante... tout en faisant augmenter votre compte de banque. Devenez représentante AVON, rencontrez des gens et gagnez de l'argent. Intéressant n'est-ce pas? Composez 372-4116 ou écrivez à: Mme Huet, C.P. 28, Iberville, Qué.

(30-57—14975)

ST-HYACINTHE: Demandons une coiffeuse sérieuse, 2 ans et plus d'expérience, sachant la coupe aux ciseaux et séchoir à la main. Sur rendez-vous seulement, tél. 773-1424

(43-49—15319)

31—OCCASIONS D'AFFAIRES

HOMME DISPONIBLE DEMANDE POUVANT TRAVAILLER SANS SUPERVISION \$34,000. par année plus boni. Contacter clients dans Granby et région. Courts voyages en auto. Nous entraînons. PAR AVION: H.L. Dick, prés., Southwestern Petroleum, P.O. box 789, Ft. Worth, Tx.

(43-46—15313)

32—GARDERIES D'ENFANTS

AVIS AUX COUPLES QUI PARTENT EN VACANCES Je garderai vos enfants chez vous. Bonnes références. Pour plus d'informations appelez 372-6639.

(45-51—15423)

33—AUTOS, CAMIONS

AUTO Datsun B-210, 1974, 4 portes, sedan, 8,000 milles, comme neuf. \$2,400. Tél. 469-3464

(45-48—15442)

FORD Econoline 69, propre, bonne condition, vitre, intérieur fini, tout isolé. Prix \$1,450. Pour informations, appel 378-6209 demandez Benoit 378-4214.

(45-46—15439)

DATSUN 510, 72, radio, dégivreur arrière. Freins et embrayage neuf. Economique. Inf. 372-0123.

(45-46—15426)

MUSTANG fast back, 1969, V8, 302 po. cu. automatique, console, frais peint, 4 pneus neufs. Garantie 30 jrs. 50/50. Tél. 378-7283 ou 372-0182

(45-48—15425)

PINTO 1973, très propre, \$1,450. Tél. 378-9386

(45-46—15428)

AUTO Datsun 510, 1972, en très bonne condition. Cause de vente: Auto fournie. S'ad. 311 Rivière, Cowansville, Qué. 263-4666

(45-48—15394)

A VENDRE: Gros camion International avec pompeuse, 1962, en bon état, bien chaussé. CHEVROLET 2 1/2 tonnes, 1956, en parfait état. 2 Ski-doo TNT dont 1 de 1973 et l'autre 1968. Tél. 469-3325

2e Avenue Rougemont (38-45—15189)

DODGE Polara 1965, très propre, couleur noire (couleur originale). Tél. 378-8672 après 5 h. p.m.

(45-46—15307)

TOYOTA Corola 1200, 1971 en très bonne condition. Prix \$500. Moto Yamaha 250, 1972. Tél. 378-9369

(44-45—15381)

A VENDRE auto Volkswagen Beetle de luxe, 1968, particulier, un seul conducteur. \$650. Tél. 539-0442

(39-45—15259)

FORD Econoline 1971, 4 bons pneus, bonne mécanique. Tél. 378-6196 après 5 h. p.m.

(42-46—15281)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES A VENDRE chesterfield 1 morceau avec table de coin, longueur 122", très propre. Prix \$100. S'ad. 330 Denison, app. 5, tél. 378-3682

(45-46—15390)

40—A VENDRE DIVERS REMORQUES de tous modèles à vendre. Tél. 372-9527

(43-46—15338)

TRAILER à vendre, 6 x 8. Avec tout. SOUFFLEUSE à vendre, 2 mois d'usage. SCIE ronde à vendre, 8 pouces. Tél. 378-2302.

(43-46—15333)

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX. SPECIAUX D'APRES LES FÊTES 40 à 50% de réduction DURANT JANVIER ET FÉVRIER

ACHETEZ VOS BIJOUX CHEZ BIJOUTERIE SUISSE 47 McDonald (coin Winchester) GRANBY

41—A VENDRE OU A ECHANGER A VENDRE OU A ECHANGER GER jeep d'armée avec pelle à neige. Prix \$525. échangerais pour chevaux de selle. Tél. 379-5388

(45—15385)

50—DEMANDE A ACHETER ACHETERAIS un métier à tisser, 100 ou 90 pouces avec accessoires. Ourdissoir, canellier, bobineuse, un dévidoir, un travoie. Un rouet en bon état. Tél. 469-3367.

(38-45—15198)

52—ARGENT A PRETER SUR IMMEUBLES SEULEMENT 1ère, 2e, 3e HYPOTHEQUES LES ENTREPRISES JEAN-MARIE SAURETTE 255av. du PARC GRANBY

TEL: 372-4121 (18-45—14673)

PRETS HYPOTHECAIRES 1ère et 2e hypothèques de \$1,000. à \$200,000. de \$50,000. à \$1,000,000. Taux courant Pour réparations, achats, etc. GUY GALLANT AGENT 105 BOUCHARD TEL: 372-1330 372-9030 Achat-Ventes-Echanges Bateau & Fils, courtiers (22-49—14750)

59—EFFETS DE RESTAURANTS Accessoirs de restaurant: 4 comptoirs dont 1 vitré et 3 non vitrés; 1 réfrigérateur à liquides, 6 mois d'usage seulement; 2 néons, 1 de 6 pi. et 1 de 8 pi.; 1 caisse enregistreuse. AUSSI: Auto Valiant 1964, \$100. Pour informations: 378-8712 après 5 h. p.m.

(45-46—15361)

64—REPARATIONS POUR TOUS travaux de construction, rénovation, travail de tous genres en ce domaine. Tél. 372-0505

(44-46—15291)

71—MAISONS MOBILES ROULOTTES A VENDRE maison mobile grande 14x56, a été occupée pour une période de 8 mois. A vendre cause: déménagement. Tél. 372-9178

(42-46—15280)

72—MOTONEIGES SKI-ROULE RTX, 340, 1974, 600 milles, en excellente condition. Tél. 372-3194

(45-48—15392)

A VENDRE MOTONEIGE Snow Jet 340, bonne condition, aussi bois de chauffage, 16 pouces, 673 St-Paul D'Abotsford, tél. 379-5465.

(44-45—15350)

MOTONEIGE Sno Jet, sport, 400cc, 30 h.p. SKI ZOOM, 16 H.P. \$550. pour les deux. S'adresser: 175 Decelles tél. 378-3038 après 4 h. p.m.

(44-46—15315)

MOTONEIGE "Bombardier" Elan, 1974, flamant neuf (garantie), meilleure offre. Tél. 372-0403

(45-46—15427)

A QUI LA CHANCE ! Motoneige Arctic Cat Et El-tigre 440, 1973, modifiée presque neuve. Prendrais plus petite en échange. Tél. 469-3540

(45—15430)

SNO-JET 28 forces, 1970 modèle sport 493 a vendre pour \$200. SKI ROULE 1966, 12 forces, \$50. Les deux licenciés 1975 et en très bonne condition. Tél. 378-8352

(45—15440)

73—ANIMAUX A VENDRE: 25 taures Holstein et 4 Ayreshire, vâles ou vâlets sous peu. Très bon type laitier. Tél. 293-5816

(44-46—15376)

CHEVAUX de selle anglaise, aussi pouliche American Quarter Horse 2 1/2 ans avec enregistrements. Demi cheval Arabe saute 3 pieds pour enfant. Tél. 534-2395 le soir.

(44-46—15325)

BON BEAGLE de race à vendre, 1 an. Avec niche si désirée. S'ad: 372-0831.

(44-46—15328)

SPECIALISTE DU CHIEN

A VENDRE: barzoï, caniche, chow chow, danois, doberman, épagneul, samoyède, scottish terrier, st-bernard. Tous les chiens sont enregistrés, vaccinés, évrérés et leur santé est garantie par le vétérinaire de votre choix. Pour informations: GUY BERTRAND, 283 chemin Payne, Granby, tél. 372-0699 après 5 h. p.m. Succursale Québec (418) 522-4779

(44-46—15378)

A VENDRE: jument de selle Bobskin, âgée de 3 ans, dressée pour la selle. Tél. 372-5551

(45-46—15327)

74—DIVERS ATTENTION ATTENTION CULTIVATEURS Si vous désirez vendre votre roulant et troupeaux d'animaux en 1975. TEL: GEORGES ETIENNE LEBLANC, encanteur Code 514 tél: 792-3595 St-Barnabé sud, Clé St-Hyacinthe.

(10-45—14438)

"Varietyers, Headliners. Extra tops. Crown Equipment Ltd., 5340 Ferrier St., Montreal."

(23-74—14765)

76—ENTREPRENEURS RESIDENTIEL - COMMERCIAL - FERME Construction sur demande, réparation, estimation gratuite. TERRAINS A VENDRE Pour informations: NORBERT PARENT entrepreneur en construction.

82, Bourgeois, Granby

Tél. 378-1389 (36-63—15133)

Waterloo

40—A VENDRE DIVERS A VENDRE bois pour foyer de 12 et 16 pouces, bois dur. Tél. (514) 539-0732 ou 539-2533

(38-46—15174)

Cowansville NOUVELLE ADMINISTRATION (Château Neuf Boisé) LOGEMENTS A LOUER

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2

Chauffés, eau chaude fournie, à prix modique. Situés à 104 Des Bouleaux, Cowansville. Tél.: 263-4081

(43-70—15321)

33—AUTOS, CAMIONS AUTO Marquis Brougham, 1973, 19,000 milles. Tél. 263-4562

(42-48—15295)

Farnham 1—PROPRIETES A VENDRE A VENDRE, maison située rue Ménard, Farnham. S'ad. Granby 378-7997

(44-46—15275)

40—A VENDRE DIVERS A VENDRE avoine. Tél. 293-3492

(45-46—15404)

St-Césaire

26—HOMMES DEMANDES

DEMANDE un cuisinier au Restaurant Claude. 1219 Notre-Dame, St-Césaire tél: 469-3472 ou 469-3155.

(44-46—15379)

72—MOTONEIGES A VENDRE motoneige Ski Roule SS-300, 22 forces. S'adresser: 469-3814 entre 5 et 8 h. p.m.

(44-45—15377)

AVIS PUBLIC

est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectivement mentionnés plus bas. BEDFORD

Canada — Province de Québec COUR SUPERIEURE District de Bedford No 455-05-0324-74 DAMES JULIETTE CORRIVEAU ET FRANCOISE CORRIVEAU Demandereses,

VS MARC NOISEUX Défendeur et LE REGISTREUR de la division d'enregistrement de Missisquoi et de Me J.-Paul COUTURE, mis en cause.

"Un terrain situé au village de Philipsburg, connu et désigné comme étant composé de lots numéros neuf et dix (Nos 9 et 10) aux plan et livre de renvoi officiel du village de Philipsburg, dans le comté de Missisquoi.

Cedit terrain mesure environ cent quatre-vingt pieds (180') de largeur, sur une profondeur d'environ cent pieds (100') dans sa ligne est et de quatre-vingt-quatre pieds (94') dans sa ligne ouest. Le tout plus ou moins et mesures anglaises. Avec toutes les bâtisses dessus érigées et tous les droits, circonstances et dépendances y appartenant."

Sauf et à l'exclusion, la partie nord dudit lot neuf (9) vendue à la fabrique de St-Philippe-de-Philipsburg, le 21 décembre 1972 par acte notarié enregistré sous le No 134,946 le 27 décembre 1972, à la division d'enregistrement de Missisquoi, laquelle est décrite comme suit:

"Un certain terrain situé au village de Philipsburg, connu et désigné comme étant la partie nord du lot numéro neuf (Prie No 9) aux plan et livre de renvoi officiels du village de Philipsburg, division d'enregistrement de Missisquoi.

Cedit terrain mesure soixante-quinze pieds (75') de largeur du nord au sud, dans sa ligne ouest le long du chemin public et en arrière dans sa ligne est, sur une profondeur de cent pieds et trois dixièmes (100.3') de l'est à l'ouest, dans sa ligne nord, et d'environ quatre-vingt-dix pieds (90') dans sa ligne sud. Le tout plus ou moins et mesures anglaises."

Pour être vendu au Bureau d'enregistrement de Missisquoi à Bedford, district de Bedford, mercredi, le cinquième jour de mars 1975, à trois heures de l'après-midi. Cowansville, le 8 janvier 1975.

Le shérif, ANTONIN BOURASSA

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned lands and tenements have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEDFORD Canada — Province de Québec SUPERIOR COURT District de Bedford No. 455-05-0324-74 MRS JULIETTE CORRIVEAU AND FRANCOISE CORRIVEAU plaintiffs,

VS MARC NOISEUX defendant and THE REGISTRAR of the Registration Division of Missisquoi and Me J.-PAUL COUTURE, mis en cause.

"A land located in the Village of Philipsburg, known and described as being composed of lots numbers nine and ten (Nos. 9 and 10) on the official plan and in the book of reference for the Village of Philipsburg, in the County of Missisquoi.

Said piece of land measures approximately one hundred and eighty feet (180') in width, by a depth of approximately one hundred feet (100') in its east line and of ninety-four feet (94') in its west line. The whole in English measure and more or less.

With all the buildings erected thereon and all the rights, appurtenances and dependencies attached thereto.

Less and to withdraw, the north part of said lot nine (9) sold to the Fabric of St-Philippe-de-Philipsburg, on December 21, 1972, by a notarial deed registered under number 134,946, on December 27, 1972, in the Missisquoi Registration Division, which is described as follows:

"A certain piece of land located in the Village of Philipsburg, known and described as being the north part of lot number (N. Pt. 9) on the official plan and in the book of reference for the Village of Philipsburg, Missisquoi Registration Division.

Said piece of land measures seventy-five feet (75') in width from north to south, in its west line along the public road and in the back in its east line, over a depth of one hundred feet and three tenths of a foot (100.3') from east to west, in its north line, and approximately ninety feet (90') in its south line. The whole more or less and English measures."

To be sold at the Missisquoi Registry Office, in Bedford, District of Bedford, WEDNESDAY, the FIFTH day of MARCH, 1975, at THREE o'clock in the afternoon. Cowansville, January 8, 1975.

ANTONIN BOURASSA, Sheriff (45—15396)

LA COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON

AVIS PUBLIC

INSCRIPTIONS AUX CLASSES

DE LA MATERNELLE

La Commission scolaire a besoin de connaître au plus tôt le nom des élèves qui doivent s'inscrire aux écoles, en septembre prochain dans la classe maternelle. Ces données sont nécessaires pour mieux organiser ces classes et planifier la distribution de ces élèves dans les écoles.

ENDROIT: Bureau administratif, 112 rue John, Cowansville. Tél: 263-5555 ext. 256

DATE: 17 février au 1er mars 1975

AGE: Avoir 5 ans révolus avant le 1er octobre 1975

DONALD PROTEAU, Le directeur de l'enseignement. Donné à Cowansville, le quatorze (14) février 1975, au secrétaire général, monsieur Georges Lizotte.

(45-46—15402)

AVIS PUBLIC COMMISSION SCOLAIRE DE WATERLOO

Par la présente, avis est donné aux parents dont les enfants auront l'âge obligatoire de fréquenter l'école avant le premier octobre 1975 de les inscrire avant le 1er mars 1975. Cette inscription doit se faire dans les écoles élémentaires de la localité en s'adressant à la direction de l'école.

Donné à Waterloo ce 14 février 1975.

ALBERT ROY, Directeur général (45—15418)

POUR DE BONS RESULTATS ! "AVEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES CLASSÉES DE LA VOIX DE L'EST".

SIGNALEZ 372-5433

JEUNE FILLE DEMANDÉE Pour travail général de bureau. De préférence bilingue. Très bon salaire.

S'ADRESSER CHEZ: VELO SPORT (1974) Inc., 1028, Principale, Granby, demandez Mme Lise Côté

(44-46—15326)

ÉLECTRICIEN Demandé avec licence C. Avec expérience.

Un faussaire refile des faux "\$100" à droite et... à gauche La police de Farnham l'arrête après huit "passes"

Par Alain Dionne

FARNHAM—Sans faire beaucoup de bruit, la police de Farnham n'en a pas moins réussi un véritable coup d'éclat, mercredi, quand elle a mis un terme aux activités criminelles d'un faussaire, dont elle a opéré l'arrestation dans un établissement commercial de cette ville, alors qu'il essayait de refiler un faux billet de \$100.

Depuis le début de la présente semaine, trois individus, un Montréalais d'une trentaine d'années avec un dossier judiciaire comportant des condamnations pour possession et mise en circulation de monnaie contrefaite, serait la réponse aux nombreuses plaintes enregistrées par les corps policiers relativement à la vague de faux billets de \$100 qui déferle sur la région depuis quelques jours.

faux billets de \$100 avaient été mis en circulation à Cowansville; cinq autres l'avaient été, à Farnham, avant que le police effectue le coup de filet que l'on sait.

D'autre part, six fausses coupures de \$100 avaient été mises en circulation à St-Jean au cours de la semaine dernière seulement.

C'est donc dire que ce chevalier de la monnaie contrefaite avait déjà opéré avec succès dans trois villes et qu'il aurait sans doute fait de même dans les autres villes de la région, n'eût été l'intervention des policiers de Farnham.

Flagrant délit

Non seulement les agents Jean Mady et Jacques Fournier ont-ils surpris le suspect en flagrant délit, alors qu'il essayait de refiler un faux billet de \$100 à la Ferromnerie Archambault Inc, 266 est, Principale à Farnham, mais ils ont également découvert, dans ses goussets, quatre autres billets contrefaits de \$100.

Au cours des minutes précédentes, les policiers avaient eu vent de la mise en circulation de trois faux billets à Farnham, deux au Centre musical Chez Duke, 390 est, Principale et un chez Farnham News Enr, 392 est, Principale. En fait, ces deux établissements sont voisins, si bien que le faussaire a fait d'une pierre, deux coups, dans ce secteur de la ville.

Ayant obtenu le signalement du suspect, les agents Mady et Fournier l'ont repéré, sur la foi d'une information, à la Ferromnerie Archambault Inc où il tentait de payer avec un faux billet et ainsi allonger sa liste déjà impressionnante de victimes.

Dans l'intervalle, l'individu avait fait deux autres victimes, le comptoir Simpsons-Sears, 440 nord, rue Hôtel de Ville, et la Mercerie Jacques Duquette, sise également sur la rue Hôtel de Ville.

Dans un effort pour écarter toutes les fausses coupures qu'il avait en sa possession, le suspect avait également eu l'opportunité de visiter plusieurs autres établissements commerciaux, sans toutefois obtenir le succès qu'il escomptait.

Outre la Ferromnerie Archambault Inc, il s'était présenté à la bijouterie Marc Robitaille, 367 est, Principale, à la Boutique Galia, 474 sud, rue Hôtel de Ville, au magasin E. Roy, 371 est, rue Principale, et à la Boutique Bout'Chou, 380 est, rue Principale.

Le faussaire utilisait un Miller roule 73

Oosterhuis prend la tête

San Diego AP — Peter Oosterhuis a roulé un 66, six sous la normale, hier, à l'ouverture de l'omnium Andy Williams doté d'une bourse totale de \$170,000, tandis que Johnny Miller, handicapé par la grippe, tirait de l'arrière.

Le meneur détenait une priorité d'un coup sur John Schroeder, Artie McNickle et Mark Hayes.

Miller, favori pour remporter son 4e tournoi cette année, a dû se contenter d'un 73, pour la 3e fois seulement cette année.

A 68, on retrouvait Bruce Crampton, John Lister, Lou Graham, Phil

Davis libéré

LOS ANGELES AP — Le voltigeur des Rangers du Texas, Willie Davis, a été libéré de prison hier après avoir purgé deux jours d'une sentence de cinq jours pour refus de pourvoir.

Davis avait été incarcéré mardi pour avoir omis de verser une pension à son épouse pour elle et leur trois enfants.

Le Commissaire de la

vieux truc pour déjouer ses victimes. Il effectuait un achat de quelques dollars et refilait un faux billet de \$100 pour payer. Ainsi, ses victimes acceptaient un billet contrefait et sans valeur, pour finalement lui rembourser la différence en plus petites coupures, authentiques celles-là. En plus, l'individu emportait la marchandise, menant jusqu'au bout son plan exécutoire d'escroquerie.

Son manège n'a pas fonctionné dans plusieurs des établissements pour la bonne raison que le personnel ne pouvait pas combler la différence entre le montant de l'achat et le billet, ou tout simplement parce qu'il ne voulait pas assumer le risque, de peur d'être en présence d'un faussaire. Ce qui était effectivement le cas, il va sans dire.

A Cowansville

Pourtant, ce petit manège a fonctionné comme sur des roulettes à Cowansville; car, avant de passer à l'action à Farnham, l'individu avait fait des siennes dans cette ville. La police de l'endroit avait enregistré trois plaintes de faux billets de \$100 au cours de la journée de mardi, ce qui tend à démontrer que le faussaire avait effectué son boulot la veille, dans cette ville.

Utilisant le même truc, il a refilé deux faux billets de \$100 au magasin Lafrance et Gaudreau Inc, 713, rue Sud, et un à la Boutique Oberson Ski Shop, 128, rue Principale.

Pour la police de Cowansville, il ne fait aucun doute que l'individu est bel et bien le faussaire ayant oeuvré dans cette ville au début de la semaine. Lors d'une parade d'identification, les victimes l'ont positivement identifié.

Incertitude à St-Jean

Il n'est pas encore certain, par ailleurs, que l'individu soit celui qui a mis six faux billets en circulation la semaine dernière, à St-Jean, bien qu'il y a une similitude avec ceux de Farnham et de Cowansville dans les numéros de série. L'arrestation du faussaire à Farnham, la proximité des villes où l'individu a opéré, et la similitude dans les numéros de série sont autant d'éléments qui incitent la Gendarmerie fédérale de St-Jean à s'intéresser de plus près au suspect appréhendé à Farnham.

Selon le caporal Charles Sénécal, responsable du bureau de la GRC à St-Jean, la capture du suspect a donné une nouvelle orientation à

l'enquête entreprise relativement aux faux billets mis en circulation à St-Jean.

"Nous en sommes encore au stade de l'enquête. Il est évident que

nous nous intéressons de près à l'individu capturé à Farnham; bien que nous entretenons certains soupçons, rien ne nous permet encore d'établir des liens entre le faussai-

re qui a oeuvré dans notre ville et celui qui a été arrêté à Farnham", de préciser le caporal Sénécal en faisant part de son incertitude sur le sujet.

Les prochains jours permettront sans aucun doute, selon l'avis du policier de la GRC, d'en savoir plus long et de tirer cette histoire au clair.

D'un océan à l'autre

Robichaud et la corde

OTTAWA (PC) — Deux anciens premiers ministres provinciaux, M. Louis Robichaud, du Nouveau-Brunswick, et Ernest Manning, de l'Alberta, ont soutenu hier au Sénat que le Cabinet se soustrait à ses responsabilités en commuant toutes les sentences de mort en peines d'emprisonnement à vie.

"Depuis 1962, nous avons mal protégé notre société puisque depuis cette époque, nous n'avons eu aucune exécution de peine capitale", a déclaré M. Robichaud, sénateur d'allégeance libérale, au cours du débat sur le projet de loi privé dont il est lui-même le parrain et qui vise à restreindre le pouvoir de commuer les sentences de mort.

De son côté, le sénateur Manning, d'allégeance créditiste, a déclaré qu'il favorise la peine de mort dans les cas de meurtres prémédités, mais qu'il s'oppose à ce que les pouvoirs du Cabinet en cette matière soient restreints.

Le plomb poison

OTTAWA (PC) — Le ministère de la Consommation a indiqué jeudi à Ottawa qu'une enquête avait été entreprise en vue de déterminer la teneur en plomb entrant dans la fabrication d'ustensibles en argent.

L'enquête et les expertises sont conduites par la Division de sécurité du ministère, et ont été ordonnées à la suite de la publication par le Bureau américain des aliments et drogues, de rapport mandant que certains ustensibles plaqués argent contenaient une teneur en plomb présentant certains dangers.

Ce danger existe lorsque ces ustensibles sont utilisés pour consommer des aliments à haute teneur en acide, tels le thé, le café et les marinades.

Brockelbank

REGINA (PC) — Le ministre des Services gouvernementaux de la Saskatchewan, M. John Brockelbank, a prêté jeudi que le Conseil de la radio-télévision canadienne modifiera ses politiques et qu'il autorisera l'établissement dans sa province, d'un réseau d'Etat provincial de télévision par câble.

Le ministre a déclaré au cours d'une conférence de presse que le ministre fédéral des Communications, M. Gérard Pelletier, le CRTC et d'autres fonctionnaires fédéraux s'étaient montrés sympathiques au projet de son gouvernement.

Le projet prévoit qu'une société d'Etat de la Saskatchewan, qui opère une entreprise de téléphone, fournisse, sans but lucratif, des services aux entreprises de distribution par câble et qu'elle réunisse tous les équipements utiles à obtenir les permis d'opération délivrés par le CRTC.

Décès de M. Laing

VANCOUVER (PC) — Le sénateur Arthur Laing, ancien membre du Cabinet fédéral et ancien chef du Parti libéral de la Colombie-Britannique, est mort jeudi dans un hôpital de Vancouver. Agé de 79 ans, M. Laing a succombé à un cancer de l'estomac.

Candidat libéral malchanceux aux élections provinciales de 1937 et 1941, M. Laing a été élu aux Communes en 1949 mais est retourné à la politique provinciale en 1953 et fut élu député à la législature de Victoria, avant de devenir chef provincial de son parti.

Défait à nouveau en 1956, le sénateur a fait un retour sur la scène politique fédérale en 1962, à titre de député de Vancouver-Sud. Réélu en 1963, 1965 et 1968, M. Laing a servi dans le Cabinet de M. Pearson où il détenait entre 1963 et 1968, le portefeuille des Affaires du nord et des ressources naturelles.

Législation des corporations

OTTAWA (PC) — Le ministère des Affaires des corporations attend toujours l'autorisation du Cabinet fédéral avant d'entreprendre la préparation d'un projet de législation relative aux opérations financières des sociétés sans but lucratif.

C'est ce qu'indiquait jeudi un porte-parole du ministère, Murray McBride qui a déclaré que l'autorisation du Cabinet devrait intervenir dans un délai d'un mois.

Ce projet de loi serait éventuellement assorti à un autre déjà étudié par le Sénat et relatif lui aussi aux sociétés sans but lucratif. Cette première pièce de législation a déjà reçu l'assentiment des Communes et touche les questions telles, la divulgation des états financiers et la responsabilité des administrateurs.

Lafleur: absent pour une semaine

MONTREAL (PC) — Guy Lafleur, des Canadiens de Montréal, sera absent du jeu pendant une période indéfinie à la suite d'une fracture à l'index de la main gauche. Il domine le club avec 96 points.

Les rayons X ont révélé une fracture à la base de l'index et on lui mettra la main dans le plâtre.

Lafleur a récolté son 96e point, mercredi soir, en rejoignant Dickie Moore et Frank Mahovlich comme meilleurs pointeurs dans l'histoire du club.

Il semblait en bonne voie d'une première sai-

son de 50 buts et de 100 points avec un total de 44-52.

Mais, à 5:22 de la 3e période, Darryl Sittler, du Toronto, l'a attrapé à la main gauche avec son hockey, et, même si l'arbitre n'a pas imposé de pénalité, Lafleur a dû quitter la patinoire.

On espère remplacer éventuellement le gros plâtre à la main par un plus petit qui lui permettrait de retourner au jeu dans une semaine.

Entre-temps, les Canadiens vont rappeler un joueur des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse après le match de ceux-ci, jeudi soir.

THÉÂTRE **PALACE** GRANBY 372-4466

POUR LES ENFANTS
SAMEDI, le 15 FÉVRIER 2 H.P.M.
ADMISSION

MOINS DE 14 ANS

\$1.00



AUBAINES DU VENDREDI, SAMEDI

EN VENTE VENDREDI et SAMEDI
EN PLUS SPÉCIAUX "15 MINUTES" EXTRAORDINAIRES
TOUTE LA JOURNÉE

G W G

"SCRUBBIES"

EN DENIM DÉLAVÉ DE 1^{ère} QUALITÉ

RÉG.: 16.95

SPÉCIAL

\$11.95

ÉPARGNEZ \$5.

PETIT LIVRE D'ARGENT
POUR ENFANTS

RÉG.: 47¢

SPÉCIAL

3/\$1.00

DOUILLETTE CONFORTABLE

RÉG.: 12.47

SPÉCIAL

\$8.47

ÉPARGNEZ \$4.

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

BÂTONS de HOCKEY

50% DE RABAIS

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT CHARGE X OU K MART

GILETS

POUR DAMES

Manches longues et col roulé

RÉG. 7.77

SPÉCIAL

\$4.99

ARTIC POWER

FORMAT 5 LB

SPÉCIAL

\$1.88

TAPIS de PASSAGE

EN VINYLE

RÉG.:

3.49 VGE

SPÉCIAL

\$1.99

VGE

QUANTITÉ LIMITÉE



LES GALERIES DE GRANBY
60, RUE EVANGELINE